

Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise

Issu du Document d'enregistrement universel

**Bonduelle**
La nature, notre futur

2019 2020



La nature,
notre futur



Responsabilité sociale d'entreprise



1	Les chiffres clés du Groupe Bonduelle <small>RFA</small>	3	6	Une entreprise meilleure pour les Hommes <small>RFA</small>	36
2	Devenir un groupe à impact positif <small>RFA</small>	5	6.1	La stratégie « bien-vivre » de Bonduelle, une stratégie pour les Hommes	36
2.1	De la RSE à l'ambition B Corp : devenir une entreprise meilleure pour le monde	5	6.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre	36
2.2	Ouvrir la voie du changement	7	6.3	The B! Pact – Objectif #6 : 0 accident du travail	39
3	Une entreprise meilleure pour la planète, avec nos agriculteurs partenaires <small>RFA</small>	9	6.4	The B! Pact – Objectif #7 : 100 % de nos sites impliqués dans des projets locaux	42
3.1	Le modèle d'approvisionnement en légumes	9	6.5	Reconnaissance des collaborateurs	44
3.2	The B! Pact – Objectif #1 : 100 % des surfaces sont cultivées avec des techniques culturales alternatives	9	6.6	Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes	44
3.3	Organisation, leviers d'action et moyens mis en œuvre	12	6.7	Diversité	45
4	Une entreprise avec des usines meilleures pour la planète <small>RFA</small>	17	6.8	Transparence : le Dialogue social	46
4.1	Stratégie pour l'environnement	17	7	Éthique et vigilance <small>RFA</small>	48
4.2	The B! Pact – Objectif #2 : - 20 % d'émission de gaz à effet de serre	17	7.1	Pratique éthique des affaires	48
4.3	The B! Pact – Objectif #3 : 100 % d'emballages conçus pour être recyclables ou réutilisables	20	7.2	Plan de vigilance	52
4.4	Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau	23	8	Déclaration de performance extra-financière <small>RFA</small>	58
4.5	Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire	24	9	Note méthodologique du reporting RSE <small>RFA</small>	60
4.6	Gestion des flux de transport et des alternatives à la route	25	9.1	Contexte et objectifs	60
5	Une entreprise meilleure pour l'alimentation <small>RFA</small>	27	9.2	Procédure	60
5.1	Stratégie pour l'alimentation	27	9.3	Périmètre	61
5.2	The B! Pact – Objectif #4 : 100 % de nos marques avec un impact positif	27	9.4	Indicateurs	63
5.3	The B! Pact – Objectif #5 : Encourager les bonnes pratiques alimentaires avec la Fondation Louis Bonduelle	30	9.5	Calendrier 2019-2020	65
5.4	Achats responsables	34	9.6	Rapport d'assurance	66
			9.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs	68
			10	Annexes <small>RFA</small>	80
			10.1	Comité d'Éthique	80
			10.2	Charte éthique du Groupe Bonduelle	80
			10.3	Matérialité des risques et enjeux	80
			10.4	Modalité de dialogue avec les parties prenantes	82
			11	Annexe - Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociale d'entreprise avec Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index	85



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

Avis au lecteur

Le présent chapitre expose la démarche de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) de Bonduelle : les politiques, engagements, réalisations et résultats RSE du groupe. Il vise à rendre compte de façon transparente de la démarche, telle qu'elle a été conçue par Bonduelle pour contribuer à sa stratégie d'entreprise. Il répond également :

- aux exigences issues de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et du décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 instituant une déclaration de performance extra-financière, détaillée notamment aux articles L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce (voir 2.1) ;
- aux exigences de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance (voir 2.7.2) ;
- aux attentes de l'ensemble des parties prenantes du groupe.

1 Les chiffres clés du Groupe Bonduelle



Entreprise créée en
1853



2 855 M€
de chiffre d'affaires



56
sites dans le monde



14 617
collaborateurs (équivalent temps plein)



6
marques fortes



126 000
hectares cultivés dans le monde



Bonduelle a initié The B! Pact, des engagements autour d'actions concrètes et mesurables pour faire grandir la place de l'alimentation végétale dans le régime alimentaire de chacun. Les résultats clés pour 2019-2020 sont :

PLANET



- 85 % des surfaces cultivées utilisent des techniques culturales alternatives ⁽¹⁾
- 94 % des agriculteurs signataires de la charte d'approvisionnement agronomique
- 9,7 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique du groupe
- 51 % de matériaux recyclés dans les emballages

FOOD



- 62 000 analyses de sécurité alimentaire par an sur nos produits
- 500 000 bénéficiaires des actions menées par notre Fondation
- 7 pays où la Fondation Bonduelle promeut des projets innovants et positifs

PEOPLE



- 44 % des sites ont un projet impliquant leurs communautés locales
- 7,20 taux de fréquence des accidents du travail
- 1 300 collaborateurs sensibilisés à la RSE
- 4 347 tonnes données aux ONG aux États-Unis, Canada et en Europe

(1) Au 30 juin 2020, pour la première année de mise en oeuvre de cet indicateur, les équipes agronomiques des bassins étaient déjà en mesure d'effectuer un reporting sur environ 30 % des surfaces cultivées par les producteurs partenaires.

2 Devenir un groupe à impact positif

2.1 De la RSE à l'ambition B Corp : devenir une entreprise meilleure pour le monde

L'histoire de notre engagement

1996 – Au cœur de la relation très étroite de Bonduelle avec ses agriculteurs partenaires, la **Charte agronomique** garantit la qualité et la sécurité des produits.

2002 - Bonduelle structure sa **politique RSE** autour de 4 piliers : l'agronomie, l'humain, la qualité et la nutrition, les ressources naturelles.

2004 – La **Fondation Louis Bonduelle** est créée avec pour mission de faire évoluer durablement les comportements alimentaires dans le respect des Hommes et de la planète.

2012 – Bonduelle lance **VegeGo!**, un projet d'entreprise portant l'ambition du groupe à horizon 2025 d'être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale »⁽¹⁾.

La **Charte éthique** rappelle l'adhésion du groupe au Pacte mondial des Nations unies et donne corps à ses valeurs : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence.

Bonduelle publie son rapport RSE en conformité avec le **Global Reporting Initiative**.

2016 – Bonduelle renouvelle ses **objectifs RSE**.

2019 – Bonduelle adopte l'ambition de devenir une entreprise B Corp et lance **The B! Pact**.

2020 – Bonduelle devient membre fondateur du **B Movement Builders**.

2.1.1 Édito – GRI 102-10

« À sa création, Bonduelle portait déjà **une vision de long terme pour l'Homme et la planète**. Les actionnaires familiaux s'étaient fixé pour objectifs : le respect du milieu naturel et la volonté de mettre l'Homme au cœur du projet d'entreprise. Au fil de sa croissance et de son histoire, le groupe a donné corps à ces engagements.

Le changement climatique s'accélère. Les attentes des consommateurs s'affirment. Et notre monde comptera bientôt 9 milliards d'humains. Chez Bonduelle, nous croyons que l'alimentation végétale est une solution durable à ces enjeux. C'est pourquoi l'alimentation végétale, que Bonduelle porte depuis sa création, reste au cœur de **notre ambition à l'horizon 2025 : être le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale**. Notre forte présence agro-industrielle, appuyée sur 160 ans d'expertise, nous place aux avant-postes pour participer à la révolution végétale. Nous savons opérer des changements en profondeur, sur le long terme. Nous créons un impact économique et social positif pour l'ensemble de nos parties prenantes, nos employés et les communautés. **Nous jouons un rôle central en tant qu'acteur agro-alimentaire responsable, et la crise de la COVID-19 en a été un révélateur de plus**. Nos métiers sont essentiels.

Nous avons su inventer de nouvelles façons de travailler ensemble, d'être solidaires et de nous rapprocher encore des consommateurs.

Bonduelle a donc tous les atouts pour s'engager dans une démarche de **certification B Corp**. Ambitieuse et novatrice, cette certification accompagne l'amélioration continue de notre modèle économique pour créer un futur meilleur par l'alimentation végétale. Elle nous aidera à faire de notre objectif d'entreprise une réalité : ne pas être les meilleurs au monde, mais être les meilleurs pour le monde.

The B! Pact est une première étape globale vers cette certification. Elle montre le renforcement de nos engagements pour la planète, pour l'alimentation et pour les Hommes. The B! Pact donne à chacun les moyens d'être acteur de cette transformation, et d'en être fiers. Cette année particulièrement, nos équipes et nos partenaires se sont fortement mobilisés pour rendre accessible une alimentation végétale saine. »

Anne-Sophie Fontaine, Directrice RSE et communication externe du Groupe Bonduelle

(1) VegeGo! est présenté au chapitre 1 du document d'enregistrement universel 2019-2020.

2.1.2 L'ambition B Corp – GRI 102-14, 102-46, 102-47, 102-48, 103-1, 103-2

« Nous traversons une période de transition climatique, environnementale et sociétale. L'épidémie de COVID-19 en a révélé plus encore les menaces et les opportunités. L'environnement et l'économie mondiale se repensent en de nouveaux scénarios. Les consommateurs réinterrogent leurs besoins et leurs attentes. Dans ce contexte, la décision de Bonduelle de **réinventer son modèle d'affaires** pour le rendre plus résilient et créateur d'impacts positifs, prend encore plus de sens.

Il y a deux ans, Bonduelle a pris un engagement fort dans cette voie. Nous avons lancé notre démarche de certification B Corp. Cette ambition porte notre volonté d'amélioration continue. Elle nous a aidés à réaffirmer nos engagements. Elle

est à la fois engageante et inspirante pour tous : collaborateurs, partenaires, consommateurs et communautés locales.

Au-delà de nos activités, nous souhaitons témoigner de l'impact positif de cette transformation et être moteur du changement à grande échelle. C'est pourquoi Bonduelle intègre cette année le programme B Movement Builders de B Lab, aux côtés de cinq autres entreprises pionnières.

En affirmant notre rôle d'acteur agroalimentaire responsable et de chef de file, nous partageons avec chacun notre ambition d'être meilleurs pour le monde. »

Guillaume Debrosse, Directeur général du Groupe Bonduelle

2.1.3 The B! Pact – GRI 102-46, 102-47, 102-48, 103-1, 103-2











Bonduelle souhaite créer, avec l'ensemble de ses parties prenantes, un futur meilleur par l'alimentation végétale. Le groupe a initié The B! Pact : un triple engagement pour la planète, l'alimentation, et les Hommes.

Autour d'actions concrètes et mesurables, The B! Pact vise à faire grandir la place de l'alimentation végétale dans le

régime alimentaire de chacun. Il mobilise nos équipes et nos partenaires.

Cette démarche contribue à 6 des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Bonduelle est membre depuis 2003 du Pacte mondial des Nations unies.

The B! Pact : un triple engagement

						
	Nous soutenons une agriculture responsable, partout dans le monde, et cherchons chaque jour de nouvelles façons de cultiver, préparer et vendre nos produits.	Nous œuvrons chaque jour à rendre l'alimentation végétale accessible à tous et à faire la promotion d'une alimentation savoureuse et plus saine.	Nous nous engageons pour que notre impact économique et social soit positif, pour nos employés et les communautés.			
Objectifs 2025	<p>#1 100 % des surfaces cultivées avec des techniques culturales alternatives (voir 2.3.2).</p> <p>#2 20 % de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre en 2035 (voir 2.4.2).</p> <p>#3 100 % d'emballages conçus pour être recyclables ou réutilisables (voir 2.4.3).</p>	<p>#4 100 % de nos marques avec un impact positif (voir 2.5.2).</p> <p>#5 Encourager les bonnes pratiques alimentaires avec la Fondation Louis Bonduelle (voir 2.5.3).</p>	<p>#6 0 accident du travail (voir 2.6.3).</p> <p>#7 100 % des sites du Groupe Bonduelle impliqués dans des projets locaux (voir 2.6.4).</p>			
Contribution aux Objectifs de Développement Durable des Nations unies	 <p>cible 6.3 cible 6.4</p>	 <p>cible 7.2 cible 7.3</p>	 <p>cible 15.1 cible 15.3</p>	 <p>cible 2.4</p>	 <p>cible 12.2 cible 12.3 cible 12.5</p>	 <p>cible 8.8</p>

2.1.4 Gouvernance – GRI 102-18, 103-3

Bonduelle a constitué cette année un Comité de Pilotage B Corp. Animé par la Directrice RSE et Communication externe du Groupe Bonduelle, il est notamment composé de Guillaume Debrosse, Directeur général du Groupe Bonduelle et du *Chief Executive Board* (CEB). Ce comité assure la gouvernance de l'ambition B Corp du groupe et de la stratégie The B! Pact. Il remplace l'ancien Comité RSE. Il valide les orientations stratégiques, les plans d'action et les choix d'investissements. Il suit l'avancement des projets.

La Directrice RSE et Communication externe partage la stratégie RSE et son déploiement au sein du *Group Management Committee* (GMC), qui supervise ainsi la mise en œuvre transverse du plan d'actions.

La Direction RSE impulse la stratégie du groupe et son déploiement, en concertation avec le réseau interne de correspondants RSE dans les métiers et les *business units*.

En 2019-2020, ces différents organes de gouvernance et de pilotage ont travaillé de concert à établir des feuilles de route partagées pour atteindre l'ambition B Corp et les objectifs The B! Pact.

Une démarche RSE déclinée dans les *business units*

La *business unit* BFA s'est appropriée la démarche et les objectifs The B! Pact qu'elle a déclinés en sous-objectifs précis. Cette feuille de route a été établie pour répondre également aux enjeux de l'analyse de matérialité réalisée en 2019. Elle marquera également une première avancée vers l'ambition B Corp. En 2019-2020, BFA a ainsi accéléré sa démarche sur l'éco-conception des emballages, notamment en plastique, l'intensité eau et l'intensité énergie. BFA a intégré la performance sur ces trois enjeux prioritaires dans ses critères d'allocation des bonus.

La *business unit* BALL a redéfini sa stratégie et ses indicateurs de suivi RSE au regard de The B! Pact et de l'ambition B Corp du groupe. Huit groupes de travail thématiques en déploient les plans d'action. En 2019-2020, BALL a ainsi adopté une politique environnementale pour ses usines. Celle-ci unifie les objectifs des sites, autour d'un système de gestion environnemental partagé. La *business unit* a effectué une première évaluation des risques RSE de ses fournisseurs. De nombreuses actions ont été déployées par les ressources humaines, afin de favoriser l'embauche locale, la diversité, le bien-être des salariés, la formation, et les initiatives solidaires et locales. Cette dynamique RSE a été récompensée par le Prix de Reconnaissance 2020 de la Chambre de commerce et d'industrie française au Canada (CCIFD), dans la catégorie Prix RSE.

2.2 Ouvrir la voie du changement

2.2.1 B Movement Builders



Bonduelle a rejoint en 2020 B Movement Builders, aux côtés de cinq autres entreprises pionnières : Danone, Gerda, Givaudan, Magalu et Natura&Co. Cette initiative a été créée par B Lab afin de rassembler les grandes entreprises multinationales engagées dans un modèle d'affaires plus durable et résilient, qui prend en compte toutes les parties prenantes de l'entreprise, y compris les actionnaires.

Le groupe reconnaît ainsi que :

- la transformation est créatrice de valeur partagée pour toutes les parties prenantes et doit être portée par des objectifs ambitieux ;
- les engagements crédibles et concrets s'appuient sur des actions mesurables et une gouvernance transparente ;
- la collaboration crée un impact collectif, élargit les opportunités et favorise l'apprentissage mutuel.

Bonduelle s'engage à collaborer avec ses pairs, à apprendre et partager les meilleures pratiques, et à agir pour contribuer à changer la culture et les entreprises, à grande échelle.

2.2.2 Participation aux réflexions sectorielles – GRI 102-13

Bonduelle, en tant qu'acteur significatif de son secteur, agit au sein des organisations professionnelles afin d'apporter son expertise économique et industrielle et défendre ses intérêts et ceux de ses confrères. Le groupe s'implique dans les interprofessions et fédérations et auprès des instances gouvernementales des pays où il est présent. Une centaine de collaborateurs du groupe sont impliqués dans les organisations professionnelles. Ils ont poursuivi leurs engagements pour défendre leurs intérêts et ceux des consommateurs, des clients, des fournisseurs et des partenaires agricoles. Les collaborateurs Bonduelle apportent également des réponses aux représentants de la filière afin d'assurer l'application de la réglementation dans des domaines tels que l'approvisionnement en matières premières agricoles, la production industrielle, la protection des consommateurs. Le Groupe Bonduelle n'a pas recours à des professionnels extérieurs pour la représentation de ses intérêts et n'a financé aucun parti politique en 2019-2020. En 2019-2020, les collaborateurs du Groupe Bonduelle ont

dirigé, en tant que représentants de l'entreprise, environ 80 organisations professionnelles dans le monde. Ils ont ainsi exercé des mandats de Président, Vice-président ou d'administrateur notamment :

- en Allemagne : CCFA (Chambre de commerce franco-allemande) ;
- au Canada : CCIFC (Chambre de commerce et d'industrie française), CTAQ (Conseil de la transformation alimentaire Québec), Fondation Initia, *Midwest Food Products Association*, Moisson Montréal, TransformAction ;
- en Espagne : PROMARCA (association qui regroupe la plupart des fabricants de grandes marques de produits alimentaires, de boissons, de pharmacies et de parfumeries) ;
- aux États-Unis : *United Fresh (United Fresh Produce Association)*, *Produce Marketing Association*, *Fresh Produce & Floral Council*, *Western Growers*, *The American Farm Bureau Federation* ;
- en Europe : PROFEL (Organisation européenne des industries transformatrices de fruits et légumes) ;
- en France : FIAC (Fédération française des industries d'aliments conservés), CTCPA (Centre technique agroalimentaire), UNILET (Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés), ANIA (Association nationale des industries

alimentaires), ADEPALE (Association des entreprises de produits alimentaires élaborés), ANIFELT (Association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés), SYNAFAP (Syndicat des fabricants de produits traiteurs frais) ;

- en Italie : UIF – *Gruppo « IV Gamma » (Associazione Italiana Industrie Prodotti Alimentari* – Groupe des entreprises de fruits et légumes frais, lavés, emballés et prêts à consommer au sein de l'Association italienne des industries alimentaires) ;
- en Hongrie : Association des entreprises alimentaires d'appertisation.

2.2.3 Relations parties prenantes

– GRI 102-42

Bonduelle mène une politique de dialogue structurée autour d'échanges réguliers et de réunions stratégiques. En interne, le groupe entretient des relations avec ses collaborateurs et ses partenaires sociaux. En externe, le groupe consulte et échange avec les agriculteurs, les fournisseurs, les consommateurs, les institutions publiques nationales et locales, etc. (voir 2.10.4).

3 Une entreprise meilleure pour la planète, avec nos agriculteurs partenaires

3.1 Le modèle d'approvisionnement en légumes – GRI 102-9, 203-2

Bonduelle, avec ses agriculteurs partenaires, cultive plus de 30 légumes différents, représentant près de 500 variétés. En tant qu'acteur majeur de la première transformation agro-industrielle des légumes, Bonduelle joue un rôle clé dans la filière :

- il est le partenaire des agriculteurs et prescripteur d'innovations pour l'amont agricole ;
- en mettant sur le marché des légumes surgelés, appertisés et de 4^e et 5^e gammes, il offre aux agriculteurs des opportunités de diversification des cultures et leur permet d'allonger les rotations. Il contribue ainsi à la réduction de l'exposition des agriculteurs aux risques techniques et agronomiques d'une part (grâce à l'allongement des rotations), et aux risques économiques (volatilité des marchés des commodités agricoles), d'autre part.

Pour produire des légumes de qualité et accessibles à tous, Bonduelle a construit un modèle d'approvisionnement qui privilégie les achats auprès de producteurs partenaires. Avec ses producteurs partenaires, Bonduelle maîtrise les modalités de production et assure le suivi technique des parcelles pendant tout le cycle de culture. Ce modèle est le modèle majeur : il concerne 81 % des surfaces ⁽¹⁾ dont 6 % sont exploitées par Bonduelle lui-même. Le groupe y cultive son savoir-faire agronomique et y développe des techniques culturales alternatives.

Ce modèle présente aussi de nombreux avantages pour les agriculteurs producteurs partenaires :

- **indépendance** : Bonduelle ne représente dans la plupart des cas pas plus de 20 % de leur chiffre d'affaires ;
- **sécurisation de leur activité** grâce à des prix garantis plusieurs mois à l'avance et indépendants des cours mondiaux des matières premières ;
- **rémunération équitable** entre agriculteurs, corrigée dans certains bassins des aléas climatiques ou des variations de rendements. Ces variations sont en effet inévitables en raison de l'étalement dans le temps des semis et des récoltes pour permettre un approvisionnement linéaire des usines et l'optimisation de l'usage de leur capacité ;
- **accès à l'expertise** de 315 professionnels de l'agronomie incluant ingénieurs et techniciens de terrain aussi appelés qui partagent avec eux leurs connaissances et savoir-faire ;

— le Groupe Bonduelle travaille également avec des prestataires de services qui peuvent assurer le transport, le semis, la récolte ou d'autres opérations culturales (binage caméra, traitements de protection des cultures, etc.). Ceci évite aux producteurs des investissements coûteux en matériels spécifiques et permet d'optimiser l'efficacité opérationnelle ;

— enfin, Bonduelle entretient des relations étroites avec ses agriculteurs partenaires (voir 2.10.4 Modalités de dialogue avec les parties prenantes et 2.3.3 Organisation, leviers d'action et moyens mis en œuvre).

Cette démarche permet à Bonduelle de se concentrer sur son cœur de métier (la préparation des matières premières) tout en développant son savoir-faire agronomique.

Pour compléter ses approvisionnements, Bonduelle effectue des achats auprès d'autres fournisseurs. Dans ce cadre, il applique des cahiers des charges d'achats aux standards aussi exigeants que ceux appliqués par les agriculteurs partenaires. Ces approvisionnements concernent 19 % des surfaces cultivées pour Bonduelle. Ils concernent certaines cultures spécifiques ou pallient les baisses de rendement certaines années.

3.2 The B! Pact – Objectif #1 : 100 % des surfaces sont cultivées avec des techniques culturales alternatives

3.2.1 Stratégie Bonduelle pour la transition agroécologique, au cœur de l'engagement The B! Pact – GRI 102-9, 103-2

Le Groupe Bonduelle souhaite participer activement à la transition agroécologique pour renforcer la résilience des cultures, maintenir leur productivité dans le contexte du changement climatique, proposer des fruits, légumes et légumineuses toujours plus sains et préserver la biodiversité. Il entend ainsi prendre part au développement de l'agriculture de demain, qui permettra de nourrir neuf milliards d'êtres humains en 2050.

Cette volonté du groupe se retrouve dans sa signature de marque « La nature, notre futur » qui place l'ambition de

(1) Dans ce document, les données exprimées en % de surfaces sont établies sur la base des surfaces cultivées par les agriculteurs partenaires, hors surfaces équivalentes fournisseurs.

préservation de la nature au cœur de son action. Elle s'incarne également dans le pilier « Planet » de l'engagement The B! Pact du Groupe Bonduelle. L'ambition de ce pilier est de soutenir une agriculture responsable, partout dans le monde, et de chercher chaque jour de nouvelles façons de cultiver, préparer et vendre ses produits.

Le Groupe Bonduelle est convaincu que l'agroécologie va au-delà d'un ensemble de techniques agricoles. Elle doit s'appréhender dans de multiples facettes dont se saisissent ses acteurs avec pour objectif de refonder une alliance entre l'agriculture, l'environnement, la science et la société. Bonduelle souhaite s'appuyer sur les forces de son modèle d'approvisionnement en légumes (voir ci-dessus, 2.3.1 Le modèle d'approvisionnement en légumes), pour co-construire avec l'ensemble des acteurs de la filière une agronomie inclusive. Elle apporte une solution à de multiples enjeux : sécurité alimentaire, besoin nutritionnel, protection de l'environnement, lutte contre le réchauffement climatique, soutien aux producteurs.

C'est à partir de cette vision holistique de l'agriculture que les services agronomiques du Groupe Bonduelle se sont saisis de l'ambition exprimée de devenir une entreprise à impact positif. Ils définiront ainsi la feuille de route The B! Pact Agro qui en sera la traduction opérationnelle sur le terrain.

3.2.2 5 Fondamentaux en environnement à mettre en œuvre pour progresser dans la transition agroécologique



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé ses engagements pour la planète. En attendant la mise en œuvre de sa feuille de route qu'il souhaite très complète, Bonduelle s'était fixé dès 2018-2019 un objectif de moyens.

#1 Bonduelle souhaite d'ici à 2025, atteindre 100 % des surfaces cultivées par ses producteurs partenaires avec une combinaison de techniques culturales alternatives permettant de progresser sur chacun de ses 5 fondamentaux RSE agronomiques.

Au 30 juin 2020, 85%⁽¹⁾ des surfaces sont cultivées par ses producteurs partenaires avec une combinaison de techniques culturales alternatives permettant de progresser sur les 5 fondamentaux RSE agronomiques : les sols, l'eau, les résidus, la biodiversité, l'empreinte carbone.

Les 5 fondamentaux RSE agronomiques permettent de garantir et maximiser les fonctionnalités offertes par les écosystèmes, afin de pérenniser la production agricole et autres services rendus à la société (filtration de l'eau, séquestration du carbone, etc.).

Des objectifs précis se rapportent à ces 5 fondamentaux :

Priorités	Objectifs
Sols	Préserver la fertilité des sols (chimique et biologique)
	Préserver la structure des sols notamment en les prémunissant de la compaction
	Lutter contre l'érosion des sols
Eau	Optimiser les usages de l'eau
	Protéger la qualité des ressources en eau
Résidus	Diminuer le recours aux pesticides chimiques
	Augmenter la part des légumes produits en agriculture biologique
Biodiversité	Protéger et augmenter la biodiversité
	Protéger les abeilles
Empreinte carbone	Réduire les émissions
	Améliorer la séquestration de carbone dans les sols

(1) Au 30 juin 2020, pour la première année de mise en œuvre de cet indicateur, les équipes agronomiques des bassins étaient déjà en mesure d'effectuer un reporting sur environ 30 % des surfaces cultivées par les producteurs partenaires.

Une entreprise meilleure pour la planète, avec nos agriculteurs partenaires

Des leviers d'action généraux qui font l'objet d'un consensus se rapportent ensuite directement à ces objectifs. Les techniques culturales alternatives peuvent être catégorisées dans ces leviers. Le détail des leviers d'action associés aux objectifs est présenté ci-après.

Préserver la fertilité des sols et lutter contre leur érosion

Les sols sont au centre des systèmes de production. Support de culture, ils sont également une structure poreuse qui absorbe l'air et l'eau et sont riches en éléments nutritifs nécessaires à la nutrition des plantes. La bonne santé des sols dépend grandement de leur capacité à rester « vivants » : dans une cuillère à café de sol, on peut trouver jusqu'à plus d'un milliard de bactéries, champignons et autres organismes.

Une mauvaise gestion des sols (tassement important, monoculture, travail du sol excessif, etc.) peut représenter de vraies menaces pour leur fertilité, mettant directement en péril la possibilité des populations humaines de se nourrir. Le maintien de leur fertilité est donc une priorité.

Elle inclut :

- la fertilité chimique : maintien des éléments nutritifs, pour la nutrition des plantes ;
- la fertilité physique : maintien de la structure et des pores du sol, retenant l'eau ainsi disponible pour les plantes et permettant de lutter contre l'érosion ;
- la fertilité biologique : maintien des organismes vivants dans le sol, qui entretiennent le sol.

Les grands leviers qui permettront aux producteurs partenaires du Groupe Bonduelle d'agir sur ces composantes sont :

- le maintien de la couverture du sol ;
- le travail du sol ;
- la diversité des plantes cultivées.

Fort de ses compétences agronomiques, Bonduelle a listé des pratiques agricoles précises qui sont la mise en pratique de ces leviers.

Protéger la ressource en eau, en quantité et en qualité

La production agricole dépend très fortement de l'eau. Elle est le secteur le plus consommateur d'eau, notamment par l'irrigation, et l'un des principaux pollueurs de cette ressource. Or elle est elle-même très vulnérable face aux risques qu'elle induit : manque d'eau, eau rendue impropre à l'irrigation, etc.

Il s'agit donc d'augmenter l'efficacité d'utilisation de l'eau pour la préserver en termes quantitatifs et de diminuer l'impact des pratiques agricoles sur sa qualité.

Les grands leviers qui permettront aux producteurs partenaires du Groupe Bonduelle d'agir sur ces composantes sont :

- le pilotage de l'irrigation ;
- les équipements d'irrigation de précision ;

- l'utilisation de sources alternatives d'eau d'irrigation ;
- la gestion de la fertilisation azotée.

Diminuer, voire éliminer, les résidus de pesticides

— GRI 103-1

Pour garantir une alimentation saine tout en protégeant l'environnement, Bonduelle cherche à diminuer la quantité de produits de synthèse utilisés pour la protection des plantes.

Les producteurs partenaires du Groupe Bonduelle mettent en œuvre de nombreuses techniques culturales alternatives pour diminuer le recours aux pesticides chimiques :

- l'usage raisonné des pesticides grâce à des outils d'aide à la décision ;
- le recours à des substituts biologiques, mécaniques, thermiques ou agronomiques ;
- l'application optimisée des pesticides (localisée, en concentration variable selon les besoins...).

Des analyses des niveaux de résidus dans les légumes à la récolte sont conduites dans toutes les *business units* et plus particulièrement chez Bonduelle Europe Long Life (BELL) et Bonduelle Fresh Europe (BFE) afin d'identifier les produits traçants. Des programmes alternatifs de protection des cultures sont en cours de déploiement ou en développement dans les *business units* BELL et BFE. Le programme « Neutral » développé par BFE, concourt également à la réduction des résidus de produits phytosanitaires chimiques. L'objectif est de supprimer l'utilisation de molécules autorisées mais à fort impact potentiel sur la santé humaine et l'environnement.

En 2019, les efforts de réduction de l'usage des produits phytosanitaires ont porté leurs fruits. La gamme de produits sans résidus de pesticides s'est étoffée en 2019-2020 (voir 2.5.2.1).

Protéger et favoriser la biodiversité

L'agriculture exploite la biodiversité dans toutes ses dimensions – du gène au paysage – et dans toutes ses fonctions (services écosystémiques). Certaines pratiques agricoles peuvent porter atteinte à la biodiversité, contribuant à son érosion et de ce fait même à la réduction du potentiel de production, qui repose sur de nombreux services écosystémiques en lien avec la biodiversité.

Il s'agit donc de préserver cette biodiversité et même de chercher à l'augmenter.

Les grands leviers qui permettront au Groupe Bonduelle d'agir sur ces composantes sont :

- la mise en place de plans d'action biodiversité et le suivi d'espèces ;
- l'augmentation de la diversité cultivée ;
- le maintien et/ou la création d'habitats semi-naturels.

Réduire l'empreinte carbone pour lutter contre le réchauffement climatique

L'agriculture est un des secteurs les plus directement impactés par le climat. Les phénomènes météorologiques extrêmes



sont plus fréquents : les vagues de chaleur et les sécheresses peuvent impacter fortement les rendements. Comme pour toutes les activités humaines, la réduction des émissions de gaz à effet de serre doit être un objectif.

Deux grands leviers d'action existent en agriculture :

- la réduction des émissions *via* notamment le management de la fertilisation azotée ;
- la séquestration du carbone dans les sols.

À l'échelle de la planète, les sols sont en effet le deuxième plus grand réservoir de carbone après les océans. Les sols jouent donc un rôle essentiel dans la régulation du climat de la planète.

Le recours aux couverts végétaux et aux techniques de conservation des sols (décrites plus bas) participe à l'amélioration de la séquestration de carbone dans les sols. Le projet Sols Vivants (voir 2.3.3.6 La coopération entre filières) a pour objectif de remettre le sol au centre de la création de valeur de la filière agroalimentaire. L'un de ses volets est centré sur la valorisation de la séquestration du carbone dans les sols.

3.2.3 Des indicateurs de suivi et de progrès

De 2018 à 2020, Bonduelle a élaboré une batterie d'indicateurs et mis en place les outils lui permettant de suivre son ambition de 100 % de surfaces cultivées avec au moins une pratique culturale alternative.

Pour les années à venir, le groupe a pour ambition de mieux mesurer l'impact de ses pratiques agricoles. Pour cela, il développe des mesures quantitatives de résultats (ex : quantité d'azote minéral utilisé/tonne de légume produit), qui viendront compléter l'évaluation du déploiement des techniques culturales alternatives sur les surfaces cultivées.

L'outil Agro One (voir 2.3.3.5 La technologie au service de l'agroécologie) sera un support central à la collecte de ces informations.

3.3 Organisation, leviers d'action et moyens mis en œuvre

3.3.1 L'organisation du groupe au service de la stratégie agronomique – GRI 103-2

Pour répondre aux attentes et aux enjeux des pays et des marchés, l'organisation agronomique du groupe se cale sur une approche par *business unit*. Chacune est responsable de sa politique agricole dans le cadre d'une stratégie agronomique groupe qui définit des objectifs de progrès communs, tout en tenant compte des spécificités de chaque *business unit*.

Réorganisation du Service Agronomique Groupe

En 2019-2020, le Service Agronomique Groupe de Bonduelle s'est réorganisé par pôles pour exercer au mieux sa mission de déploiement et de coordination de la stratégie agronomique dans les *business units*. Chaque pôle participe à la veille en R&D autour des technologies et des initiatives prometteuses et profitables à plusieurs bassins et à l'identification des sujets émergents dans une vision prospective. Le Service Agronomique Groupe se compose donc désormais de 3 pôles :

- **Qualité et Protection des cultures** : coordination du réseau autour des thématiques qualité et protection des cultures, avec un focus renforcé sur la démarche « sans résidu » ;
- **Performance** : coordination du réseau autour de l'expertise génétique et notamment de l'amélioration des récoltes ;
- **Environnement et Éthique** : coordination du réseau autour des thématiques liées à l'eau, le sol, la biodiversité et le climat, animation de la démarche de certification environnementale et alignement avec l'ambition B Corp.

Échanges renforcés entre le Service Agronomique Groupe et les Directeurs de bassins

Depuis 20 ans, des Journées Techniques Agronomiques réunissent physiquement les Directeurs de bassins, pour échanger et tirer parti de la force du réseau.

Afin de renforcer encore ces liens et synergies, le Service Agronomique Groupe réunit désormais chaque mois les Directeurs de bassins de production pour partager les avancées des projets groupe et les retours d'expériences et définir les actions. En 2019-2020, ces Directeurs de bassins de production étaient une douzaine ; à leur tour, ils relaient les informations auprès de leurs équipes de terrain locales.

Un site à destination de tous les acteurs de la communauté agro

Le Groupe Bonduelle est convaincu que les avancées de demain s'ancrent dès aujourd'hui dans les expérimentations et les collaborations sur le terrain. Dans cet esprit, le groupe développe un nouveau site internet « Agro Group Web Site » à destination de ses 315 professionnels de l'agronomie. Support pour les groupes de travail interbassins, il crée du lien entre les professionnels et permet les échanges de bonnes pratiques.

3.3.2 La R&D : participer au développement de nouvelles connaissances et techniques

Des hommes et des moyens dédiés en interne

Dans chaque bassin, du temps homme (technicien de terrain ou responsable R&D dédié) et des budgets sont consacrés à la mise en place d'essais agronomiques de terrain, à leur suivi et à la production des résultats. Ces essais permettent de tester en permanence de nouvelles connaissances et technologies, et de contribuer à les intégrer judicieusement dans les itinéraires culturels des producteurs.

Des partenariats externes avec des instituts de recherche et start-up

Afin d'être plus performant dans ses travaux de R&D, Bonduelle cherche à nouer des partenariats externes avec des instituts de recherche dédiés et start-up spécialisées. Ces partenaires sont sélectionnés pour la pertinence de leurs programmes par rapport aux priorités agronomiques définies par Bonduelle.

Les partenariats sont nombreux dans le domaine de l'AgTech. Le groupe souhaite concentrer ses efforts et ses investissements sur les innovations différenciantes pour la production de ses légumes et qui contribuent fortement à l'essor de l'agroécologie. Bonduelle est ainsi engagé dans des partenariats ciblant les domaines suivants :

- la robotisation, centrée à ce stade sur le désherbage ;
- l'efficacité et la précision du suivi cultural ;
- la prédiction de récolte (quantité et qualité) ;
- la gestion de la récolte ;
- les prévisions météorologiques ;
- le pilotage de l'irrigation.

Bonduelle poursuit ses efforts pour développer des moyens naturels alternatifs (se substituant à l'usage des produits phytosanitaires chimiques) de lutte contre les maladies et les ravageurs affectant certains légumes. Avec l'INRAE (l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement – France), il mène un travail de collaboration sur la maladie tellurique de la jambe noire du pois (complexe de pourritures racinaires). Ce travail fait l'objet d'une thèse doctorale. Ses objectifs sont, d'une part, d'améliorer les outils de diagnostic à la parcelle et, d'autre part, d'améliorer la connaissance des pathogènes impliqués et de déceler des pistes pour le développement d'outils de biocontrôle.

Les fermes Bonduelle, des fermes pilotes

La ferme pilote en Espagne (Torre-Pacheco, Murcie) a un rôle déterminant dans la mise en place d'itinéraires culturaux permettant de délivrer des produits sans résidu de pesticides, pour la *business unit* BFE. La ferme teste et met en œuvre à grande échelle de nombreuses innovations technologiques : réseau de surveillance d'insectes constitué de pièges connectés, filets anti-insectes, sondes capacimétriques connectées pour l'irrigation de précision, binage de précision assisté de caméra, robot de désherbage, suivi de culture spatialisé *via* drone, etc. La ferme est très impliquée dans la protection de l'environnement et engagée avec une ONG locale : l'ANSE.

En Russie, les agronomes de Bonduelle expérimentent depuis plus de cinq ans des pratiques agricoles visant à préserver la fertilité du sol tout en maintenant les rendements. Les sols y sont « lourds », riches en matière organique et les tests sont réalisés en condition irriguée et non irriguée. Parmi ces techniques, ils testent notamment le *strip-till*. Réalisé avec un

équipement de préparation de la ligne de semis spécifique et des tracteurs guidés par GPS, le *strip-till* limite la perturbation du sol. Il assure également une meilleure protection contre l'érosion, grâce à la couverture d'une grande partie du sol par les résidus de la culture précédente et/ou une culture intermédiaire (couvert végétal en interculture). Il favorise le développement de la biodiversité, diminuant drastiquement la consommation de carburant (- 50 %) et le recours à la fertilisation minérale. Concrètement plus de 75 % des surfaces de maïs doux sont cultivées avec des techniques de conservation du sol aujourd'hui. La ferme teste différents types de couverts végétaux afin d'éviter la problématique de repousse dans la culture suivante.

Des travaux sont également en cours pour tester les effets d'apports de gypse sur la teneur en micronutriments et la structure du sol. Cet amendement naturel riche en soufre et en calcium pourrait contribuer à augmenter la performance du système actuel fondé sur la rotation des cultures, la baisse du travail du sol et les couverts végétaux.

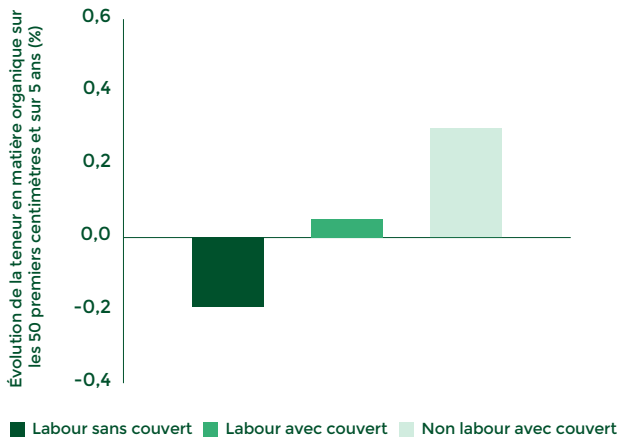
VEGESOL : des essais de longue durée au service d'une stratégie de long terme

La plateforme expérimentale **VEGESOL**, mise en place sur la ferme de la Woestyne (Renescur, France) est un projet de recherche inédit en France depuis 2010. Elle est le fruit d'un partenariat entre Bonduelle, Syngenta et l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens, France). Son objectif est de comparer, dans des rotations longues typiques du nord de la France et dans la durée, les effets de différents régimes de conduite du sol (labour du sol nu, labour avec couvert en interculture, non-labour en sol nu, non-labour avec couvert en interculture) sur les plantes, le sol, l'eau et l'environnement. En effet, l'adoption de nouvelles pratiques agricoles a des impacts à court, moyen et long terme. Il est donc primordial de mieux les appréhender pour en motiver l'adoption et éventuellement adapter leur mise en place.

VEGESOL a une vocation scientifique et de transfert de technologie auprès des agriculteurs. Elle produit à la fois des références scientifiques (trois thèses doctorales et neuf publications scientifiques à ce stade) démontrant le bien-fondé de pratiques agroécologiques mais aussi des enseignements pratiques permettant leur adoption et déploiement par les agriculteurs.

La première phase de huit ans a montré l'intérêt des couverts végétaux dans une rotation longue tout en maintenant les rendements. Ces effets positifs sont d'autant plus marqués lorsqu'ils sont associés à une réduction du travail du sol. Concrètement, ces choix culturaux augmentent la quantité de matière organique et l'activité biologique globale des sols. Les pertes d'éléments minéraux par lessivage diminuent (moins de pollution de l'eau) et l'efficacité des engrais azotés augmente (moins d'utilisation d'engrais). Les phénomènes de battance diminuent et les sols stockent plus de carbone, contribuant ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

Évolution de la teneur en matière organique, résultante et support de la biodiversité du sol, grâce au couvert végétal et à une réduction du travail du sol



La deuxième phase de VEGESOL se focalise sur les leviers agroécologiques d'augmentation de la résilience de la culture du pois vis-à-vis des maladies du sol et des stress abiotiques tels que les périodes d'extrême chaleur et de sécheresse.

3.3.3 Le conseil agronomique de terrain et le partage

Le rôle des techniciens de terrain

Les techniciens de terrain sont garants de la quantité et de la qualité de légumes récoltés dans les champs et acheminés vers l'usine. Ils sont présents sur le terrain, accompagnent et conseillent les agriculteurs partenaires du semis à la récolte, en passant par le suivi cultural. En tant qu'experts et partenaires de confiance des producteurs, ils sont un véritable levier pour contribuer à déployer les techniques culturales alternatives et les innovations testées par la R&D chez les producteurs. **La mise en œuvre de la stratégie agronomique de Bonduelle et par conséquent le portage de la transition agroécologique reposent sur le maillon essentiel que constituent les techniciens de terrain.**

En 2019-2020, le réseau agronomique de Bonduelle est composé de 315 experts incluant ingénieurs et techniciens de terrain aussi appelés chefs de plaine (*business unit* BFA incluse).

Une journée de réflexion pour repenser le rôle du chef de plaine dans un contexte de transition en agriculture

Une étude ethnographique réalisée en 2019, portant sur le profil des agriculteurs a été présentée à l'équipe agronomique du bassin Nord-Picardie à l'occasion d'une Journée Agronomique. Cet événement a réuni 31 personnes issues du service agronomique de la région Hauts-de-France à Ramecourt en février 2020. Subissant des pressions importantes dans toutes les composantes de leur métier (rendement, qualité, innocuité, prix, préservation de l'environnement, image), les agriculteurs expriment plus que jamais l'importance de mettre en place des solutions gagnantes pour tous : agriculteurs, industriels et commerçants, notamment pour réussir le tournant majeur que représente la transition agroécologique. Courroie de transmission entre les agriculteurs et Bonduelle, les techniciens de terrain ont un rôle majeur à y jouer. C'est pourquoi la deuxième partie de la Journée Agronomique a été consacrée à repenser ensemble le rôle de Bonduelle dans l'agriculture du futur. Les participants ont également identifié les nouveaux moyens à déployer pour que les techniciens de terrain puissent toujours améliorer leurs compétences et leurs connaissances en matière d'agroécologie. Ils souhaitent également renforcer leur présence sur le terrain – leur vocation et leur plus puissant levier d'action – et transmettre au mieux leur savoir-faire et les bonnes pratiques développées dans l'ensemble du réseau Bonduelle.

Les groupes d'échange entre agriculteurs

Bonduelle est conscient que ce sont les producteurs qui permettront aux grands principes de l'agriculture durable d'être déclinés localement de manière adaptée à chaque terroir et ainsi de devenir la nouvelle norme. Il est primordial pour le groupe de jouer son rôle pour les accompagner. Il le fait dans toutes les dimensions de sa relation technique et contractuelle, mais également en favorisant les échanges de bonnes pratiques.

Bonduelle a contribué à la création du **réseau Innova Terre** en 2016, dans le bassin Nord-Picardie. Ce groupe comporte aujourd'hui une soixantaine d'agriculteurs innovants désireux de développer des pratiques destinées à préserver et restaurer les sols afin de maintenir durablement leur fertilité biologique et leur potentiel productif. Les activités du réseau Innova Terre s'articulent autour de trois axes : la réduction du travail du sol, la protection maximale du sol, la rotation des cultures. Le réseau Innova Terre a également pour vocation de faciliter les échanges entre producteurs. L'élan impulsé par les producteurs innovants au sein du réseau Innova Terre devrait à terme générer un effet multiplicateur important qui permettra une rapide et large adoption de l'agroécologie en production de légumes.

3.3.4 Le choix des variétés de semences au cœur de la stratégie agronomique et des enjeux RSE

Le Groupe Bonduelle s'engage à ce que ses produits ne contiennent pas de légumes OGM (organisme génétiquement modifié). En conséquence, Bonduelle s'assure que ses producteurs partenaires n'utilisent aucune variété de semence génétiquement modifiée. Pour ce faire, le Groupe Bonduelle exige de ses fournisseurs semenciers qu'ils prennent des précautions extrêmes pour éviter toute présence involontaire d'organisme génétiquement modifié.

Le Groupe Bonduelle a développé des capacités d'évaluation de nouvelles variétés de légumes qui font référence dans le secteur et lui permettent de nouer d'étroits partenariats avec ses fournisseurs semenciers stratégiques. Les tests de nouvelles variétés permettent de mesurer leur adaptation aux différents territoires et leur comportement agronomique dans les conditions locales. Bonduelle expérimente les nouvelles variétés dans les conditions pédo- et agro-climatiques de chaque bassin cible. La sélection définitive d'une variété est réalisée après passage en usine pour tester ses performances technologiques.

Le choix des variétés de légumes a également une importance cruciale de par son influence sur plusieurs facteurs qui rendent possible la transition agroécologique. La variété impacte en effet la capacité de l'agriculteur à :

- maintenir la productivité et la qualité de la culture tout en réduisant l'usage d'intrants chimiques ;
- améliorer l'utilisation de l'eau et des nutriments du sol ;
- respecter la biodiversité.

Le groupe met ce choix variétal au cœur de sa politique. Il travaille, avec ses fournisseurs semenciers nationaux et internationaux, au développement par des méthodes de sélection classiques de variétés plus résistantes aux maladies, aux ravageurs. Il recherche également des variétés tolérantes aux stress abiotiques générés notamment par les aléas climatiques (stress hydrique et chaleur, notamment).

Bonduelle collabore ainsi avec des sélectionneurs et oriente leurs priorités en établissant des objectifs de caractéristiques agronomiques, qualités technologiques et organoleptiques. Par ses choix, Bonduelle entend favoriser une innovation qui permette de maintenir la productivité, tout en minimisant l'impact environnemental.

Récemment, Bonduelle a souhaité mettre ses partenariats avec les semenciers au service de la production de légumes secs. En encourageant les activités de recherche et de production des semenciers sur ces espèces, Bonduelle entend aider ses agriculteurs partenaires à leur faire une plus grande place dans leurs surfaces cultivées. Il apporte en cela une réponse aux attentes des consommateurs pour des légumes secs produits localement, sans résidu de pesticides, etc.

3.3.5 La technologie au service de l'agroécologie – GRI 103-2

Les technologies du numérique (internet, objets connectés, intelligence artificielle...) sont en train de modifier le monde agricole et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

L'émergence de ces nouvelles solutions génère un nombre important de données nouvelles. Cela rend nécessaire le développement d'une plateforme digitale centrale qui permette de collecter et d'analyser l'ensemble des données liées aux activités de production agricole et de restituer des informations pertinentes pour la prise de décision. Dans le cadre de sa transition digitale, le Groupe Bonduelle développe AgroOne. Cet outil permet aux agriculteurs partenaires et à Bonduelle de gérer réciproquement leur relation à chaque étape du processus agronomique : sélection des parcelles en fonction des risques et des plans de production, gestion des contrats, choix et approvisionnements en semences, gestion des semis & des plantations, suivi des cultures, planification et gestion des récoltes. Cet outil permet de collecter et d'exploiter de nombreuses informations sur la conduite des cultures.

Certains bassins de production utilisent par exemple des modèles prédictifs du développement de maladies fondés sur des données à l'échelle de la parcelle. Grâce à ces outils, ils optimisent les traitements fongiques (quantité minimale et efficacité maximale) et/ou estiment les risques à la parcelle d'échec de culture et le gaspillage de matières premières : semences, fertilisants, eau, etc. C'est le cas par exemple pour le risque aphanomyces (principal champignon pathogène responsable de la maladie tellurique du pois).

3.3.6 La coopération entre filières

Une parcelle est généralement utilisée année après année pour des cultures différentes. La rotation permet de préserver et augmenter la fertilité et l'activité biologique du sol ainsi que de prévenir des dégâts causés par les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes. Les surfaces cultivées pour Bonduelle ne le sont donc pas en permanence. Le sol est donc une ressource partagée. Une coopération entre filières agricoles est donc indispensable pour réussir à maintenir les sols vivants année après année.

Sols vivants, un programme au service de la qualité des sols et de la lutte contre le changement climatique

Bonduelle a adhéré à l'initiative Sols Vivants, lancée par l'ONG Earthworm en 2018 à travers un projet pilote dans le Santerre (Hauts-de-France). Ce projet fédère des acteurs de filières agro-alimentaires différentes présents sur ce territoire, qui ont des producteurs communs. Sols Vivants a pour ambition d'accompagner les agriculteurs dans la transition vers une agriculture plus respectueuse des sols, ceux-ci étant au cœur des systèmes productifs et un levier majeur dans la lutte contre le changement climatique.

L'initiative cherche à développer un critère de « sol vivant » qui soit opérationnel (facile à mesurer et explicite), et qui pourrait, à terme, être intégré dans les cahiers des charges des agro-industriels. Elle vise également à concevoir un système de rémunération afin de reconnaître les bonnes pratiques mise en place par les producteurs et être incitative. Elle souhaite concomitamment adapter la rémunération des agriculteurs afin de reconnaître les bonnes pratiques et être incitative. De plus, certains producteurs de Bonduelle font partie des agriculteurs engagés dans les pilotes en cours au sein du programme Sols Vivants.

Bonduelle, membre de la *Sustainable Agriculture Initiative* (SAI)

Créée en 2002 par l'industrie alimentaire (Danone, Unilever, Nestlé), la SAI compte aujourd'hui plus de 100 membres à travers la chaîne de valeur agricole. Son objectif est de soutenir le développement d'une agriculture durable dans le monde en animant échanges, collaboration et actions. La SAI permet une harmonisation et un engagement sur les définitions, les outils et les lignes directrices, pour accompagner la transition agroécologique tout au long de la chaîne de valeur.

3.3.7 Les certifications environnementales

Les certifications environnementales sont un moyen d'engager les producteurs dans des processus d'amélioration continue vertueux et d'apporter une caution extérieure aux efforts d'amélioration des pratiques de producteurs.

Les *business units* du groupe déjà engagées dans une démarche de certification l'ont poursuivi en 2019-2020. Ainsi, comme depuis plus de dix ans, cette année encore **100 % des légumes produits pour la *business unit* Bonduelle Fresh Europe sont certifiés *Global Gap* ou *Agriculture Biologique***. Ce protocole regroupe les référentiels de bonnes pratiques agricoles définissant les exigences imposées au niveau mondial aux entreprises agricoles et horticoles en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et de qualité.

De plus, **51 % de ces légumes proviennent d'exploitations certifiées LEAF** (*Linking Environment and Agriculture for the Future*), certification internationale gérée par l'association

britannique du même nom. Ce référentiel comporte 83 points de contrôle critiques et 21 recommandations qui couvrent des domaines aussi divers que la gestion des sols et les apports de nutriments aux cultures, la protection des cultures, la lutte contre la pollution et la gestion des déchets, l'efficacité énergétique et la gestion de l'eau. Progressivement, la *business unit* BFE accompagne l'ensemble de ses partenaires producteurs de salades dans l'obtention de cette certification avec pour objectif d'atteindre 100 % des volumes de salades certifiés LEAF en 2025.

Au niveau du groupe, Bonduelle réfléchit à la manière d'étendre les démarches de certifications dans les autres bassins de production.

3.3.8 La Charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle

Pour garantir la qualité des produits, la sécurité alimentaire et la bonne gestion des risques, le groupe s'est doté depuis 1996 d'une Charte d'approvisionnement agronomique mondiale. Cette charte fixe des règles que chacun des partenaires producteurs doit observer. Elle constitue un engagement contractuel exclusif depuis le choix de la variété à cultiver jusqu'à la récolte. Elle assure le respect du cahier des charges élaboré par Bonduelle qui porte sur différents domaines, tels que la sélection des parcelles, le choix des variétés et la conduite des cultures.

94 % des partenaires producteurs de Bonduelle se sont contractuellement engagés à respecter la Charte d'approvisionnement agronomique. Cette Charte d'approvisionnement agronomique est disponible en téléchargement sur le site Internet de Bonduelle : <https://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html> ⁽¹⁾.

La Charte d'approvisionnement agronomique est un des outils au cœur de la relation très étroite que Bonduelle entretient avec ses agriculteurs partenaires. Le groupe travaille à la conception de formes innovantes de partenariats avec les producteurs et souhaite les impliquer dans une véritable co-construction. Ce projet conduira le Groupe Bonduelle à revisiter sa Charte d'approvisionnement agronomique.

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet www.bonduelle.com ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

4 Une entreprise avec des usines meilleures pour la planète

4.1 Stratégie pour l'environnement – GRI 102-9, 103-2

Une politique circulaire et globale

Portée par la dynamique des objectifs « The B! Pact », la politique environnementale de Bonduelle a pour priorité la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la conception d'emballages responsables. Elle s'appuie sur une approche environnementale historique, circulaire et globale. Elle inclut ainsi également la préservation des ressources en eau, l'optimisation des intrants et des sortants et la gestion des déchets, le management du territoire et la gestion des flux de transport et les alternatives à la route.

Une démarche portée par des réseaux transverses

Le réseau énergies et eau et le réseau emballage déploient la politique environnementale de Bonduelle et essaient les bonnes pratiques. Ils partagent les outils, les moyens, les résultats et les sujets porteurs : *benchmark* des technologies, optimisation des investissements, harmonisation des pratiques, projets et plans de progrès, suivi des indicateurs communs, etc.

Un outil d'analyse des projets d'investissements industriels

Bonduelle a développé un outil d'analyse et de notation de l'impact environnemental de ses projets industriels. Toute validation de projet intègre désormais une dimension environnementale.

4.2 The B! Pact – Objectif #2 : - 20 % d'émission de gaz à effet de serre – GRI 103-2



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé ses engagements pour la planète.

#2 20 % de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre en 2035

Bonduelle s'est fixé pour objectif : 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'activité de Bonduelle en 2035 (base : 2018-2019) sur les *scopes* 1, 2 et 3. En 2019-2020, des groupes de travail transverses ont conçu la feuille de route du groupe pour l'atteinte de cette ambition. L'ensemble des *business units* la déclineront l'an prochain :

- Scope 1 : Émissions directes générées par Bonduelle
- Scope 2 : Émissions indirectes liées à l'achat d'électricité et de vapeur
- Scope 3 : Émissions indirectes liées à l'utilisation des produits Bonduelle, à la fin de vie des produits, etc. ou celles liées aux achats de produits et services, aux déplacements des salariés, etc. (Les déplacements des salariés représentent une part négligeable des émissions.)

4.2.1 Bilan des émissions de gaz à effet de serre du Groupe Bonduelle : un socle de référence

Bonduelle évalue l'empreinte carbone de son activité et de ses produits depuis 2003. Le groupe est soumis à l'obligation réglementaire française de communiquer les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre directs et indirects générés du fait de leurs activités ⁽¹⁾.

Bonduelle a développé un outil de comptage complet de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) avec l'appui d'experts externes, selon la méthode du *GHG protocol*. La majorité des

(1) Article 173-IV de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, défini par le décret du 21 août 2016 et modifiant l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

facteurs d'émissions sont issus de la base carbone ADEME. Les émissions globales en 2019-2020 s'élèvent à 2 346 138 teq CO₂ soit 1 874 kg CO₂ ramenés à la tonne de produit fabriqué.

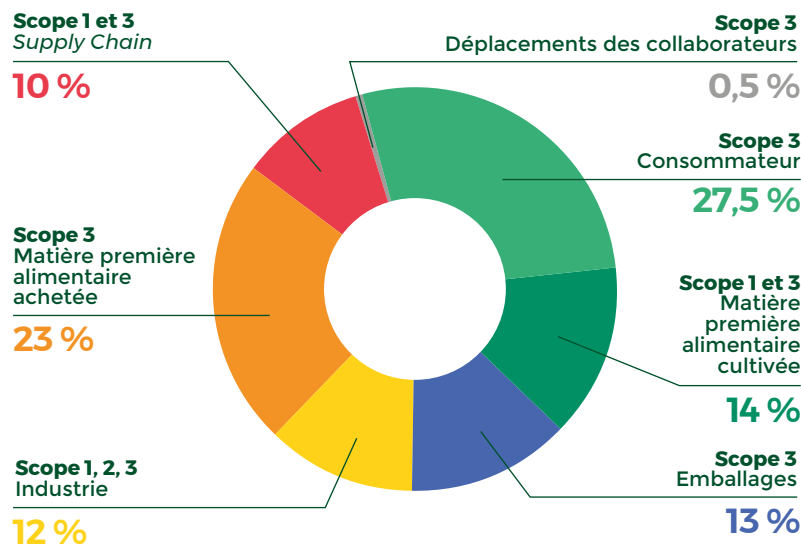
Le montant historique des émissions de gaz à effet de serre 2018-2019 de Bonduelle a été réajusté pour intégrer l'effet des mises à jour des facteurs d'émission 2019-2020. Bonduelle a émis 2 019 051 teq CO₂ en 2018-2019 (2 021 097 teq CO₂ calculé en 2018-2019 avec les anciens facteurs d'émission).

L'écart entre les émissions 2019-2020 et celles de l'année précédente est majoritairement dû à la consolidation du comptage des ingrédients de la *business unit* BFA. Cette consolidation a comptabilisé 230 000 teqCO₂ d'émissions supplémentaires. Cette hausse résultant d'une sous-estimation de la donnée 2018-2019.

En enlevant ce poste des périmètres totaux, l'évolution des émissions de Bonduelle est de + 4,7 % entre 2018-2019 et 2019-2020 par effet de la hausse d'activité et l'intégration de deux nouvelles entités industrielles en Russie et aux États-Unis. Le ratio des émissions ramenées à la tonne évolue de 1 555 à 1 592 kgeqCO₂/TMP en 2019-2020 soit une évolution de + 2,4 %.

Le Groupe Bonduelle travaille également à améliorer la séquestration du carbone par les sols cultivés et au travers de ses choix de pratiques culturales favorables (voir 2.3.2.2 5 Fondamentaux en environnement à mettre en œuvre pour progresser dans la transition agroécologique et 2.3.3.5 La technologie au service de l'agroécologie).

Répartition des émissions de gaz à effet de serre de Bonduelle



La répartition des émissions de gaz à effet de serre est analysée ainsi :

- **supply chain** : transport intersite et transport aval des produits finis. Majoritairement intégré au *Scope 3* du *GHG Protocol*. La partie du transport assuré en propre par la *business unit* BFA est incluse dans le *scope 1* ;
- **matière première alimentaire achetée** : achats de légumes et d'ingrédients nécessaires à la fabrication des produits (dont transport). Intégré au *scope 3* du *GHG Protocol* ;
- **industrie** : achat d'énergie, recharge de fluides frigorigènes et traitement des déchets des activités des sites de fabrication des produits. Intégré aux *scopes 1, 2 et 3* du *GHG Protocol* ;
- **emballages** : achat de l'emballage et transport jusqu'au site industriel de fabrication du produit final. Intégré au *scope 3* du *GHG Protocol* ;

- **consommateur** : stockage chez les distributeurs, usage par les consommateurs et fin de vie des produits vendus. Intégré au *scope 3* du *GHG Protocol* ;
- **matière première alimentaire cultivée** : légumes cultivés par Bonduelle ou par ses agriculteurs partenaires, nécessaires à la fabrication des produits (dont transport). Majoritairement intégré au *scope 3* du *GHG Protocol*. La partie de production agricole dans les fermes détenues en propre par les *business units* BFE et BEAM est incluse dans le *scope 1*.

En 2019-2020, Bonduelle a conçu deux outils de comptage carbone opérationnels, le premier dédié aux projets industriels, le second à la conception des emballages. Ces outils pilotes permettront la prise en compte précise de l'impact carbone dans la mise en place de projets industriels et la conception des emballages. En cours de test, ils seront déployés l'an prochain.

4.2.2 Actions de Bonduelle en faveur de sa transition énergétique pour une croissance verte – GRI 103-2

Bonduelle mène une politique active de transition énergétique selon trois axes :

1. substitution dans son mix des énergies les plus émettrices de gaz à effet de serre :

Bonduelle n'utilise plus de fioul lourd comme combustible depuis 2013-2014. L'énergie thermique fournie par des combustibles fossiles liquides (fioul domestique) représente moins de 1 % du mix énergétique thermique du groupe (12 % en 2010-2011) ;

2. recours à des énergies alternatives :

Bonduelle souhaite que 20 % de son mix énergétique soit d'origine renouvelable d'ici 2025, soit le double de la base de 2015-2016. En 2019-2020, les énergies alternatives ⁽¹⁾ représentent 9,7 % du mix énergétique de Bonduelle.

Dans les sites de Békéscsaba, Nagyköőrös et Nyiregyhaza (Hongrie), c'est en moyenne 88 % du biogaz issu des méthaniseurs internes d'effluents qui est valorisé en chaufferie ;

3. Co-développement de l'usage des énergies alternatives avec des partenaires locaux.

Le site Estrées-Mons (France) couvre 79 % de ses besoins en vapeur grâce à la centrale de production de vapeur d'origine biomasse. Le site économise plus de 18 000 tonnes de CO₂ par an. L'usine valorise 21 % de son gisement de composés végétaux en biométhane.

Les usines de Renescure et de Labenne (France) valorisent respectivement 97 % et 77 % de leurs gisements de composés végétaux en méthanisation, avec des partenaires locaux.

Par la valorisation de ses sous-produits et déchets végétaux sur les usines de Estrées-Mons, Vaulx-Vraucourt, Bordères, Labenne et Renescure, Bonduelle a estimé sa contribution à la production de biométhane à un équivalent d'environ 5 % de sa consommation annuelle de gaz naturel.



Énergies alternatives : Santarém (Portugal) produit de premiers kilowatts-heures solaires

Santarém a installé l'an dernier 3 030 panneaux solaires, soit 5 000 m² en toitures et en ombrelles de parking. L'usine a produit début 2020 ses kilowatts-heures solaires, représentant 7 à 8 % de ses besoins totaux. La réduction annuelle des émissions de CO₂ du site est estimée à 570 tonnes par an. D'autres usines du groupe étudient l'opportunité d'une installation solaire similaire sur leurs sites.

4.2.3 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle – GRI 103-2, 302-4

Électrique et thermique, l'énergie est essentielle au processus de production. L'électricité alimente le stockage des produits surgelés, le conditionnement des ateliers en froid, la fabrication de l'air comprimé, ainsi que certains équipements (moteurs et convoyeurs), certains chariots élévateurs, la production d'eau glacée, l'éclairage et la climatisation des locaux. Les énergies thermiques servent à la production de vapeur et d'eau chaude, au chauffage par aérothermie et aux engins de manutention. Bonduelle vise le « zéro perte en énergie » en ajustant sa consommation pour minimiser l'énergie perdue et supprimer le gaspillage.

Le réseau interne environnement et énergie déploie le plan d'actions afférent à cet objectif. Il comprend notamment l'audit des consommations sur site, le maintien des certifications ISO 50001 et l'implication dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergies. Le réseau diffuse également des outils de mesure et de pilotage. Les sites poursuivent leurs optimisations grâce aux systèmes de récupération de chaleur, aux LED et aux systèmes d'anti-gaspillage énergétique (*Start and Stop*). La démarche « zéro perte en énergie », appliquée aux consommations en électricité, en gaz et en vapeur, a permis d'atteindre les résultats suivants – GRI 302-4 :

Consommation énergétique rapportée à la production (électricité et équivalent gaz naturel - Groupe)

	Énergie totale Ratio kWh/TPF	Électricité Ratio kWh/TPF	Thermique (fossile + renouvelable) Ratio kWh/TPF
Périmètre 2019-2020	789	337	452
Périmètre 2018-2019	799	337	462
Évolution des ratios 2019-2020 versus 2018-2019	(1,2) %	-	(2,1) %

(1) Biogaz, biomasse et vapeur issue de la biomasse.

L'amélioration enregistrée est en ligne avec la politique d'amélioration continue de la performance énergétique de Bonduelle, mise en œuvre au travers de bonnes pratiques, des investissements et du management quotidien.

Audit et plan d'action sur les consommations

Les *business units* BELL, BALL, BEAM et BFE ont réalisé l'an dernier une grande campagne d'audit des consommations énergétiques sur 100 % de leurs sites. En 2019-2020, la plupart des sites ont identifié et commencé à mettre en place les moyens et les actions d'efficacité énergétique ciblés. Le déploiement de la démarche sur la *business unit* BFA est prévu pour 2020-2021.



Énergie : Renescure et Labenne (France) récupèrent la chaleur sur les groupes froids

Les sites de Renescure et de Labenne ont mis en place des systèmes de récupération de chaleur sur les groupes de production de froid de la surgélation. L'énergie récupérée chauffe les bâtiments de stockage.

Certification ISO 50001

13 sites Bonduelle sont certifiés ISO 50001 : Estrées-Mons conserve, Estrées-Mons surgelé, Bordères, Genas, Labenne, La Tourte, Renescure, Reutlingen, Rosporden, Saint-Benoist-sur-Vanne, Saint-Mihiel, Straelen et Vaulx-Vraucourt. Cette norme internationale dédiée au management de l'énergie vise l'amélioration continue des performances.

Mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergie

Bonduelle est impliqué dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergie. Les sites agro-industriels du groupe ont ainsi inscrit leurs actions d'améliorations technologiques et organisationnelles dans les projets d'économies d'énergie subventionnés. La valeur des certificats d'économies d'énergie (CEE) obtenus ou en cours d'obtention sur des opérations réalisées au cours de l'exercice 2019-2020 dans des technologies et des systèmes d'efficacité énergétique est de 235 464 648 kWhcumac⁽¹⁾. Bonduelle a en effet mené de nombreux projets pour récupérer de la chaleur, réguler les groupes frigorifiques et optimiser les chaudières.

4.3 The B! Pact – Objectif #3 : 100 % d'emballages conçus pour être recyclables ou réutilisables – GRI 103-1



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé ses engagements pour la planète.

#3 100 % d'emballages conçus pour être recyclables ou réutilisables en 2025

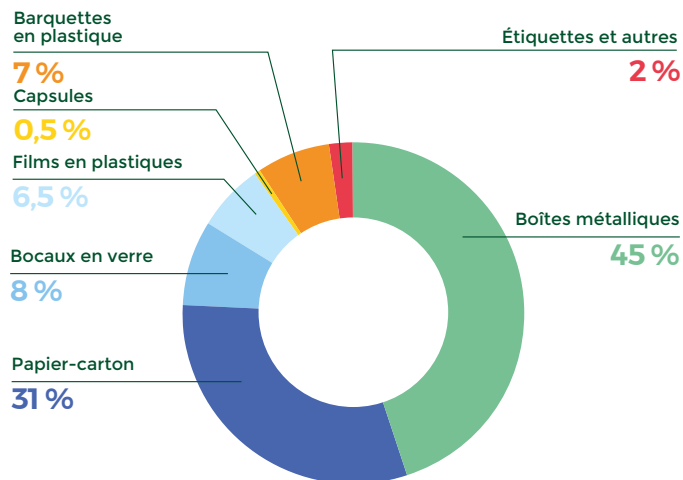
Bonduelle utilise différents types d'emballages pour assurer à ses clients la meilleure qualité et le meilleur usage :

- l'acier et l'aluminium pour les boîtes métalliques ;
- le verre pour les bocaux ;
- le plastique souple pour les sachets de légumes surgelés et frais ;
- le plastique rigide pour les barquettes des produits « traiteur » ;
- le carton pour certains emballages de surgelé et pour les emballages de regroupement et de transport.

Ces matériaux sont choisis en fonction des *process*, des besoins de conservation, des codes du marché et de leurs fonctionnalités attendues par rapport au produit et à leur usage.

(1) Le kWhcumac est l'unité de mesure des certificats d'économies d'énergie. Il correspond au kWh d'énergie finale cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit (kWh d'énergie finale cumac) et représente la quantité d'énergie économisée grâce aux opérations mises en place.

Répartition des matériaux d'emballage de Bonduelle



Bonduelle s'est fixé l'objectif de concevoir tous les emballages et produits en plastique à usage unique de façon à ce qu'ils soient conçus pour être 100 % recyclables et/ou réutilisables à échéance 2025.

Cet objectif renforce la politique de réduction de l'impact environnemental des emballages du groupe, en place depuis plusieurs années. Celle-ci s'articule autour de quatre axes :

- concevoir des emballages et produits recyclables et/ou réutilisables ;
- choisir des matériaux recyclés et respectueux de l'environnement ;
- réduire le poids des emballages et des produits ;
- augmenter la collecte, le tri et le recyclage.

En Europe, les *business units* BFE et BELL se sont fixé des objectifs complémentaires :

1. s'orienter vers une utilisation plus responsable des emballages et produits en plastique vierge pour réduire leur poids d'au moins 20 % ;
2. augmenter la collecte, le tri et le recyclage d'au moins 25 % ;
3. développer l'utilisation des plastiques recyclés pour qu'ils représentent au moins 30 % des matériaux utilisés dans les gammes de produits et emballages.

Ces objectifs sont alignés avec ceux du Pacte européen sur les emballages plastiques, signé en 2020 par Bonduelle.



Bonduelle a signé le Pacte européen sur les emballages plastiques

Aux côtés de 14 États membres et de deux ONG, le Groupe Bonduelle fait partie des entreprises qui ont signé en 2020 le Pacte européen sur les emballages plastiques. Ce pacte vise à renforcer l'innovation et la coopération européenne. Il pose quatre objectifs d'ici 2025 :

- concevoir tous les emballages et produits en plastique à usage unique de manière à ce qu'ils soient réutilisables dans la mesure du possible et, dans tous les cas, recyclables ;
- réduire l'usage des plastiques vierges dans les packagings et produits d'au moins 20 % en poids dont la moitié de cette réduction provient de la réduction absolue du poids de plastique ;
- augmenter les capacités de recyclage d'au moins 25 % ;
- incorporer au moins 30 % de plastique recyclé dans les nouveaux produits et emballages à usage unique.

En 2019-2020, Bonduelle a renforcé ses indicateurs internes et les outils de suivi de sa feuille de route sur les emballages. Le groupe et chacune de ses filiales ont poursuivi leur programme d'action, porté par une centaine de projets.



La business unit BELL rassemble ses équipes autour de l'emballage

Le *Pack Day* 2019 a réuni près de 150 managers de toute l'Europe sur l'empreinte environnementale des activités d'emballage. Les équipes achats, marketing, approvisionnement et innovation ont partagé leurs connaissances et leurs visions sur les enjeux environnementaux de l'emballage. L'événement a lancé la dynamique de la feuille de route de BELL pour atteindre les objectifs du groupe pour la réutilisation et la recyclabilité des emballages.

4.3.1 Analyse des cycles de vie des produits et des emballages

Bonduelle mène une démarche d'analyse de cycle de vie (ACV) en partenariat avec la Chaire ELSA – PACT, Chaire industrielle en évaluation de la durabilité du cycle de vie. L'objectif est de connaître précisément les impacts environnementaux de ses produits. Le groupe définit un cadre d'ACV applicable à l'ensemble de son périmètre et pertinent au regard des impacts environnementaux réels. En parallèle de ces travaux de recherche, Bonduelle réalise de premières ACV sur ses emballages et ses produits pilotes.

4.3.2 Concevoir des emballages et produits recyclables et/ou réutilisables

Aujourd'hui, la très grande majorité (> 89 %) des matériaux d'emballage utilisée par Bonduelle est conçue pour être recyclable ⁽¹⁾ ou réutilisable ⁽²⁾.

La fraction restante des matériaux d'emballage non recyclables ou réutilisables, faible en quantité proportionnelle, constitue néanmoins une difficulté technique et opérationnelle très importante pour pouvoir devenir recyclable ou réutilisable.

À titre d'exemple, Bonduelle poursuit ses travaux pour substituer les films souples multicouches non recyclables, notamment pour la gamme surgelée.

(1) Un emballage ou un composant d'emballage est recyclable si sa collecte post-consommation, son tri, et son recyclage sont effectifs à grande échelle. Un emballage peut être considéré comme recyclable si ses principaux composants (plus de 95 % de la totalité du poids de l'emballage) sont recyclables selon la définition ci-dessus, et si le reste des composants n'entrave pas la recyclabilité des composants principaux. Source : <http://www.wrap.org.uk/sites/files/wrap/Polymer-Choice-and-Recyclability-Guidance.pdf>. Les emballages conçus par Bonduelle pour être recyclables le sont d'un point de vue opérationnel, mais leur recyclage effectif dépend des filières existantes dans les pays.

(2) Un emballage est réutilisable s'il a été conçu pour accomplir ou prouve sa capacité à accomplir un nombre minimum de rotations dans un système pour réutilisation (par exemple, des bouteilles en verre consignées).

(3) Source Eurostat, données Europe 2017.

(4) Source : *Plastics – the Facts 2019, An analysis of European plastics production, demand and waste data, Plastics Europe (chiffres 2018)*.

4.3.3 Choisir des matériaux recyclés et respectueux de l'environnement – GRI 301-2

Bonduelle souhaite augmenter la part de matériau recyclé dans ses emballages partout où cela s'avère possible. Celle-ci atteint 55,2 % en 2019-2020 en Europe et 51,2 % toutes filiales confondues.

Le métal, le verre et le papier-carton sont des matériaux dont le recyclage est déjà avancé. En Europe, ils sont recyclés à plus de 75 % ⁽³⁾ contre plus de 30 % pour le plastique ⁽⁴⁾. C'est pourquoi Bonduelle renforce sa démarche en priorité sur le plastique. Le groupe veut réduire au maximum l'utilisation de matériaux vierges d'origine fossile. Bonduelle étudie constamment l'opportunité de substituer ses matériaux vierges d'origine fossile par des plastiques recyclés ou des matériaux d'origine renouvelable : carton ou plastiques d'origine végétale, par exemple.

Bonduelle mène une veille active sur les emballages respectueux de l'environnement. Le groupe identifie les opportunités de marché et évalue leur potentiel technico-économique.

4.3.4 Réduire le poids des emballages et des produits

Bonduelle réalise un diagnostic annuel de l'ensemble des emballages du groupe : métal, carton, plastique, verre, etc. Ce travail permet d'optimiser les quantités de matériaux utilisées au regard des avancées technologiques offertes par ses fournisseurs.

Pour chaque référence, Bonduelle et ses fournisseurs établissent un plan de réduction des épaisseurs des emballages. Une optimisation peut s'étendre sur deux à trois ans, période nécessaire pour concevoir et produire un emballage économe en matériaux à performance égale, tout en tenant compte des contraintes spécifiques des différentes procédures et outils industriels.

Cette démarche est déjà en place sur le métal (acier et aluminium), premier matériau d'emballage de Bonduelle. Le groupe élabore une stratégie similaire de réduction de ses emballages en papier-carton, deuxième matériau d'emballage du groupe.

4.3.5 Augmenter la collecte, le tri et le recyclage

Bonduelle suit le recyclage effectif des emballages qu'il met sur le marché. Le groupe vérifie l'existence des filières de recyclage dans les pays, avant de mettre en vente un produit avec un nouveau matériau d'emballage. En Europe, 80 % des boîtes de conserve, 76 % des bocaux en verre et 85 % des papiers et cartons sont recyclés ⁽¹⁾.

Bonduelle s'engage également avec les autres industriels et acteurs du recyclage pour faire avancer les filières et les technologies. En 2020, Bonduelle s'est joint au projet de CITEO pour le recyclage des films souples en PP (PolyPropylène) ou complexes en PO (Polyoléfine). Il vise à évaluer les voies de valorisation de ces emballages, et dirigera notamment des essais industriels de recyclage et d'utilisation du recyclé.

Par ailleurs, le groupe veille à minimiser l'impact carbone lié au transport de ses produits et emballages. Le groupe privilégie les fournisseurs au plus proche de ses usines de fabrication et favorise les alternatives à la route.



La business unit BEAM accélère sa démarche vers des emballages plus responsables

En Russie, Bonduelle optimise désormais systématiquement la réduction du poids et de la recyclabilité de tout nouvel emballage. La *business unit* a aminci les films plastiques des emballages primaires des produits surgelés et des emballages secondaires des produits en conserve. Enfin, Bonduelle en Russie participe au programme national de responsabilité élargie du producteur.

4.4 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau – GRI 103-2

4.4.1 Gestion durable de l'eau

Les usines Bonduelle utilisent l'eau en élément cuisiné du produit fini, pour les jus et sauces, et en *process* comme vecteur de transport et de transfert de chaleur ou de froid.

L'eau sert aussi au nettoyage des légumes et des lignes de production. La proportion entre ces usages dépend de l'activité industrielle pratiquée et diffère sur chaque site. En moyenne, Bonduelle utilise 11 litres d'eau pour fabriquer un kilo de produit fini. En amont de l'activité industrielle, l'eau d'irrigation des cultures est un facteur clé de performance et de la maîtrise de la qualité des légumes (voir 2.3.2.2).

Le Réseau d'expertise interne Environnement s'est fixé l'objectif que le groupe atteigne « zéro perte en eau ». Il a coconstruit pour cela un outil de management de l'eau et le revoit actuellement au regard de l'ambition B Corp du groupe. Cet outil structure l'auto-évaluation des *process* industriels et les plans d'action du groupe. Bonduelle poursuit l'actualisation constante de ses plans d'action dans les usines. Ceux-ci incluent notamment : le suivi des indicateurs de performance et des pertes en eau, l'installation d'équipements de contrôle et de maîtrise des consommations, le management des équipes, etc. Chaque site déploie également des actions spécifiques selon son profil de consommation. À titre d'exemple, les boucles de recirculation des eaux de *process* utilisent la même eau à plusieurs reprises pour le refroidissement des conserves.

La consommation d'eau totale a été, en 2019-2020, de 13 957 968 m³, dont 61,2 % issus d'eau de forage, 34,8 % d'eau du réseau de distribution urbain et 4 % d'eau de surface. Ramenée à la tonne de produits fabriqués, elle est de 11,1 m³/TPF, en ligne avec le ratio de 2018-2019.



Eau : Renescure (France) établit une consommation d'eau de référence

Le site de Renescure a établi des valeurs de référence afin de piloter plus précisément encore ses consommations d'eau de *process*. D'autres usines réaliseront ce même état des lieux.

Consommation d'eau rapportée à la production (Groupe)

	Eau Ratio m ³ /TPF
Périmètre 2019-2020	11,2
Périmètre 2018-2019	11,1
Évolution des ratios 2019-2020 vs 2018-2019	+ 0,9 %

(1) Source Eurostat, données Europe 2017.



Eau : les usines russes repensent entièrement leurs consommations d'eau

Depuis trois ans, Timashevsk et Novotitarovskaya restructurent entièrement leur dispositif de maîtrise des consommations d'eau.

Ces deux usines ont automatisé le suivi en temps réel de leur consommation, en mettant en réseau leurs compteurs digitaux. Les équipes analysent quotidiennement les relevés. Elles ont renforcé le *benchmark* de leurs consommations. Celui-ci comporte désormais, en plus des valeurs historiques des sites, les consommations des autres usines du groupe et le potentiel de consommation minimum des équipements.

Suite à cette analyse, les équipes ont apporté des modifications aux équipements. Elles ont notamment optimisé les installations de flottation, en supprimant le transfert hydraulique des composés végétaux flottants et augmentant le recyclage.

Elles ont encore cherché à réduire les consommations au plus juste des besoins. Sur le système de préparation, les usines russes ont adopté les buses économes en eau utilisées par l'usine de Bordères (France). Elles ont également mis en place des systèmes de *start and stop* sur la ligne de production de maïs.

Les baisses de consommations d'eau ont atteint plus de 20 % sur ces trois dernières années et se poursuivent.

4.4.2 Traitement de l'eau et pilotage des stations d'épuration

– GRI 103-2

Les services environnement des usines contrôlent et pilotent la qualité des effluents avant qu'ils rejoignent le milieu naturel. En 2019-2020, les effluents produits par l'activité industrielle contenaient une charge organique de 42 213 tonnes de demande chimique en oxygène (DCO). Celle-ci a été répartie ainsi :

- 61,5 % en stations d'épuration biologique aérées autonomes de Bonduelle ;
- 28,3 % en épandage agricole contrôlé ;
- 6,4 % en station d'épuration externe ;
- 3,8 % en rejet dans le milieu naturel conformément à la réglementation.



Eau : Nyiregyhaza (Hongrie) rénove sa station d'épuration

Bonduelle a investi dans la rénovation de la station d'épuration de l'usine de Nyiregyhaza. L'investissement a fortement amélioré la qualité de traitement des eaux usées avant leur rejet. La nouvelle installation a également optimisé la production de biogaz de 1 000 m³ supplémentaires par an. Celle-ci alimente la chaudière du site, génère de la chaleur, et en réduit ainsi les émissions carbone.

4.5 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire

– GRI 103-2

Bonduelle économise les ressources tout au long du cycle de vie de ses produits, dès la conception responsable des produits et des emballages (voir 2.5.4), et alimente l'économie circulaire.

4.5.1 Réduction à la source des composés végétaux

En 2019-2020, les sites Bonduelle ont généré 593 297 tonnes brutes de composés végétaux (composés végétaux – CV), soit un ratio ramené à la tonne de produits fabriqués de 474 kg CV/TPF. Ce ratio s'est amélioré de 2,2 % par rapport à l'année précédente, lié à la variation des types de végétaux travaillés.

Durant cet exercice, Bonduelle a valorisé 90 % des composés végétaux en filière commerciale, en alimentation animale, en méthanisation ou en compost.



Composés végétaux : valorisation de la filière champignons

Bonduelle a développé un savoir-faire pour la valorisation des composés végétaux de sa filière champignons. Les supports de culture sont valorisés en compost pour l'agriculture. Les souches des champignons et le jus de blancheur, issu de la cuisson, sont valorisés auprès d'aromaticiens.

4.5.2 Gestion des déchets industriels

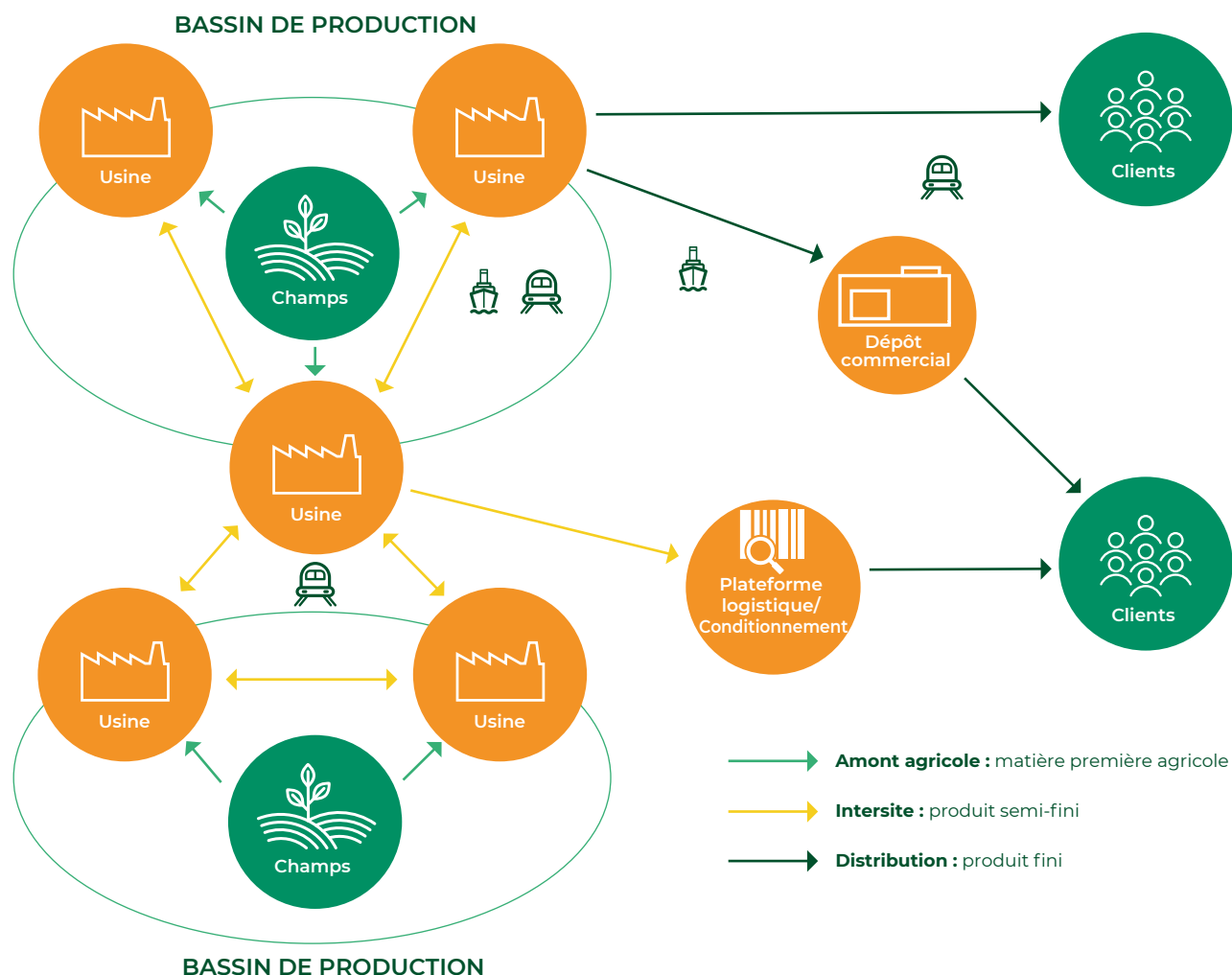
Grâce aux actions de toutes les usines, la performance globale du groupe pour la valorisation énergétique ou le recyclage atteint 73,4 % en 2019-2020 contre 70 % en 2018-2019.

Les déchets dangereux représentent 225 tonnes en 2019-2020, soit un ratio de 0,18 kg à la tonne de produits fabriqués.

4.6 Gestion des flux de transport et des alternatives à la route

Les flux de transport du Groupe Bonduelle sont de trois natures : amont agricole, intersites, et distribution auprès de la clientèle.

Flux de transport des produits et alternatives à la route



Le Comité de Suivi « Transport et RSE » est composé de représentants des entités logistiques des sites agro-industriels et de membres des départements *supply chain*, achats et RSE. Il veille aux évolutions du secteur et recherche des solutions pérennes pour abaisser les impacts environnementaux des flux.

La politique transport de Bonduelle concourt à l'objectif du groupe, de réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre en 2035 (base : 2018-2019). Elle couvre l'ensemble des flux : amont agricole, intersites et distribution. Elle consiste, d'une part, à identifier et mesurer les émissions de CO₂ liées au transport et, d'autre part, à maximiser l'usage des opportunités de transport alternatif ou de solutions moins émettrices de CO₂.

En 2019-2020, les émissions liées au transport du groupe représentent 299 250 tonnes de CO₂ (hors Brésil).

Bonduelle optimise ses flux et réduit l'impact environnemental du transport des matières premières vers les sites agro-industriels et des produits finis auprès des distributeurs.

Le transport combiné rail-route a évité en 2019-2020 l'émission de 41 259 tonnes de CO₂, par rapport à l'usage exclusif de la route. Ce mode de transport optimise plusieurs flux sur le bassin Nord-Picardie (France), le sud-ouest de la France, la Hongrie, l'Italie, la Russie, le Canada, les États-Unis et les retours d'emballage.

Bonduelle privilégie **le gaz naturel véhicule (GNV)** avec ses partenaires transporteurs dans le sud-ouest de la France. Cette option réduit les émissions de CO₂, les rejets d'oxydes d'azote et de particules fines par rapport aux carburants conventionnels.

Les *business units* BELL et BALL incluent des **critères de sélection environnementaux dans les appels d'offres pour de futurs transporteurs partenaires**.

5 Une entreprise meilleure pour l'alimentation

5.1 Stratégie pour l'alimentation – GRI 103-2, 417-1

Une politique basée sur l'histoire entière de Bonduelle

Bonduelle œuvre chaque jour à rendre l'alimentation végétale accessible à tous et à faire la promotion d'une alimentation savoureuse et plus saine.

Avec la Fondation Louis Bonduelle, le Groupe Bonduelle s'engage pour la recherche sur l'alimentation saine et durable et mène des actions ciblées de sensibilisation des consommateurs, notamment des enfants.

Enfin, en tant qu'acteur de la chaîne de valeur alimentaire, Bonduelle s'attache à développer un modèle d'achats responsables et créateurs de valeur partagée.

5.2 The B! Pact – Objectif #4 : 100 % de nos marques avec un impact positif



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé son engagement d'avoir un impact sociétal positif à travers ses marques.

#4 100 % de nos marques avec un impact positif

Bonduelle travaille à définir les composantes d'un impact positif de ses marques. Le groupe déterminera en conséquence le plan d'action pour des marques à impact positif, et un indicateur de suivi.

5.2.1 Qualité et traçabilité – GRI 103-2, 416-1, 417-1

Sécurité, contrôle et traçabilité des produits

Afin d'assurer la **sécurité des aliments**, Bonduelle conduit une analyse des risques annuelle. Le groupe identifie les risques, les évalue, et prend les mesures afférentes à la maîtrise des risques. Dans le cadre de ce plan de surveillance continue, Bonduelle a réalisé en 2019-2020 46 141 analyses de sécurité alimentaire des produits en conserve et 26 486 des produits des autres technologies.

Pour offrir une **qualité maximale de ses produits**, Bonduelle dispose de processus et d'un système de management de la qualité conduits dans chacune de ses *business units* par un Directeur qualité. Chaque *business unit* déploie un plan qualité selon ses spécificités technologiques (conserve, surgelé, et frais) et du contexte, notamment réglementaire, propre à ses différentes implantations géographiques.

Bonduelle assure le **contrôle qualité** et la **traçabilité** de ses produits. Ces pratiques permettent une réaction rapide en cas de détection de problème qualitatif. Les plans qualité sont déployés dans tous les sites de production du groupe selon trois volets principaux :

1. contrôle à réception des matières premières « végétaux » et achats d'autre nature ;
2. contrôle de la qualité sur les lignes de production ;
3. contrôles finaux des produits avant expédition.

Bonduelle effectue des dizaines de contrôles qualité depuis la récolte jusqu'au stockage des produits, notamment pour la température, la bactériologie et le poids. Du champ au stockage, toutes les informations peuvent être retrouvées grâce au **code sur l'emballage** : champ et conditions de culture, date de récolte, conditions de préparation en usine, conditions de stockage.

En 2019-2020, Bonduelle a audité 30 industriels partenaires fournisseurs de produits finis (soit 11 %) sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits. Un laboratoire indépendant a conclu à 100 % de résultat conforme sur 785 analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM).

Les résultats de ces plans de contrôle induisent des actions d'amélioration continue. Les sites industriels déploient leurs plans qualité, investissent et renouvellent leurs équipements industriels, suivent des processus de certification et analysent les risques de fraude et de malveillance.

La **certification des sites de production** est conforme aux normes de la profession et spécifique aux zones d'implantation et aux demandes de clients. Le système de management de la qualité adossée sur la norme internationale ISO 9001 étant

arrivé à maturité, Bonduelle en arrête le renouvellement. Le groupe a réorienté sa politique de certification vers d'autres référentiels, notamment ceux reconnus par le GFSI (*Global Food Safety Initiative*) comme IFS et BRC.

Parmi les unités de production certifiées, la plupart des sites agro-industriels possèdent plusieurs certificats :

98 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification garantissant la qualité des produits

24 sites IFS et/ou BRC	IFS : <i>International Food Standard</i> – Référentiel privé, propriété de la FCD – Fédération des entreprises du commerce et de la distribution – et de son équivalent allemand (HDE). Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des fournisseurs de produits alimentaires centré sur la qualité et la sécurité des produits. La version actuelle est IFS V6. BRC : <i>British Retail Consortium</i> – référentiel privé, propriété d'un groupe de distributeurs anglo-saxons, très proche de l'IFS. La version actuelle est BRC V6.
5 sites FSSC 22000 8 sites américains SQF	SQF : <i>Safety Quality Food</i> – Référentiel privé, propriété de la <i>Foundation for Food Safety Certification</i> , fondation pour la certification en matière de sécurité alimentaire, basé sur la norme ISO 22000 et la PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires.
3 sites ISO 22000	Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des aliments, visant à améliorer la satisfaction du client grâce à une maîtrise efficace des dangers.
24 sites d'agriculture biologique	Selon la réglementation en vigueur, les sites industriels sont certifiés dans la fabrication de produits issus de l'agriculture biologique.

En 2019, Bonduelle a mis en place un réseau groupe de prévention des risques de contamination par des bactéries pathogènes, notamment la listeria. Coordonné par le département Recherche & Développement du groupe, il couvre l'ensemble des technologies frais et surgelé.

Procédés de fabrication naturels

Bonduelle a conçu ses procédés de fabrication pour que les végétaux qui arrivent dans l'assiette du consommateur soient au plus proche de ceux que l'on croquerait au champ. Afin de conserver les qualités nutritionnelles et gustatives des végétaux, il ne se passe que **quelques heures entre la récolte du végétal et sa transformation en usine**. Ensuite, les processus de transformation des végétaux permettent de préserver au maximum leurs caractéristiques naturelles :

- **tri, lavage et épluchage naturels** : les légumes sont triés, lavés à l'eau et épluchés mécaniquement ou à l'aide de vapeur d'eau. Puis, pour le surgelé et les conserves, ils sont blanchis à l'eau ou à la vapeur, pour préserver leurs qualités : **goûts, couleurs, textures** ;
- **procédés thermiques de conservation légumes** : les surgelés sont préservés par le froid à - 30 °C, puis stockés à - 18 °C ; les salades en sachet et en barquette sont préparées et stockées entre + 1 °C et + 4 °C ; les conserves sont uniquement préservées par la chaleur quelques minutes à plus de 130 °C dans un emballage étanche, puis sont stockées à température ambiante.

Dans chaque pays où Bonduelle est présent, un service dédié s'attache à la satisfaction des consommateurs. Sur chaque produit figurent les coordonnées du service consommateurs.



La gamme InFlavor lauréate pour son innovation

Bonduelle a reçu le prix Innovation en alimentation, dans la catégorie Produits nouveaux ou améliorés du Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ). Décerné aux entreprises innovantes et créatives, ce prix récompense l'innovation technologique de la gamme de surgelés « InFlavor ». Celle-ci déshydrate partiellement les légumes riches en eau pour maintenir leur qualité lors de la surgélation : goût, aspect et texture.

L'an dernier, InFlavor avait valu à Bonduelle le prix Innovation Grande Entreprise de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ).

Une première gamme sans résidu de pesticides

Pour répondre aux attentes des consommateurs de garanties sur la qualité des produits alimentaires, Bonduelle développe depuis 2019 une gamme sans résidu de pesticides ⁽¹⁾ : des salades prêtes à l'emploi (mâche, pousses d'épinards et iceberg) et du maïs doux en conserve.

En Italie, Espagne et France, Bonduelle propose aujourd'hui du maïs, des épinards (frais et surgelés), des haricots verts, des pois, de la mâche, des jeunes pousses et des salades iceberg. Au Québec, des produits surgelés à la marque Arctic Gardens proposeront du pois, du maïs, des haricots verts et des brocolis sans résidu de pesticides à partir de novembre 2020.

En posant son ambition de s'engager sur les résultats, et non seulement sur les moyens, Bonduelle a choisi une **démarche rigoureuse, impactant toute sa chaîne de valeur et validée par des analyses systématiques**. Cet engagement nécessite un travail conjoint avec ses agriculteurs partenaires

(1) Dans la limite de quantification (< 0,01 ppm) pour plus de 500 molécules analysées (maïs) 300 molécules analysées (salade).

Une entreprise meilleure pour l'alimentation

et des contrôles tout au long du procédé de fabrication, gages de qualité et de traçabilité.

En amont, le modèle agricole sélectionne les variétés, adapte les modes de cultures et les traitements. Les décisions de traitement des cultures dépendent des observations et des conclusions factuelles et le recours à des substances actives chimiques est limité au strict nécessaire (voir 2.5.2.1).

Lors de la culture, 100 % des parcelles de la gamme sans résidu de pesticides font l'objet d'analyses par un laboratoire indépendant accrédité. Les produits doivent afficher une concentration de résidus de pesticides inférieure aux limites quantifiables par les méthodes d'analyses (0,01 mg/kg). Au total, toutes les molécules susceptibles de se retrouver en résidu sont analysées, soit plus de 300 pour les salades prêtes à l'emploi et plus de 500 pour le maïs en conserve.

Enfin, les usines adaptent leurs procédures.

5.2.2 Qualité nutritionnelle – GRI 103-2, 416-1, 417-1

Qualité nutritionnelle des produits

La qualité nutritionnelle des produits est un principe essentiel pour Bonduelle. La démarche de progrès continu « Visa Santé », basée sur l'évaluation et l'optimisation de ses produits, repose sur 4 points essentiels :

1. la catégorisation des produits en 3 familles « nutrition », selon des seuils de composition en certains nutriments :
 - « produits bruts peu transformés »,
 - « végétaux légèrement cuisinés »,
 - « produits cuisinés et gourmands » ;
2. l'élaboration par le département nutrition du Groupe Bonduelle d'un cadre de valeurs nutritionnelles liées aux recommandations relatives aux taux de sel, de sucre, de matières grasses – en quantité et en qualité.
 - Depuis 10 ans, Bonduelle diminue progressivement le sel dans ses recettes.
 - Bonduelle ajoute du sucre uniquement dans les recettes qui en utilisent traditionnellement (petits pois-carottes à l'étuvée), pour adoucir l'amertume naturelle d'un légume (endive, choux de Bruxelles) ou l'acidité d'un ingrédient (vinaigre...). Entre 2008 et 2015, le groupe a analysé la conformité de plus de 1 000 produits afin de déterminer s'ils correspondaient au cadre nutritionnel recommandé par Visa Santé ;
3. la mise en conformité des recettes : entre 2009 et 2017, Bonduelle a revu plus de 250 recettes pour qu'elles répondent aux critères nutritionnels recommandés par Visa Santé ;

4. le développement de tout nouveau produit à base de végétaux doit se faire dans le respect des seuils définis par « Visa Santé » et être positionné impérativement dans l'une des trois familles « nutrition » définies.

Le programme vise en outre à promouvoir une communication nutritionnelle raisonnée, simple, transparente et objective. Le groupe ne développe pas d'argumentaire nutritionnel sur l'emballage de ses produits « cuisinés et gourmands ».

Lancé sous l'impulsion de la Direction générale, « Visa Santé » mobilise, au-delà du département nutrition, les ingénieurs qualité, innovation et développement et les services marketing des différentes *business units*.

100 % des produits à la marque Bonduelle sont évalués par « Visa santé ». (GRI 416-1)

Innovations produits : plus de légumes, de légumineuses et de bio



Bio : en France « bien plus que du bio »

En France, la nouvelle gamme de salades traiteur bio « bien plus que du bio » est ambassadrice des 6 engagements responsables des *business units* européennes. Elle comporte 3 références : les carottes râpées, le coleslaw et le taboulé oriental. Les recettes sont composées de blé français et de carottes d'origine France en saison. Le packaging est 100 % plastique recyclé et fortement réduit. Enfin, l'excellence nutritionnelle est saluée par une note 100/100 sur Yuka pour les Crudités, un nutri-score A sur les crudités et B sur le taboulé. Les équipes de l'usine de Rosporden ont su lancer et maintenir la première production au printemps, en pleine crise de la COVID-19.

La *business unit* BELL a lancé deux nouvelles gammes, Légumiô et Pépites, pour préparer facilement des recettes végétales inédites à base de légumineuses.

La *business unit* BALL a lancé plusieurs innovations. Avec One Pot, la marque canadienne Arctic Gardens a réuni en une recette complète un repas sain surgelé. Sous la marque Del Monte, un maïs prêt à manger décliné en plusieurs saveurs renouvelle désormais l'attrait des consommateurs pour les conserves. Enfin, côté fruits, deux nouvelles lignes de produits ont été mises en service pour étendre la gamme des collations santé : Fruits & Oats (avoine) et Fruits & Chia.

En Russie, la *business unit* BEAM, historiquement présente sur le marché de la conserve, développe les légumes surgelés grâce à l'acquisition du site de Belgorod en 2019. Bonduelle a conçu deux plateformes de marques : l'une dédiée aux familles, l'autre aux célibataires et couples actifs.

Information et satisfaction des consommateurs

Sur le site Internet Bonduelle.com⁽¹⁾, le groupe raconte la culture des végétaux et leur procédé de transformation, de leur récolte à leur expédition. En France, Bonduelle appose l'étiquetage nutritionnel Nutri-Score sur l'emballage de ses produits (GRI 416-1) :

- salades en sachet : 100 % des produits Bonduelle sont classés A ;
- salades traiteur : 97 % des produits Bonduelle sont classés A ou B ;
- conserves : 99 % des produits Bonduelle sont classés A ou B ;
- surgelés : 97 % des produits Bonduelle sont classés A ou B.

Conçu par l'agence nationale Santé Publique France, ce logo facultatif permet au consommateur de visualiser en un clin d'œil la qualité nutritionnelle du produit. L'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas ont récemment adopté le Nutri-Score et Bonduelle va progressivement le mettre en place sur les produits commercialisés dans ces pays.

5.2.3 Lutte contre le gaspillage alimentaire

En complément de sa démarche interne « zéro perte » en usine (voir 2.3.6 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire), Bonduelle est engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Selon l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 30 % de la production alimentaire mondiale est jetée sans être consommée. Au lieu de détruire les produits ne respectant pas précisément le cahier des charges de Bonduelle, mais demeurant tout à fait consommables, le groupe fait don chaque année de plusieurs tonnes de légumes à des organismes caritatifs qui les redistribuent localement. Le volume a atteint 4 347 tonnes en 2019-2020 sur le périmètre Canada, États-Unis, France, Italie, Pologne et Hongrie, pour les produits en conserve, surgelés, en salade 4^e gamme et traiteur.

Bonduelle promeut également auprès des consommateurs la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le groupe propose différents emballages (durée de conservation, portion alimentaire) et précise la taille de la portion pour permettre au consommateur de faire un choix adapté selon son type de foyer et de consommation. De plus, les sites Internet et réseaux sociaux de Bonduelle diffusent des informations pratiques comme une aide à la compréhension des dates limites de consommation.

5.3 The B! Pact – Objectif #5 : Encourager les bonnes pratiques alimentaires avec la Fondation Louis Bonduelle



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé son engagement pour rendre l'alimentation végétale séduisante.

#5 Encourager les bonnes pratiques alimentaires avec la Fondation Louis Bonduelle

L'alimentation est un enjeu de santé publique : selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la faible consommation de fruits et légumes figure parmi les 10 principaux facteurs de risque de la mortalité mondiale. Parce que les enfants sont les consommateurs de demain, et parce que les légumes sont, avec le poisson, la catégorie d'aliment qu'ils rejettent le plus, Bonduelle a imaginé un monde végétal qui leur donne envie. Convaincu que manger s'apprend, Bonduelle déploie des actions de familiarisation pour que les enfants aient envie de légumes et accès à une assiette qui en soit riche.

Bonduelle mène de nombreuses actions solidaires de sensibilisation à l'équilibre nutritionnel et de dons de légumes. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre le gaspillage (2.4.5 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire) et de la participation des collaborateurs de Bonduelle à la vie locale (2.6.4.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés).

En complément de ces actions, Bonduelle s'investit dans la recherche sur le rapport des enfants à l'alimentation et aux légumes en particulier et soutient des actions sur le terrain, par l'intermédiaire de la Fondation Louis Bonduelle.

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet www.bonduelle.com ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

5.3.1 Information et actions de sensibilisation à l'alimentation saine et durable – GRI 103-2, 413-1

La Fondation Louis Bonduelle démocratise les connaissances et soutient des projets dans le monde

Dans le souci de faire évoluer durablement les comportements alimentaires dans le respect des Hommes et de la planète, le groupe a créé en octobre 2004 une Fondation d'entreprise, la Fondation Louis Bonduelle. Elle est aujourd'hui présente en France, en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas, au Canada, en Espagne et en Russie. Son Conseil d'Administration est composé de membres bénévoles, notamment des experts indépendants.

Ses trois domaines d'activité sont interconnectés :

- informer et sensibiliser en mettant à disposition de tous des informations sur les végétaux ;
- soutenir la recherche ; et
- mettre en place des actions terrain.

La Fondation Louis Bonduelle met à disposition de tous ses informations et ses travaux de recherche sur les végétaux et l'alimentation durable. Son site Internet compte plus de deux millions de vues par an (www.fondation-louisbonduelle.org/) ⁽¹⁾.

Bande dessinée numérique d'anticipation « Manger vers le futur »

La Fondation Louis Bonduelle est membre depuis 2016 de la chaire ANCA, hébergée par la Fondation AgroParisTech (France), qui réalise des outils pédagogiques innovants pour sensibiliser à l'alimentation équilibrée. En 2018, ce partenariat a abouti à la création d'une bande dessinée numérique d'anticipation « Manger vers le futur » (<https://mangerverslefutur.org/>) ⁽²⁾. Coconstruit par des experts sur un scénario d'anticipation, chaque épisode vise à éveiller les consciences et propose un fonds documentaire scientifique. La bande dessinée continue à être promue activement. Elle a totalisé 300 000 vues, a été relayée par plus de 30 médias, et rassemble une communauté de plus de 4 400 abonnés sur Instagram.

En partenariat avec l'*European Childhood Obesity Group* (ECOG), la Fondation finance et participe au référentiel international gratuit de connaissances pour les praticiens et les chercheurs en obésité infantile, disponible sur le site de l'ECOG ⁽³⁾. Consulté plus de 750 000 fois depuis sa parution en 2015, l'e-book est disponible en anglais, en espagnol, en portugais, polonais, italien et en français. Il sera proposé en version papier l'an prochain.

Unique au monde, ce document a retenu l'attention de la *World Obesity Federation* (WOF). Ce réseau associatif mondial propose la seule accréditation reconnue sur le traitement de l'obésité sous la forme d'un *e-learning* : le programme SCOPE. Celui-ci est co-créé par 15 auteurs scientifiques et 13 universités ou instituts de recherche, issus de 11 pays européens. Les contenus de l'e-book ont nourri les six modules disponibles depuis 2020 consacrés à l'obésité de l'enfant. Développés en 2019-2020 en anglais et en français, ils sont en cours de traduction en portugais et en espagnol. 24 nouveaux modules seront conçus l'an prochain.

Enfin, à travers la Fondation Louis Bonduelle, le groupe lance chaque année un appel à projets destiné à soutenir les initiatives locales, dont l'objectif est d'aider les populations à mieux se nourrir. Ces appels, ouverts mondialement, ont déjà permis depuis 2007 de soutenir 210 projets, et ont bénéficié à près de 500 000 personnes. (GRI 413-1)



Fondation Louis Bonduelle en Russie : les cours en ligne sur la nutrition saine s'ouvrent aux parents

Depuis 2017, la Fondation Louis Bonduelle Russie soutient le programme de sensibilisation « ABC de la nutrition » qui vise à donner aux enfants les bases d'une alimentation équilibrée.

En 2018, en collaboration avec Danone, *ANCO National Open School* (Fondation Rybakov) et des experts en éducation, nutrition et pédagogie, Bonduelle avait lancé un cours en ligne sur la nutrition saine. Celui-ci s'adressait aux enfants de 7 à 10 ans. Ceux-ci ont appris à reconnaître et à consommer des aliments sains, ont rendu visite aux agriculteurs locaux, cultivé des légumes...

Cette année, Bonduelle, Danone et la plateforme numérique The Core ont étendu le programme aux parents. L'objectif est d'éduquer les enfants par l'exemple, en proposant des conseils nutritionnels et en promouvant des modes de vie sains et équilibrés.

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet www.fondation-louisbonduelle.org ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

(2) Il est rappelé que les éléments du site Internet mangerverslefutur.org ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

(3) <http://ebook.ecog-obesity.eu/>





Fondation Louis Bonduelle en Italie : un programme ludique pour une alimentation équilibrée

Depuis 2012, la Fondation Louis Bonduelle en Italie déploie *Gioco di inOrto*, une activité à la fois récréative et éducative. À travers des exercices et des jeux, les enfants prennent conscience de l'importance des fruits et légumes dans une alimentation saine et équilibrée. Ils sont également sensibilisés à ne pas gaspiller l'eau et l'alimentation. Grâce à un partenariat avec l'Association Atlha, qui œuvre pour l'inclusion sociale des personnes handicapées, l'événement accueille également des enfants en situation de handicap. Plus de 3 000 enfants ont participé au programme depuis son lancement.

Bonduelle poursuit ses actions concrètes auprès des particuliers et des professionnels

Afin de promouvoir l'extraordinaire créativité des légumes, Bonduelle a lancé le premier webzine dédié à la culture végétale : Légumiz. Il est publié sur Facebook et Instagram en France et en Allemagne. En Autriche, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Pologne, en Hongrie, en République tchèque et en Slovaquie, Bonduelle utilise les réseaux sociaux au nom de sa marque. Le taux d'engagement moyen est de 2 % sur Facebook et de 5 % sur Instagram, témoignant du dynamisme de la communauté. À titre d'exemple, en France, les comptes Facebook et Instagram comptent respectivement près de 50 000 et 16 000 abonnés, et trois prix ont salué la puissance du contenu de marque créé.



La Fondation accompagne les aspirations alimentaires lors du confinement

Pendant le confinement, 43 % des Français ont affirmé acheter plus de fruits et légumes ⁽¹⁾ et leur consommation a explosé aux États-Unis (+ 600 %) comme au Royaume-Uni (+ 700 %) ⁽²⁾. La période, propice au questionnement, a renforcé les aspirations à un mode de vie plus durable et à de nouveaux comportements alimentaires.

Parce qu'il n'est pas toujours simple de manger sain, la Fondation Louis Bonduelle a souhaité accompagner les consommateurs pendant le confinement. Elle a partagé des publications régulières pour réinventer la façon de s'approvisionner, de cuisiner et de consommer. La communauté Facebook s'est renforcée autour de ces astuces alimentaires.

Comment permettre à chacun de mieux manger ? Le plan d'action de la société civile

Avec plus d'une centaine de représentants d'associations, entreprises et start-up, Bonduelle s'est associé en France à la plateforme de mobilisation citoyenne Make.org.

Celle-ci a lancé une vaste consultation citoyenne en faveur du « mieux manger ». Bonduelle a incité tous ses collaborateurs à participer. Au total, 460 000 citoyens ont répondu à la question « Comment permettre à chacun de mieux manger ? » Approvisionnement en circuits courts, diminution des emballages plastiques, saisonnalité des produits, réduction du gaspillage alimentaire et valorisation du travail des agriculteurs : les participants ont proposé des milliers de solutions. Ils ont ensuite voté pour celles qui seront mises en œuvre à l'échelle nationale.

L'ensemble des partenaires a coconstruit avec Make.org un plan inédit d'actions de la société civile en faveur du mieux-manger inspiré par les propositions plébiscitées lors de la consultation. Huit actions seront ainsi mises en œuvre au cours des deux prochaines années, sous le pilotage de *Make.org Foundation*. Parmi ces actions figurent « Agri'don », qui offre 1 million de tonnes par an de produits agricoles invendus aux personnes les plus démunies, ou encore « J'apprends à goûter », qui accompagne 800 000 collégiens par an dans l'apprentissage d'une alimentation saine et responsable.



L'alimentation végétale pour répondre aux enjeux planétaires : le livre blanc de la Fondation Louis Bonduelle

Malnutrition, dénutrition, changement climatique : les enjeux de nutrition, de santé, d'environnement et de changement climatique sont interconnectés. Ils posent un grand défi : celui de nourrir de façon saine et durable une population mondiale en croissance.

Dans son livre blanc ⁽³⁾, la Fondation Louis Bonduelle propose une lecture croisée des enjeux. Elle analyse l'évolution de nos comportements vers une alimentation plus végétale. Le document propose une vue d'ensemble des recommandations internationales et de la consommation réelle de végétaux en Europe et en Amérique du Nord. Il offre également une projection du contenu de nos assiettes pour le futur. Enfin, il tire les conclusions des travaux de recherche de la Fondation Louis Bonduelle. Il présente ainsi les méthodes les plus efficaces pour augmenter durablement la consommation de légumes.

(1) Étude YouGouv pour *NouvelObs*, 2020.

(2) 2020 à l'heure du coronavirus : l'impact du confinement sur la consommation, Étude *Criteo*, 2020.

(3) *L'alimentation végétale pour répondre aux enjeux planétaires*, Fondation Louis Bonduelle, 2020.

Monographie : L'alimentation végétale, une question d'équilibre

La Fondation Louis Bonduelle a publié en 2019 une monographie au regard international sur l'alimentation végétale ⁽¹⁾. Celle-ci :

- définit la notion d'alimentation végétale ;
- dresse un état des lieux des niveaux de consommation d'aliments végétaux sur différentes zones géographiques ;
- analyse leurs évolutions passées et à venir ;
- explique les évolutions de consommation d'aliments végétaux au regard des différents facteurs à l'échelle de l'individu et de la société.

Cette publication montre qu'au cours des dernières décennies, les pays d'Amérique du Nord et de l'Union européenne semblent être entrés dans une nouvelle phase. Les aliments végétaux reprennent progressivement le pas sur les aliments animaux et leur contribution aux besoins alimentaires s'accroît. Les transformations sociétales récentes apparaissent comme les principaux leviers de cette transition nutritionnelle. Les pays d'Europe de l'Est et la Russie n'ont pas encore débuté leur transition alimentaire. En conclusion, sur l'ensemble des zones géographiques étudiées, les niveaux de consommation restent bien inférieurs aux recommandations nutritionnelles. Communiquer sur l'intérêt des aliments végétaux demeure donc une priorité.

5.3.2 Recherche sur l'alimentation et le comportement alimentaire

12^{es} Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle, sous le signe du végétal durable

Sur le thème « Chaîne alimentaire végétale et durabilité : une question d'équilibre », les rencontres ont accueilli plusieurs interventions : Wim de Vries ⁽²⁾ (Université de Wageningen – Pays-Bas), Benjamin Alles ⁽³⁾ (Université de Paris XIII), Armando Perez Cueto ⁽⁴⁾ (Université de Copenhague – Danemark) et Jacynthe Lafrenière ⁽⁵⁾ (Université de Laval – Québec). Elles ont décrypté comment la transition nutritionnelle des systèmes alimentaires à travers le monde appelle à favoriser une alimentation plus végétale.

Appel à projets pour un nouveau programme de financement

Au défi de l'urgence climatique et du nombre croissant d'hommes et de femmes à nourrir, l'alimentation doit évoluer. Le végétal est plus que jamais au cœur de ces enjeux.

C'est pourquoi la Fondation Louis Bonduelle a lancé un appel à projets participatifs sur le thème « Vers une alimentation plus végétale ». Ce programme soutient des projets portés par des collectifs de recherche d'un nouveau genre, constitués de chercheurs et de citoyens.

- Trois projets ont été sélectionnés parmi les 29 soumis. Ils ont été dotés au total de 70 000 euros.
- EduSensoNet (France) est un projet de recherche participative autour d'« ateliers du goût ». Il est mené par un consortium de chercheurs du Centre des sciences du goût et de l'alimentation (CSGA) de Dijon, en collaboration avec l'association Eveil'O'Goût. Il étudie l'effet d'une éducation au goût chez l'enfant sur l'envie de goûter, l'appréciation et la consommation d'aliments végétaux.
- LEGU + (France) est une initiative du Centre de recherche de l'Institut Paul Bocuse. Il animera la conception de recettes végétales par des chefs cuisiniers et des consommateurs. Il vise ainsi à améliorer la qualité gustative des plats végétaux proposés en restauration et à en augmenter la consommation.
- L'équipe de l'Observatoire de l'Alimentation (ODELA) de l'université de Barcelone (Espagne) travaille sur le programme *Vegetable for better aging*. L'approche participative recense les croyances autour de l'alimentation végétale chez les seniors. Ce projet permettra de promouvoir l'alimentation végétale chez les personnes âgées.

Le Prix de recherche 2019 attribué à une étudiante lilloise

Le Prix de recherche Louis Bonduelle s'adresse à des chercheuses et chercheurs de moins de 35 ans, inscrits en thèse dans un établissement universitaire ou une école. Il récompense chaque année un travail de recherche sur l'alimentation, quelle que soit la discipline : médecine, physiologie, sociologie, agronomie, etc. Depuis 2006, il a distingué 17 lauréats.

Christophe Bonduelle, Président de la Fondation Louis Bonduelle, a remis le Prix de Recherche 2019 à Lucie Wiart pour sa thèse intitulée : « Surconsommation de viande et alimentation durable : les produits simlicarnés sont-ils des substituts envisageables ? ». La doctorante à l'Université de Lille bénéficiera du soutien financier de la Fondation pour mener à bien ses travaux et finaliser ses recherches.

(1) *L'alimentation végétale, Une question d'équilibre, Fondation Louis Bonduelle, 2019.*

(2) « *Sustainability feeding 10 billion people in 2050: the role of plant-based foods, waste recycling and agricultural management* ».

(3) « *Plant Based diets: are their nutritional quality all equal?* ».

(4) « *How to promote the appealing of plant-based foods?* ».

(5) « *Development and validation of methodological tools to measure adherence with dietary guidelines?* ».

5.4 Achats responsables

– GRI 102-9, 102-10, 103-2, 308-1, 407-1, 408-1, 409-1, 412-3

Bonduelle a conçu sa démarche d'achats responsables comme un ensemble de modèles d'achats plébiscités et référents, inspirés par les cycles de la nature et créateurs de valeur partagée pour l'écosystème.

Fort de cette perspective, Bonduelle poursuit la construction de sa politique d'achats responsables et de sensibilisation des fournisseurs. Le groupe continue d'intégrer, au-delà de la qualité et de la sécurité alimentaire, des critères environnementaux et sociaux.

5.4.1 Engagement des fournisseurs de fruits et légumes et des producteurs de produits finis – GRI 308-1

Bonduelle s'approvisionne en fruits et légumes en majorité auprès de ses agriculteurs partenaires. L'engagement réciproque est encadré depuis 1996 par la Charte d'approvisionnement agronomique (voir 2.3.3.8).

Pour les fruits et légumes achetés auprès d'autres producteurs ou de courtiers, qui représentent 5 % des surfaces exploitées, Bonduelle délivre une Charte d'approvisionnement simplifiée (extraite de la Charte d'approvisionnement agronomique). Associée à des contrôles, elle porte sur la sûreté-sécurité des produits, les risques financiers, les contraintes techniques et les risques de fraude.

5.4.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories (ingrédients, emballages, produits finis, énergie, achats industriels et prestations de service, etc.) – GRI 407-1

Le groupe s'est fixé l'objectif d'évaluer ses fournisseurs les plus importants par leurs volumes d'achats et leur profil de risque. Les *business units* BELL, BFE et BEAM sont engagées dans cette démarche depuis 2017. En 2020, BALL et BFA ont commencé le déploiement de cette démarche en réalisant la cartographie de leurs risques fournisseurs et ont entrepris à partir de mi-2020 leurs campagnes d'évaluation.

Cartographie des risques fournisseurs

Bonduelle évalue les risques fournisseurs selon plusieurs critères, détaillés dans le plan de vigilance (voir 2.7.2.1 Cartographie des risques Vigilance) – GRI 308-1. Ils incluent :

- le risque lié à la catégorie d'activité du fournisseur, modulé par la criticité spécifique de ce risque pour Bonduelle ;
- le(s) pays d'implantation et/ou d'activité.

Évaluation RSE des fournisseurs

Bonduelle travaille avec la plateforme EcoVadis pour réaliser les évaluations. Les fournisseurs complètent le questionnaire RSE en ligne et appuient leurs réponses sur des preuves tangibles. Le cas échéant, ils sont interrogés sur les éventuelles controverses environnementales et sociales à leur rencontre publiées dans les médias. Les experts RSE analysent les réponses et vérifient la cohérence des informations et preuves documentaires.

La méthode EcoVadis s'appuie sur les normes et standards internationaux de la RSE : GRI Sustainability Reporting Standards, Pacte mondial des Nations unies, et ISO 26000. L'évaluation repose sur 21 indicateurs RSE clés répartis en quatre thèmes :

- environnement : consommation énergétique, eau, biodiversité, pollution, matériaux et déchets, émissions, gaz à effet de serre, usage et fin de vie des produits, santé et sécurité du consommateur ;
- social : santé et sécurité, conditions de travail, relations sociales, gestion des carrières, travail forcé et travail des enfants, liberté d'association, non-discrimination, droits de l'Homme fondamentaux ;
- éthique : corruption, pratique anticoncurrentielle, commerce équitable ;
- achats : environnement, conditions de travail et droits de l'Homme.

L'utilisation de cette plateforme collaborative reconnue apporte unité et transparence dans le suivi de l'engagement environnemental et social des fournisseurs. Elle permet également d'identifier des opportunités d'innovation et de partenariats.

Résultats des évaluations RSE des fournisseurs et plans d'action – GRI 308-1

Bonduelle a lancé dès 2017-2018 des campagnes d'évaluation EcoVadis auprès de ses fournisseurs les plus importants par volume d'achats, et par niveau de risque. À la clôture 2019-2020, l'évaluation couvre **144 fournisseurs soit l'ensemble des fournisseurs à risque et 48 % du périmètre d'achat concerné par la démarche**.

Bonduelle analyse les évaluations EcoVadis, et met en place un plan d'amélioration sur certains critères avec les fournisseurs concernés. Ceux-ci sont réévalués afin de s'assurer de l'amélioration.



Le livre blanc d'EcoVadis présente la démarche d'achats responsables de Bonduelle

La publication ⁽¹⁾ d'EcoVadis cite en exemple la démarche d'achats responsables de Bonduelle, de l'évaluation des fournisseurs à l'établissement de plans d'action.

Une démarche transverse dans les métiers

En plus de la démarche globale d'évaluation et d'accompagnement RSE de ses fournisseurs, Bonduelle met en place des actions spécifiques selon les enjeux de ses catégories d'achats. Ainsi, les Directions achats sont impliquées dans la démarche de packaging responsable (voir 2.4.3) et d'achats d'énergie renouvelable (voir 2.4.2).

5.4.3 Bien-être animal

Même si peu de ses produits contiennent des ingrédients d'origine animale, Bonduelle est sensible au bien-être des animaux.

À l'instar du reste de l'industrie de l'alimentation végétale, le groupe n'effectue aucun test sur les animaux.

En Europe, les salades traiteurs concernées sont élaborées à partir de poulets élevés dans des conditions respectueuses de l'environnement. Leur régime alimentaire de qualité prohibe les farines animales et les hormones de croissance. Les éleveurs sont engagés pour l'amélioration continue des conditions d'élevage.

Bonduelle s'engage avec ses fournisseurs, à ce que, d'ici à 2026 :

- en Europe : 100 % des poulets respectent les normes de l'*European Chicken Commitment* ;
- en France : au moins 20 % des poulets proviennent d'élevages avec un accès au plein air ou à un jardin d'hiver.

Bonduelle s'engage également sur les œufs et les ovoproduits, part infime de ses ingrédients :

- en Europe, d'ici 2025 : 100 % des œufs et ovoproduits seront garantis « sans élevage en cage ».

Aux États-Unis et au Canada, Bonduelle a inséré une clause sur le bien-être animal dans ses accords avec les fournisseurs et son Code de conduite. Elle stipule que Bonduelle croit au traitement respectueux des animaux et attend de ses fournisseurs des pratiques favorisant le bien-être des animaux. Celui-ci inclut un environnement exempt de détresse, de cruauté, d'abus et de négligence.

(1) Pourquoi le recours à l'auto-évaluation des tiers n'est pas suffisant, Ecovadis, 2019.



6 Une entreprise meilleure pour les Hommes

6.1 La stratégie « bien-vivre » de Bonduelle, une stratégie pour les Hommes – GRI 103-1

Parmi les 6 objectifs à l'échéance 2025 qui composent sa stratégie RSE (voir 2.2.1.3 The B! Pact), le Groupe Bonduelle s'est fixé pour ambition d'assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales.

Chez Bonduelle, le terme « bien-vivre » implique que chaque collaborateur puisse avoir un impact positif sur son développement, sur les personnes qui l'entourent et sur la planète. Cet épanouissement personnel contribue à l'efficacité collective et l'impact positif de Bonduelle sur la planète.

Cette stratégie « bien-vivre » se décline en trois piliers :

- **la prise de responsabilité** : créer un environnement qui facilite la prise d'initiatives et la responsabilisation de chacun encourageant l'innovation et le dépassement de soi ;
- **le développement personnel** : permettre à chaque collaborateur d'être acteur de son développement, révéler chacun tout en assurant le succès collectif dans un dialogue permanent. Ce développement personnel s'enrichit de la pluralité et de la richesse des métiers et nationalités du groupe. Bonduelle est riche de ses diversités et souhaite que chacun puisse s'épanouir dans son individualité ;
- **la volonté de bien-vivre ensemble** pour favoriser la qualité du lien social, encourager la collaboration et le respect de chacun dans ses différences et ouvrir le groupe aux attentes et innovations venues de ses parties prenantes externes.

Les **essentiels** comme la sécurité et le respect des droits de l'Homme (voir 2.7.1.1 et 2.7.2.2), parce qu'ils constituent un socle, sont suivis déjà depuis de nombreuses années et sont pleinement intégrés dans cette ambition.

Il s'agit donc d'assurer l'épanouissement des collaborateurs et de contribuer au bien-vivre des populations proches de ses sites. Autant de points en phase avec les valeurs qui animent l'entreprise depuis sa création : souci de l'Homme, intégrité, confiance, excellence, équité, ouverture et simplicité.



Journée Marque Employeur, lancement d'une réflexion commune au niveau mondial

En février 2020, une journée Marque Employeur s'est tenue à Eindhoven aux Pays-Bas. Cet événement a réuni toutes les équipes des Ressources Humaines du siège groupe et des *business units* européennes. Une journée s'est également tenue à Moscou pour la *business unit* BEAM, et en visio-conférence pour les Amériques (BFA et BALL). La réflexion a porté sur la thématique de la marque employeur, de l'attractivité et de la capacité de rétention de Bonduelle, et de l'amélioration de l'expérience collaborateur. Dans le cadre de cette refonte de la marque employeur, le siège groupe a revu sa procédure d'accueil. Elle sera par la suite étendue aux autres *business units*. Une nouvelle marque employeur, incluant l'engagement de Bonduelle dans la certification B Corp, verra le jour au second semestre 2020.

6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre – GRI 103-2

L'épanouissement des collaborateurs passe par leur sécurité, un environnement de travail favorisant la prise d'initiatives, le dialogue social et le développement de leurs compétences. Ces dimensions sont centrales dans la politique de ressources humaines du Groupe Bonduelle, fondée sur les valeurs de l'entreprise. Elle repose sur quatre grands axes stratégiques :

- **le développement du capital humain permet de** construire des plans de développement adaptés à chacun des collaborateurs. Il encourage le dialogue et le feedback, et contribue ainsi à l'expérience collaborateur, et favorise la diversité (profils, métiers, cultures, mixité) pour enrichir les complémentarités fructueuses d'équipes ;
- **l'efficacité collective** : développer l'intelligence collective et encourager l'expression de chacun, favoriser les synergies et renforcer le management en mode projet ;
- **la création de valeur économique** : recruter des talents, assurer le transfert de connaissances, le développement des savoir-faire, anticiper les besoins et coordonner le management de la performance ;
- **la cohésion autour de valeurs et d'une ambition commune** : fédérer les équipes autour de projets collectifs à impact positif pour l'ensemble des parties prenantes internes et externes.

6.2.1 Organisation

Pour mener à bien sa politique de ressources humaines, le Directeur des ressources humaines (DRH) du Groupe Bonduelle s'appuie sur les DRH des *business units* et une équipe centrale. La DRH groupe participe et contribue à l'élaboration de l'ensemble des décisions stratégiques du groupe et anime la construction et le déploiement du plan stratégique RH de Bonduelle. La DRH groupe anime une équipe centrale qui fédère les équipes, initie des projets et apporte un support aux *business units*, autour des enjeux suivants :

- la formation, le recrutement et le développement des talents ;
- les politiques et pratiques en matière de rémunération, avantages sociaux et mobilité internationale ;
- la communication interne et la marque employeur ;
- les processus et les outils digitaux, ainsi que l'excellence RH ;
- l'accompagnement de la transformation collective et notamment vers la certification B Corp.

La DRH groupe anime une équipe composée des fonctions centrales et, en transversal, des DRH de *business units*. Cette équipe élabore, ajuste et déploie les politiques RH. Elle favorise les synergies, partage et diffuse les bonnes pratiques, développe les compétences et postures de la communauté RH et co-construit la vision stratégique RH à moyen terme.

L'équipe RH internationale ainsi réunie, prépare, éclaire, anime des sujets clés avec la Direction générale et le GMC dans les domaines de la gestion des talents, des politiques RH, la communication et la transformation du groupe.

Elle s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, afin d'être innovante, apprenante, à l'écoute des collaborateurs et d'agir comme *business partner* auprès des équipes.

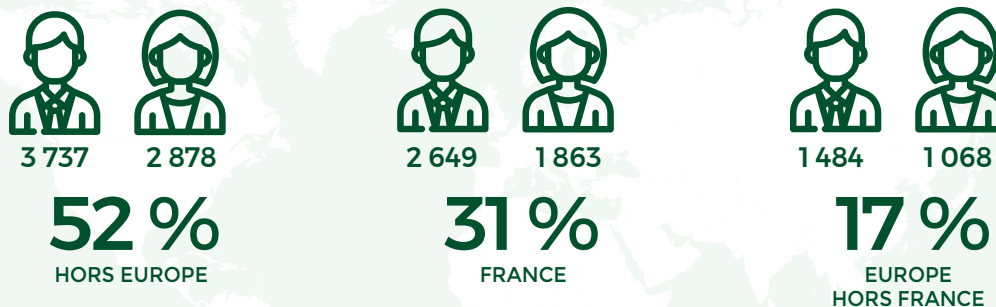
Les échanges sont quotidiens au travers des outils digitaux, réunions à distance ou physiques. Les différentes expertises animent un réseau de correspondants dans les différents pays.

Chaque processus est co-construit avec les *business units* avant son lancement.

6.2.2 Profil humain du Groupe Bonduelle

Les collaborateurs du Groupe Bonduelle sont 10 861 en effectif permanent (présents au 30 juin 2020) et 14 617 en équivalent temps plein (permanents, non permanents, saisonniers et autres). L'ancienneté moyenne au sein des effectifs permanents est de 10 ans. Depuis 2018-2019, ces données intègrent la *business unit* BFA.

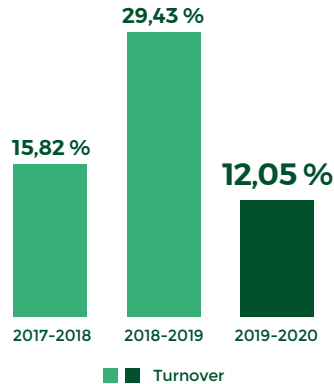
Répartition géographique des effectifs en équivalent temps plein du Groupe Bonduelle - au 30 Juin 2020



Hors Europe * : Argentine, Brésil, Canada, États-Unis d'Amérique, Russie.
Europe hors de France : Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Ukraine.

* 938 collaborateurs (6 %) n'ont pas communiqué leur genre au moment de leur embauche.

Turnover total Bonduelle ⁽¹⁾ :



Depuis 2018-2019, les données de la business unit BFA sont intégrées.
Depuis 2019-2020, les départs en retraite, décès et ruptures conventionnelles sont exclus.

6.2.3 Politique d'emploi, emploi local, emploi saisonnier

La stabilité des effectifs permanents reflète la constance de l'organisation du groupe dans ses opérations.

De par la nature de ses activités, rythmées par les récoltes, Bonduelle emploie un nombre important de saisonniers. Ces emplois saisonniers représentent 12 % de l'ensemble des contrats du Groupe Bonduelle (en équivalent temps plein). Employeur engagé envers toutes les personnes qui travaillent pour lui, le Groupe Bonduelle développe des approches responsables pour offrir à tous des conditions de travail de qualité (voir 2.7.3.1 Sécurité et conditions de travail).

Le Groupe Bonduelle fidélise ses saisonniers par différentes actions. Aux États-Unis, le groupe offre à ce personnel des sessions spécifiques de formation à la maîtrise de la langue anglaise grâce à un système de vidéo-enseignement. En Italie, des programmes spécialement dédiés aux intérimaires qui

n'ont pas une bonne connaissance de la langue locale sont également déployés. La fidélisation passe également par la politique de rémunération (niveau de paiement des heures supplémentaires, primes de début et de fin de saison en Hongrie, etc.) et par des contrats de travail qui assurent une activité professionnelle compatible avec d'autres emplois saisonniers. Pour exemple, grâce à ces mesures, le taux de fidélisation atteint 60 à 80 % selon les usines en France. Dans le contexte de l'épidémie de coronavirus, Bonduelle au Canada a réalisé une campagne importante sur les réseaux sociaux afin d'attirer les candidats locaux. Le groupe a aussi offert une prime pour attirer les candidats, et développé un programme de cooptation par les employés, afin qu'ils soumettent des candidatures de personnes de leur entourage.

Sur certains sites, Bonduelle travaille en lien avec des groupements d'employeurs afin de partager les compétences et d'assurer une régularité d'activité aux saisonniers. Les informations concernant ces contrats étant difficiles à suivre globalement au niveau de chaque individu, le taux de reconduction est suivi par site.

6.2.4 Organisation et temps de travail

Partout où il est implanté, le Groupe Bonduelle respecte les réglementations locales en matière de durée du travail. Dans les sites agro-industriels, les saisons de récolte ou de vente rythment l'activité.

- Pour les produits de longue conservation (conserves et surgelés), les sites fonctionnent principalement pendant les récoltes. Pour exemple, dans la *business unit* BELL en France, une organisation en 2x8, 3x8, ou 4x8 peut être mise en place en saison.
- Pour les produits frais (salades en sachets et salades traiteur), les sites fonctionnent toute l'année et connaissent des variations d'activité liées aux ventes. Dans la *business unit* BFE en France, le travail est organisé en équipe (2x8) avec renfort saisonnier pour couvrir une activité sur six jours par semaine.

(1) Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

6.3 The B! Pact – Objectif #6 : 0 accident du travail



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé ses engagements pour la sécurité des femmes et des hommes qui travaillent pour et avec le groupe.

#6 0 accident du travail

6.3.1 Sécurité et conditions de travail – GRI 103-2, 403-2, 403-4

La section 4.2 Facteurs de risques présente la nature des risques d'accidents du travail.

La sécurité au travail est une priorité, c'est pourquoi Bonduelle a renouvelé son engagement de parvenir à 0 accident avec arrêt de travail au plus tard en 2025 en l'inscrivant dans The B! Pact.

Toute personne qui travaille pour ou avec le Groupe Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique ou mental. Pour cela Bonduelle développe notamment des actions de prévention des éventuelles maladies professionnelles. L'entreprise s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention pour assurer les meilleures conditions de santé et de travail.

Politique sécurité : trois grands piliers

Le Groupe Bonduelle a formalisé sa Politique Santé-Sécurité en 2012 et l'a révisée en 2015. Elle met en avant trois principes fondamentaux qui guident toute la démarche du groupe :

- tous les accidents sont évitables, l'atteinte du « zéro accident » est donc un choix ;
- la responsabilisation, notamment par la formation, est la base d'une démarche sécurité ;
- travailler de façon sécuritaire est une condition d'emploi chez Bonduelle, la productivité ne doit pas se faire au détriment de la sécurité.

Bonduelle développe notamment la méthode STOP – Sécurité au Travail par l'Observation Préventive – pour parvenir à son objectif 0 accident. Cette méthode, élaborée par Dupont de Nemours, repose sur l'observation préventive des

comportements. Elle permet aux collaborateurs d'intégrer les comportements les plus sûrs dans leur culture de travail, d'optimiser les performances de sécurité et de réduire/éliminer les blessures et les maladies professionnelles. Les participants sont formés à des méthodes qui leur donnent toutes les connaissances et les outils nécessaires pour travailler de manière plus sûre. Les salariés formés peuvent ensuite transmettre ces acquis à leurs collègues et collaborateurs, pour que chacun soit au cœur de la sécurité au quotidien.

Aucun collaborateur en usine, même un saisonnier, ne peut prendre son poste avant d'avoir été formé à la sécurité sur le site et sur ledit poste. Toutes les consignes de sécurité générales et spécifiques au poste lui sont délivrées et il peut également suivre des modules complémentaires de formation à l'ergonomie, par exemple.

Suivi et gouvernance de la politique sécurité



Le Global Safety Leadership Council : définir l'orientation stratégique et identifier les bonnes pratiques de sécurité pour les business units

Pour atteindre son objectif zéro accident de travail d'ici 2025, le groupe a renommé le Comité de Sécurité du groupe : *Global Safety Leadership Council*. Résolument opérationnel, ce nouveau Conseil de direction est composé d'un responsable de la sécurité ou d'un responsable des opérations dans chaque *business unit*. Dès 2019-2020, le conseil a identifié certains programmes ou pratiques de sécurité universellement valables pour tous les sites de production.

La sécurité figure obligatoirement à l'ordre du jour des réunions du Comité Exécutif, des Comités de Direction des usines hebdomadaires, des rencontres mensuelles entre les Directeurs industriels de chaque *business unit* et les Directeurs d'usine, et des réunions trimestrielles entre la Direction générale des *business units* et les responsables des pays. Un Comité de Pilotage Santé-Sécurité Groupe réunit les représentants des *business units*.

Afin de mobiliser les salariés sur cette problématique, toutes les *business units* qui l'ont souhaité ont intégré la sécurité dans les primes de rémunération variable accordées aux collaborateurs opérationnels, selon une recommandation émise par le groupe. Cette recommandation évolue pour accompagner l'augmentation du niveau d'exigence : le calcul du bonus intègre la sécurité pour 10 % (minimum) à 20 % (recommandé). Les critères d'attribution du bonus sont adaptés à la situation de chaque site. En premier lieu basés sur des indicateurs de résultats tels que le taux de fréquence, ils seront progressivement basés davantage sur des indicateurs proactifs de prévention tels que le nombre d'observations STOP par millier d'heures travaillées.

Un réseau Santé-Sécurité composé de 260 membres issus de toutes les entités du groupe anime la démarche dans les sites. Piloté par le Comité Exécutif, il transmet un *reporting* mensuel au niveau groupe. Il permet à la Direction générale de suivre les indicateurs clés tels que le taux de fréquence et de gravité sur 12 mois glissants, ainsi que la liste des sites sans accident depuis 12 mois. Les résultats sont présentés au paragraphe ci-dessous.

La mobilisation des sites en 2019-2020

Bonduelle est conscient que la sécurité est une question de culture et de temps et s'attache à renforcer ses fondamentaux pour améliorer la situation et les résultats. C'est pourquoi les *business units* et les sites ont accentué leur mobilisation en faveur de la sécurité au travail.

Au sein de la *business unit* BFA, les usines de Florence (New Jersey) et de Jackson (Géorgie) sont parvenues à 180 jours consécutifs sans accident de travail au 30 juin 2020. Les collaborateurs de l'usine de Florence ont obtenu ce résultat en se concentrant sur l'enregistrement des quasi-accidents et des risques de sécurité. Ils ont également intégré de nouvelles pratiques de *Safety in Motion* (sécurité en mouvement), organisé des réunions mensuelles du Comité de Sécurité en plusieurs langues (One Voice) et réalisé des audits des équipements de protection individuelle (EPI).

Le *Global Safety Leadership Council* a chargé la *business unit* BFE de guider la réalisation de l'enquête de « DuPont » sur la perception de la sécurité dans des sites. Ainsi, le site de Rosporden est pilote pour identifier les causes liées aux accidents. Le *Global Safety Leadership Council* déterminera ensuite si ce processus devra s'étendre à toutes les *business units*. BFE a également mis en place le « Qlik Safety ». Cet outil de *reporting* permet d'aborder le sujet sécurité à chaque début de Comité de Direction, en s'appuyant sur les chiffres les plus récemment enregistrés.

La *business unit* BALL a mis en place un tableau de bord sécurité pour un suivi précis des indicateurs dans toutes ses usines et la production d'analyses approfondies des données.

Chaque site reçoit un taux de réussite basé sur ses indicateurs et, selon le résultat, un budget pour améliorer les conditions de travail. De plus, un module spécial santé-sécurité a enrichi le processus d'accueil des collaborateurs chez BALL. Chaque réunion du Comité Exécutif commence avec un « safety share ». Enfin, les quatre usines québécoises (Sainte-Martine, Saint-Césaire, Saint-Denis et Bedford) ont organisé, en janvier 2020, le premier gala Santé Sécurité au Travail pour remercier 32 collaborateurs particulièrement investis pendant l'année.

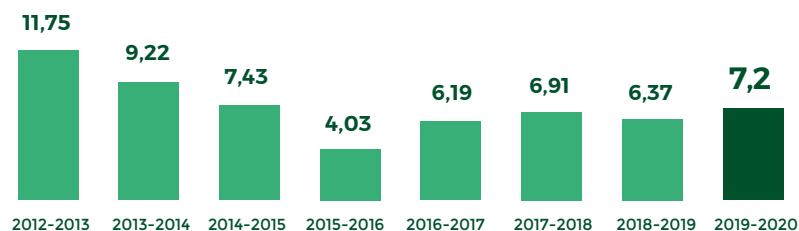
La *business unit* BELL a organisé sur le site de Renescure (France) des journées exclusivement consacrées à la sécurité. Animées juste avant les campagnes maraîchères en France, elles ont pour objectif de développer une véritable culture de la sécurité. À Ruchocice, en Pologne, les collaborateurs participent à des ateliers de co-construction de slogans, d'affiches et de films pour promouvoir la sécurité tout au long de l'année dans les communications internes. Sur le site d'Estrées en France, 9 formatrices sécurité sont désormais garantes de la formation des saisonniers, qui peuvent être jusqu'à 100 personnes nouvelles par jour au plus fort de la campagne. Ils reçoivent quatre heures de formation avant leur prise de poste, conformément à la politique groupe.

La *holding opérationnelle* BSA a mis en place son Document Unique. Elle a également déployé une politique sécurité spécifique au siège de Villeneuve d'Ascq, rappelant les trois essentiels de la sécurité et les cinq règles d'or applicables sur le site.

La *business unit* BEAM a mis en place un système de surveillance par satellite des voitures de service aux fins de prévention routière et obtenu la diminution par deux des infractions depuis septembre 2019. Elle a également déployé « Mes 6 principes de sécurité » ayant pour objectif de promouvoir la culture de sécurité, un comportement sûr et responsable au travail, à la maison et ailleurs.

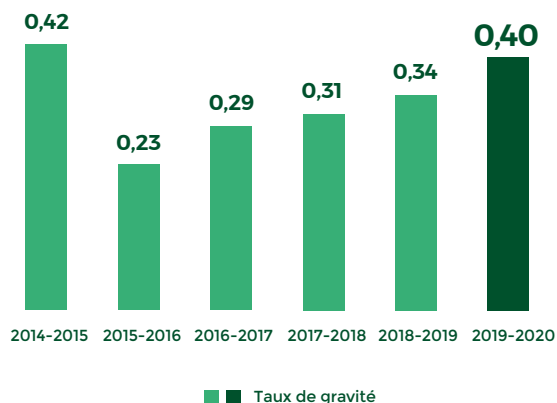
Les résultats

Évolution du taux de fréquence des accidents du travail de l'ensemble des effectifs au 30 juin



À partir de 2018-2019, ces données intègrent la *business unit* BFA.

Évolution du taux de gravité des accidents du travail de l'ensemble des effectifs au 30 juin



À partir de 2018-2019, ces données intègrent la business unit BFA.

Évolution du taux d'absentéisme sur l'ensemble des effectifs au 30 juin

2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
3,43 %	3,53 %	3,72 %	4,06 %	4,38 %	4,61 %	4,92 %

À partir de 2018-2019, ces données intègrent la business unit BFA.



Crise de la COVID-19, une mobilisation générale pour assurer la sécurité de tous

Partout dans le groupe, les équipes se sont mobilisées pour maintenir la production tout en s'adaptant aux restrictions nécessaires à la lutte contre la propagation de l'épidémie. Outre les mesures basiques (fourniture de kits de protection, réorganisation des espaces, mise à disposition de tests ou financement du test, mise à disposition d'équipements pour le télétravail), le Groupe Bonduelle a vu fleurir de nombreuses initiatives :

- le groupe a développé un site intranet commun, « ALL TOGETHER », pour concentrer toutes les informations concernant la gestion de la période par Bonduelle : des vidéos, les newsletters hebdomadaires de la Direction générale, des bonnes pratiques santé et sécurité, un espace dédié pour poser des questions, le mur des « héros Bonduelle » en une même source. Disponible pour tous les collaborateurs, connectés ou non, il est accessible dans les 11 langues du groupe ;
- les *business units* BELL et BFE ont mis en place des cellules psychologiques pour tous leurs collaborateurs ;

- les *business units* BALL et BELL ont développé le recrutement par visioconférence pour faire face aux besoins de recrutement de saisonniers ;
- la *business unit* BEAM a mis à disposition de ses collaborateurs une formation sur la façon de gérer le stress et l'anxiété pendant la période et des *flat parties* (réunions informelles *online*) ont été organisées avec la participation du top management pour garder le contact et les liens sociaux ;
- toutes les *business units* ont multiplié les occasions de garder le contact : challenges, enquêtes Pulse et Office Vibe, cours de cuisine, etc.

Partout dans le groupe, les équipes ont testé de nouvelles méthodes de travail : formation « Intelligence émotionnelle en temps de crise : comment être un meilleur manager » ; rencontre (*visio*) avec le *top management* autour des enseignements à tirer de la crise concernant le modèle managérial de Bonduelle ; *brainstorming* collectif à grande échelle pour changer les modes de travail.

6.3.2 Bien-être et épanouissement

L'épanouissement constitue un puissant levier d'engagement des salariés. Les actions autour du développement des collaborateurs, de la qualité de vie au travail et de l'amélioration des conditions et environnements de travail sont notamment mises en place pour que chacun vive son métier chez Bonduelle en étant épanoui.

La **business unit BALL** travaille au rapprochement des collaborateurs présents sur quatre sites différents ; le déménagement vers le nouveau siège baptisé Station B est prévu en 2021. Projet participatif, ce déménagement a donné lieu à plusieurs groupes de travail et ateliers créatifs organisés dans les différents sites de la **business unit**. Un groupe de travail est notamment dédié aux mesures d'accompagnement des collaborateurs. Il étudie : la mise en place de navettes, les heures de travail flexibles, de télétravail deux jours par semaine, la compensation du kilométrage, le remboursement des transports en commun.

La **holding opérationnelle BSA** a renouvelé sa Charte de télétravail pour une année supplémentaire jusqu'alors en test au siège de Villeneuve d'Ascq.

La **business unit BEAM** a revu l'aménagement des espaces intérieurs de la nouvelle usine de Belgorod (bureaux et lignes de production) pour en améliorer la sécurité et l'ergonomie. Elle a par ailleurs mis en place le programme « B! Fit » pour encourager les collaborateurs à faire du sport et prévenir ainsi des problèmes de santé.

La **business unit BFE** a inauguré de nouveaux bureaux en Italie en septembre 2019. Nourri des résultats de l'enquête *Climate*, l'aménagement de ces nouveaux bureaux est le reflet des contributions des salariés qui ont participé activement à la conception des espaces avec l'aide d'architectes.

6.4 The B! Pact – Objectif #7 : 100 % de nos sites impliqués dans des projets locaux



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé ses engagements en faveur des communautés.

#7 100 % des sites du Groupe Bonduelle impliqués dans des projets locaux

6.4.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés – GRI 103-2, 203-2, 413-1

Bonduelle a fait de la participation à la vie locale une priorité. L'objectif, inscrit dans l'engagement « The B! Pact » est de mobiliser les collaborateurs afin de contribuer au mieux-vivre des communautés et ainsi agir en cohérence avec les valeurs du groupe. Chaque site a pour ambition, en tenant compte de ses spécificités, de développer au moins un projet mené avec des acteurs locaux. En 2019-2020, la mobilisation en lien avec l'épidémie de coronavirus a été particulièrement forte. Si l'ensemble des dons alimentaires de Bonduelle s'élève à 4 347 tonnes sur l'année 2019-2020, ils se sont intensifiés en période de crise sanitaire. Quelques exemples sont listés ci-dessous :

Dons de produits alimentaires dans tous les pays

Bonduelle au Canada a offert 24 tonnes de conserves et 22 tonnes de produits surgelés aux Banques Alimentaires du Québec. Préparés par l'association La Tablee des Chefs, ces produits sont ensuite servis sous forme de repas aux plus démunis. En Ontario, la solidarité s'est elle aussi organisée sous la forme de dons de produits surgelés à l'association *Agreed Second Harvest*.

En Europe, en République tchèque, un groupe de bénévoles Bonduelle est venu en aide aux seniors particulièrement touchés par l'épidémie et qui ont pu partager ainsi de meilleurs moments à l'approche des fêtes de Pâques. Les équipes hongroises ont, pour leur part, offert près de 1 000 conserves aux soignants d'un hôpital de Budapest ainsi que de nombreux produits Bonduelle aux seniors.

En Espagne, 9 000 familles modestes ont bénéficié des 4,5 tonnes de conserves offertes à la ville d'Alcobendas. Le site de Las Palmas a donné 484 kg de conserves à la banque alimentaire FESBAL.

En France, depuis le début de l'année, les **business units** BFE et BELL ont délivré plus de 200 tonnes supplémentaires de légumes aux banques alimentaires et à d'autres associations.

Aux Pays-Bas, dans la région d'Eindhoven, les équipes Bonduelle ont donné plus de 25 000 produits au personnel des hôpitaux et des établissements de soins pour leur permettre de profiter d'un repas sain et savoureux à la maison.

Au sein de la **business unit BEAM**, l'équipe de Moscou a livré 1,5 tonne de produits Bonduelle dans une maison de retraite qu'elle soutient habituellement. La Roumanie, de son côté, s'est mobilisée en offrant des produits surgelés pour les patients atteints du COVID-19 pendant que la Slovaquie concentrait ses efforts sur l'aide aux personnes âgées particulièrement vulnérables en cette période.

Aux États-Unis, les **business units** BFA et BALL ont donné plus de 100 000 repas aux personnes les plus vulnérables. En Ontario, en partenariat avec le transporteur Wellington, Bonduelle a offert 27 palettes de salade de fruits Del Monte, aux banques alimentaires de Guelph, de Cambridge et de la région de Waterloo.

Dons de matériel de protection et de produits en France

Tous les sites français ont contribué à la distribution des équipements de protection individuelle ⁽¹⁾ aux organismes locaux (EHPAD, pharmacies, ambulances, mairies, pompiers, etc.).

En Italie, la *business unit* BFE a mis en place un système qui permet à ses collaborateurs de faire don de l'équivalent d'une heure de travail ou plus à l'hôpital de campagne construit à Bergame.

Participation des sites à la vie locale des implantations – GRI 413-1

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre de sièges sociaux ou sites agro industriels ayant initié ou renouvelé dans l'année un projet commun avec leurs communautés locales	24 soit 35 % des sites	46 soit 49 % des sites	38 soit 44 % des sites



Associer les collaborateurs au choix des initiatives

En septembre 2019, la *business unit* BFE a organisé les *Climate Days* à San Paulo et Battipaglia. Dans la veine de l'enquête *Climate*, pendant ces deux jours les collaborateurs ont pu voter pour les initiatives mises en place par les salariés en lien avec les communautés locales.



Chez BALL, le réseau B Local anime les initiatives au bénéfice des communautés

Le réseau B local couvre les 13 sites d'Amérique du Nord. Il réunit un référent dans chaque usine qui développe les initiatives locales sur son temps de travail. Un calendrier prédéfini par le réseau permet des initiatives communes, etc.

de tous métiers pilote APONH. Les collaborateurs Bonduelle participent à une réalisation commune, en lien avec les métiers et le savoir-faire de l'entreprise, avec le soutien de la famille Bonduelle, qui a souhaité s'associer à cette initiative. Chaque année, des collaborateurs du groupe se mobilisent au profit du projet.

En 2019-2020 :

- des dons de collaborateurs ont financé 208 *back to school kits*, ce qui a permis aux enfants de l'école des Moineaux de recevoir à la rentrée scolaire un cahier, un crayon, un savon et un uniforme ;
- l'association a offert plus de 150 pots de miel *made in Bonduelle* aux collaborateurs en échange d'un don pour contribuer au financement d'une semaine artistique à l'école des Moineaux ;
- trois collaboratrices du siège de Villeneuve d'Ascq et deux membres de la famille Bonduelle ont réalisé une mission bénévole au Cameroun. Ils ont accompagné les bénéficiaires du projet dans le développement de leurs activités : semaine artistique à l'école des Moineaux et cours d'informatique pour les professeurs et équipes agronomiques ;
- trois conférences autour d'APONH ont eu lieu cette année. Ces conférences ont pour objectif principal de sensibiliser toutes les équipes en interne et de les mobiliser : les collaborateurs et la famille ;
- un stand APONH s'est installé de manière permanente, mais mobile, sur le siège de Villeneuve d'Ascq pour permettre partage et découvertes ;
- à l'usine de Bordères, les équipes ont mis en place une vente aux enchères bimensuelle de matériel non utilisé (palettes abîmées, cuves non consignées, anciens mobiliers de bureau, etc.) au profit d'APONH. Cette action bénéficie aux collaborateurs (mise à prix très basse) de manière équitable et donne une seconde vie à ces objets.

2.6.4.2 APONH, un projet emblématique de l'engagement de Bonduelle auprès des communautés

APONH est un projet d'aide au développement initié en 2012 et mené aujourd'hui au Cameroun. Son objectif : contribuer au mieux-vivre durable des populations locales en accompagnant des agriculteurs et des entrepreneurs dans le développement de leurs filières végétales. APONH soutient également l'école des Moineaux, qui œuvre à l'éducation d'environ 200 enfants dont des enfants défavorisés et orphelins. Avec l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), partenaire du projet, une équipe de collaborateurs bénévoles

(1) Gants, blouses, combinaisons, sur-chaussures et masques.



6.5 Reconnaissance des collaborateurs

6.5.1 Politique salariale et reconnaissance des collaborateurs – GRI 203-2

Dans l'ensemble des pays dans lesquels Bonduelle est présent, le groupe mène une politique salariale au-delà des minima sociaux en vigueur. Ceci pour proposer des rémunérations conformes aux salaires de son secteur d'activité. Les règles applicables dans chaque pays tiennent compte des réalités locales dans le respect d'un principe d'équité.

En France, le Groupe Bonduelle a choisi de reconduire la prime⁽¹⁾ exonérée d'impôt sur le revenu, de cotisations sociales patronales et salariales et de prélèvements sociaux (CSG/CRDS). Cette prime est permise par le « Projet de loi portant mesures d'urgence économique et sociale », adopté par le parlement le 21 décembre 2018. Elle concerne les salariés dont la rémunération est inférieure à trois SMIC. En 2019-2020, 83 % des salariés en France ont bénéficié de cette prime. Bonduelle a versé un montant total de près d'1,6 million d'euros.



1^{re} édition des *Bonduelle Awards*

À partir de juillet 2019, les 100 *top leaders* du groupe ont remonté les actions de 2018-2019 pour lesquelles il était possible de mesurer le succès *via* des critères définis. Après ce recensement *via* une plateforme internet, un jury a validé 59 actions. Elles se répartissaient en 5 catégories : Focus Consommateur, Être le meilleur pour le monde, Libérer les énergies, Nourrir notre croissance, Santé & sécurité. Deux catégories bonus décernent aussi un Trophée Business Performance et un Prix coup de cœur du Jury. Avec ces *Bonduelle Awards*, c'est le collectif qui récompense les nouveaux *process*, nouveaux produits, innovation, nouvelles organisations, nouvelles méthodes de travail afin de célébrer les actions qui créent de la valeur durable pour le groupe.

6.5.2 Avantages sociaux et soins de santé

Le Groupe Bonduelle s'est fixé pour objectif qu'en 2025, 100 % de ses collaborateurs permanents aient accès à un système de protection sociale. Un audit a été réalisé en 2017-2018 pour couvrir tous les pays d'implantation, approfondir la connaissance des pratiques de marché et établir des recommandations applicables au Groupe Bonduelle. De prochaines étapes sont à franchir par l'entreprise pour établir son programme sur les principaux avantages sociaux dans le groupe d'ici à 2025.

(1) Prime dite PEPA, prime pour l'emploi et le pouvoir d'achat.



Financement des formations et des activités sportives pour les collaborateurs BALL

La *business unit* BALL propose à ses collaborateurs un programme de remboursement (jusqu'à 5 000 dollars canadiens par collaborateur) de formation pour l'obtention de diplômes ou de compétences qui permettent d'évoluer au sein de Bonduelle. Les collaborateurs bénéficient également d'un plan d'aide au financement des activités sportives, à hauteur de 250 dollars canadiens par collaborateur. La *business unit* organise également des challenges pour inciter les collaborateurs à la pratique d'une activité physique.

6.6 Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes – GRI 103-1, 103-2, 404-3

6.6.1 La formation – GRI 404-1

La *Management Bonduelle Academy* (MBA) offre aux managers du groupe un environnement d'apprentissages diversifiés pour les accompagner dans leur développement managérial vers l'ambition *VegeGo!* Les programmes de la MBA proposent des pédagogies variées, surprenantes et innovantes dans lesquelles les participants sont acteurs. Tous les nouveaux managers du groupe peuvent participer à trois programmes incontournables de la MBA. Ils leur permettent de découvrir le groupe, son histoire, ses valeurs, sa vision *VegeGo!* C'est aussi l'opportunité de comprendre quel est leur rôle en tant que managers :

- le « *Discovery* » favorise les échanges et les expériences concrètes, à travers des ateliers diversifiés, basés sur l'inspiration et la collaboration. En 2019-2020, 97 managers de différents métiers et pays ont eu l'opportunité de participer à ce séminaire ;
- avec la *Finance* pour la croissance, *Finance For Growth*, chacun identifie ses leviers de création de valeur financière, comprend la chaîne de création de valeur et les relations de cause à effet dans l'arbre du ROCE (*return on capital employed*). En 2019-2020, 75 participants ont suivi ce programme ;
- « *ManageGo!* » est un séminaire de deux jours pour découvrir, partager et expérimenter le modèle de management de Bonduelle et identifier son propre chemin de développement managérial. Il rassemble les managers et les invite à trouver le bon équilibre entre bienveillance et exigence, en lien avec les valeurs et les ambitions de l'entreprise. La contribution de managers en tant que facilitateurs internes est l'une des richesses de la MBA. En 2019-2020, 61 managers de tous pays ont déjà eu l'opportunité de faciliter des sessions *ManageGo!*

Évolution des moyens consacrés à la formation – GRI 404-1

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Durée moyenne de formation par individu (en heures)	34	14	14

À partir de 2018-2019, ces données intègrent la *business unit* BFA. À partir de 2018-2019 également, le nombre moyen d'heures de formation par individu est calculé sur l'ensemble des collaborateurs en équivalent temps plein et non plus seulement les collaborateurs formés.

6.6.2 La gestion des carrières

L'entretien annuel de développement bénéficie à tous les collaborateurs du groupe, quel que soit leur métier. Cet entretien est l'opportunité pour chacun d'évaluer sa performance et d'évoquer avec son manager ses besoins et souhaits de formation.

Évolution de la part des salariés bénéficiant d'un entretien d'évaluation et d'évolution de carrière périodique au 30 juin – GRI 404-3

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Part des effectifs permanents	72 %	55 %	80 %

À partir de 2018-2019, ces données intègrent la *business unit* BFA. La baisse, à partir de 2018-2019, de la part des salariés qui bénéficient d'un entretien est liée à l'intégration des données de la *business unit* BFA.

**Bl@lent, un outil au service de toutes les dimensions du parcours collaborateur**

La *business unit* BALL a déployé Bl@lent au bénéfice de l'ensemble de ses collaborateurs au cours de l'année 2019-2020. Cet outil, accessible n'importe où grâce à une simple connexion internet, facilite le management des talents, la gestion des bonus annuels et les entretiens de développement. Au sein de cet outil, la gestion du recrutement et de la mobilité interne est en cours de déploiement. Il permet d'harmoniser le traitement des processus dans toutes les entités du groupe et d'automatiser l'analyse des données et le suivi des évaluations. Bl@lent existe en 12 langues et gère le processus RH de presque 12 000 collaborateurs.

6.6.3 La mobilité

Facteur d'innovation pour l'entreprise, la mobilité interne tant nationale qu'internationale offre également une réelle valeur ajoutée pour le développement individuel. Elle permet à l'entreprise d'avoir une juste répartition des compétences et des expertises, et aux salariés des perspectives d'évolution au sein du groupe.

Les questionnaires Ressources Humaines jouent un rôle important de support aux talents qui souhaitent une mobilité intragroupe.

6.7 Diversité – GRI 103-1, 103-2, 405-1

Le Groupe Bonduelle est convaincu que la diversité dans l'entreprise représente une richesse à découvrir et à partager. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Ce principe de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche, mais également à l'ensemble du parcours professionnel et des processus RH (formation, évaluation, rémunération). Il s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité.

**La *business unit* BALL met en place sa politique diversité**

En 2019-2020, la *business unit* BALL a défini sa politique diversité et inclusion et établira un plan d'action sur trois ans. La politique concerne les groupes sous-représentés : minorités visibles, femmes, vétérans, personnes en situation de handicap, Premières Nations.

6.7.1 Diversité de genre

En France, Bonduelle poursuit la mise en œuvre des actions définies dans le cadre de l'accord relatif à l'Égalité Professionnelle et Qualité de Vie au Travail signé le 12 février 2018. À travers cet accord, Bonduelle réaffirme la volonté de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Le groupe considère la mixité des équipes comme étant un élément clé de la performance du groupe et de l'enrichissement de chacun de ses salariés.

Pour la seconde année, Bonduelle a calculé son « index de l'égalité femmes-hommes » pour l'ensemble de la France.

6.7.2 Diversité intergénérationnelle

En France, Bonduelle poursuit la mise en œuvre de l'accord relatif à la Gestion Prévisionnelle Intergénérationnelle des Compétences du 1^{er} décembre 2017. Elle porte la volonté d'anticiper et d'accompagner la transformation des métiers, de prévoir les compétences dont l'entreprise aura besoin afin d'en disposer en temps utile. Elle permet aussi de gérer et anticiper les départs massifs à la retraite auxquels est confronté le groupe compte tenu de sa pyramide des âges. Des actions favorisent l'intégration durable et le maintien dans l'emploi des jeunes et des salariés dits « seniors ». D'autres accompagnent le nécessaire renouvellement des compétences en favorisant des dispositifs de transfert des connaissances et compétences détenues par les salariés, éléments de richesse de l'entreprise.

6.7.3 Insertion et maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

En créant la mission handicap, baptisée HANDIPOL, Bonduelle en France s'est engagé depuis 2006 dans une politique volontariste en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap.

La mission handicap assure le pilotage et la cohérence des actions menées en interne et à l'externe en matière de politique handicap. Depuis sa création, cinq accords relatifs à l'insertion et au maintien dans l'emploi des salariés porteurs de handicap se sont succédés. Le taux d'emploi des salariés en situation de handicap atteint, à fin juin 2020, 1,6 %.

Nombre de personnes en situation de handicap au 30 juin – GRI 405-1

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre de personnes porteuses de handicap en équivalent temps plein (ETP)	237	255	235

À partir de 2018-2019, ces données intègrent la *business unit* BFA.

6.8 Transparence : le Dialogue social – GRI 102-41, 103-2, 203-2, 403-4, 407-1

6.8.1 Instances de dialogue et accords signés en 2019-2020

Conformément à sa Charte éthique déployée dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe (voir 2.8.1 Pratique éthique des affaires) et sur <https://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html>⁽¹⁾, Bonduelle privilégie l'ouverture et le dialogue dans les relations internes. Le groupe respecte le droit de ses collaborateurs de

À travers le cinquième accord relatif à l'insertion et au maintien dans l'emploi, le Groupe Bonduelle réaffirme son engagement à :

- renouveler les actions de sensibilisation en interne et d'implication de tous les collaborateurs ;
- atteindre 6 % de taux d'emploi des salariés porteurs de handicap au périmètre du groupe ;
- adapter à chaque établissement les objectifs et moyens mis à disposition ;
- anticiper la gestion des éventuelles inaptitudes afin de favoriser le maintien dans l'emploi ;
- agir en tenant compte des problématiques de population vieillissante sur les différents sites du groupe.

Pour atteindre ces objectifs, la Direction du groupe a défini 5 axes prioritaires : le recrutement, le maintien dans l'emploi, l'insertion et la formation, les relations avec le milieu protégé/adapté, le pilotage et l'animation.



Recrutement des personnes en situation de handicap

En 2019-2020, la *business unit* BFE a lancé un programme de révision de l'organisation interne pour favoriser le maintien et le recrutement de personnes en situation de handicap.

former ou de rejoindre toute organisation représentative de leur choix, syndicats ou organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux les questions d'intérêt collectif.

Au 30 juin 2020, 55 % des salariés du groupe sont couverts par une convention collective. – GRI 102-41

Conformément à la loi, chaque entité française dispose d'un Comité Social et Économique. De plus, le groupe a doté tous ses sites d'un Comité Santé Sécurité au Travail, y compris ceux dont l'effectif est inférieur au seuil légal d'application de

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet www.bonduelle.com ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

la loi. Des heures de délégation ont été attribuées à chaque membre de CSST.

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) est un forum pour l'information transnationale, la consultation, l'échange de vues et le dialogue social. Le CEE est destiné à faire un point régulier sur la situation et le développement de Bonduelle. Il organise le dialogue social, présente la politique sociale du groupe notamment en matière d'emploi, de formation, de sécurité et de conditions de travail, et de RSE. Il se réunit *a minima* une fois par an afin notamment d'exposer les orientations stratégiques du groupe et le bilan de l'exercice écoulé en Europe.

Le Comité de Groupe France est l'instance représentative des activités de Bonduelle présentes sur le territoire français (conserve, surgelé, frais et traiteur). Ce comité permet notamment à Bonduelle de fournir aux instances représentatives des salariés français des informations complémentaires, au-delà de ses obligations légales, sur les activités de Bonduelle en Europe et hors Europe.

Conformément à l'accord constitutif du CEE renouvelé à l'unanimité en mars 2017, l'ordre du jour de chaque réunion ordinaire annuelle inclut les sujets liés à la RSE (dont la sécurité au travail) (GRI 403-4). Ainsi, à l'ordre du jour du CEE 2020, en dehors des points obligatoires, étaient prévus les sujets suivants : Politique RSE, APONH et focus épargne salariale en titres Bonduelle.

En février 2020, le Groupe Bonduelle et les représentants du personnel ont signé un accord groupe relatif à la gestion des emplois et des parcours professionnels. Cet accord porte de nombreux objectifs : anticiper l'évolution des métiers et les besoins en cohérence avec la stratégie et les projets du groupe ; apporter aux collaborateurs une meilleure visibilité des évolutions des métiers ; accompagner et préparer les collaborateurs dans leur développement professionnel ; valoriser les compétences et leur transmission ; encourager à la mobilité professionnelle ; intégrer les jeunes au sein du groupe et aménager les fins de carrière ; accompagner les carrières des représentants du personnel.

6.8.2 Les enquêtes auprès des collaborateurs

Afin d'accompagner la dynamique de progrès VegeGo!, le groupe a mis en place en 2014-2015 une enquête tous les deux ans auprès de l'ensemble de ses collaborateurs : *Climate*. Elle vise à déterminer les leviers de motivation et d'engagement des salariés ainsi qu'à mettre en place les actions nécessaires pour répondre à leurs attentes. La prochaine enquête aura lieu en 2020-2021.



« Office Vibe » : la mesure en temps réel de l'engagement et de la satisfaction des équipes

La *business unit* BALL a déployé Office Vibe auprès de tous ses salariés connectés et non connectés depuis janvier 2020. Office Vibe est complémentaire à l'enquête *Climate*, il permet de mesurer en temps réel et de manière rapide et ludique l'engagement et la satisfaction des équipes.

Enquêtes « Pulse », un baromètre réactif au plus près du terrain

La *holding* opérationnelle BSA propose depuis avril 2020 à ses collaborateurs des enquêtes mensuelles ou bimensuelles sur des microsujets. Dans ce format, complémentaire des enquêtes bisannuelles, les collaborateurs sont interrogés sur des sujets en lien direct avec leur actualité et leurs réponses traitées immédiatement. Lors de la crise liée à l'épidémie de coronavirus, cet outil a permis une réactivité précieuse pour suivre semaine après semaine les états d'esprit et améliorer les conditions de travail (télétravail, outils informatiques, équipements de protection, etc.)

Enquête « Nimble », pour renforcer la culture du feedback chez BELL

Le « *Nimble Opinion Survey* » renforce la culture du *feedback* en donnant aux managers les outils dont ils ont besoin pour mesurer l'opinion de leurs équipes. Dès septembre 2019 et à l'échelle de la *business unit*, les collaborateurs ont répondu par mail ou sur tablette en usine à des questions relatives à leur état d'esprit, leur site, leur *business unit*. Ils ont également pu s'exprimer librement sur leurs attentes et leur travail quotidien.

6.8.3 Cessation d'activité

Les cessations d'activité étant restées rares dans l'histoire du Groupe Bonduelle, celui-ci n'a pas formalisé de politique groupe applicable de manière systématique. Les mesures d'accompagnement des départs sont prises au cas par cas en tenant compte de la situation spécifique du site concerné, de la réglementation locale et des enjeux de son bassin d'emploi.

7 Éthique et vigilance

7.1 Pratique éthique des affaires – GRI 102-12, 102-16, 103-2

Le Groupe Bonduelle revoit et renforce en permanence les programmes et dispositifs qu'il met en place pour promouvoir une pratique éthique des affaires tant au sein des entités qu'il contrôle qu'auprès de ses partenaires.

Son engagement sur le chemin de la certification B Corp le pousse, dans une recherche d'amélioration continue, à viser l'excellence en matière d'éthique.

7.1.1 Engagements du Groupe Bonduelle

Pacte mondial des Nations unies

Le Groupe Bonduelle est membre depuis 2003 du Pacte mondial des Nations unies. Par cette adhésion, Bonduelle s'engage à respecter et à promouvoir 10 principes liés aux droits de l'Homme, aux normes du travail, de l'environnement et à la lutte contre la corruption. Ces principes émanent de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la convention des Nations unies contre la corruption.

Valeurs de Bonduelle

L'engagement du Groupe Bonduelle en matière d'éthique des affaires se concrétise également par la volonté de respecter les lois et les règlements, par la définition de valeurs fortes, un engagement sans équivoque de la Direction (cf. <https://www.bonduelle.com/fr/le-groupe/valeurs.html>) ⁽¹⁾ ainsi que par la mise à disposition d'outils d'aide à la décision.

Charte éthique du Groupe Bonduelle

Pierre angulaire depuis 2012 de sa démarche éthique, la Charte éthique est la manifestation en interne comme à l'externe de ses engagements.

À travers cette charte, Bonduelle s'affirme en tant qu'entreprise citoyenne et responsable, entreprise humaine et entreprise intègre. Bonduelle entend par ce biais, dans une démarche de progrès, défendre et promouvoir ses valeurs : Souci de l'Homme, Confiance, Ouverture, Simplicité, Intégrité, Équité et Excellence. Cette charte complète le cadre juridique et

réglementaire applicable auquel le groupe doit se conformer en cohérence avec les objectifs de l'actionnaire familial de référence et avec ses sept valeurs.

La Charte éthique de Bonduelle exprime l'idéal que le groupe souhaiterait atteindre pour inspirer chaque collaborateur ainsi que les parties prenantes avec lesquelles il est en relation. La Charte éthique doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision.

Le texte complet de la Charte éthique est disponible sur le site Internet du groupe www.bonduelle.com ⁽¹⁾ : <https://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html>.

Engagement de la Direction générale

Dans l'intranet B&Co, une rubrique dédiée « Bonduelle et l'éthique », créée en 2018, rend accessibles les principes éthiques et rappelle à chacun leur importance pour le groupe. Elle facilite la compréhension par chaque collaborateur des outils utiles pour mettre en œuvre l'éthique dans ses activités quotidiennes. Elle contient un espace documentaire et explicatif de tous les codes, chartes et procédures qui constituent un corpus de règles et principes à connaître et appliquer. Les collaborateurs y trouvent également un rappel de la démarche d'animation du dispositif d'éthique : suivi et évaluation, audits, amélioration continue.

Un message vidéo de Guillaume Debrosse met l'accent sur les engagements du groupe en matière de lutte contre la corruption et de vigilance (en application de la loi de vigilance, voir 2.7.2 Plan de vigilance). Dans ce message, le Directeur général rappelle notamment l'existence de la Charte éthique, du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires et de la procédure d'alerte. En 2020, deux nouveaux documents sont venus enrichir cette page : la politique cadeaux groupe et le Code de conduite fournisseurs pour une pratique éthique des affaires. L'objectif de Bonduelle, à travers la diffusion de ces outils pédagogiques, est d'accompagner ses collaborateurs dans la mise en œuvre de l'éthique au quotidien.

En 2020, Bonduelle a mis en ligne sur son site Bonduelle.com ⁽¹⁾ une page intitulée « Notre démarche éthique et anticorruption » ⁽¹⁾, à l'intention du grand public. Cette page présente l'engagement de la Direction générale, la Charte éthique, le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires. Elle propose également un lien d'accès au système d'alerte, désormais à la disposition de toutes les parties prenantes, y compris externes au groupe (voir aussi 2.7.2.4 Mécanisme d'alerte).

(1) Les informations figurant sur le site web de la société (www.bonduelle.com) ne font pas partie du présent document d'enregistrement universel.

7.1.2 Gouvernance – GRI 102-18, 307-1, 419-1

Instances internes de gouvernance des programmes de compliance

Le Groupe Bonduelle a mis en place une gouvernance étoffée de ses programmes de compliance.

Sous la supervision du Directeur général adjoint finance et développement, Membre du *Chief Executive Board* (CEB) et du *Group Management Committee* (GMC), le Comité de Pilotage Compliance détermine les grands chantiers compliance, à l'aune des orientations définies par la Direction générale. Régulièrement, le CEB et le GMC sont informés des programmes, des politiques et mesures mises en place et de leurs résultats.

Par ailleurs, pour chaque programme de conformité, une instance de suivi existe au niveau groupe :

- Comité de Suivi Anticorruption ;
- Comité de Suivi du Plan de Vigilance ;
- Comité de Suivi Concurrence ;
- Comité Groupe de la Protection des Données (GDPO).

Les comités de suivi se réunissent une fois par semestre et le GDPO se réunit environ tous les deux mois. Des réunions complémentaires peuvent également s'organiser chaque fois que cela est nécessaire. Ces comités sont en charge de la définition des programmes et de l'animation de leur mise en œuvre en collaboration avec les Directions concernées :

- Programme de lutte contre la corruption : Direction juridique groupe, Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information, Direction des ressources humaines, Direction RSE et communication externe, Direction de l'audit interne ;
- Plan de vigilance : Direction juridique groupe, Direction de l'audit interne, Direction des ressources humaines, Direction RSE et communication externe, Direction agronomie groupe, Direction des achats ;
- Programme pour le respect du droit de la concurrence : Direction des ressources humaines, Direction juridique groupe, Direction de l'audit interne ;
- Programme de protection des données : Direction juridique groupe, Direction de l'audit interne, Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information, Direction des systèmes d'information, Direction des ressources humaines.

Regroupant des managers du groupe et des *business units*, une nouvelle instance a vu le jour en 2019-2020 pour davantage faire le lien avec les *business units* : le *Compliance Committee*. Cet organe nouveau rassemble les Directions juridique, financière, audit interne, RH, RSE et des représentants des *business units*. Il supervise la mise en œuvre des programmes de compliance au sein des *business units*. Réuni pour la première fois en juin 2020, il a vocation à se réunir semestriellement. Il a un rôle de courroie de transmission entre les quatre comités décrits ci-dessus et les *business units*.

Le Conseil de Surveillance et le Comité d'Audit de Bonduelle SCA veillent à ce que les activités de l'entreprise prennent

en considération les enjeux sociaux, sociétaux, éthiques, environnementaux et de gouvernance. Ces instances ont dans leurs missions de s'assurer de l'existence de programmes de prévention et de détection des risques. Ils évaluent également la pertinence et veillent à la bonne mise en œuvre des programmes de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles, du plan de vigilance, du programme de protection des données et de lutte contre la corruption. Régulièrement, les informations relatives aux programmes et mesures mises en œuvre sont fournies au Conseil de Surveillance.

Le Comité d'Éthique est régulièrement informé des programmes de conformité, des mesures mises en place et de leurs résultats. Il peut émettre des recommandations.

Le Conseil d'Administration de Bonduelle SA est également informé une fois par an des plans de mise en conformité et s'assure de leur mise en œuvre.

Comité d'Éthique du Groupe Bonduelle

Le Comité d'Éthique a pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupe un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis sont consultatifs.

Il est composé de quatre membres internes et externes à l'entreprise, choisis en fonction de leurs expériences, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs. Il se réunit au minimum deux fois par an. Sa composition est détaillée dans le chapitre 3 du document d'enregistrement universel 2019-2020.

Le Comité d'Éthique peut être consulté pour donner un éclairage dans les situations d'intérêt général qui ne trouvent pas de réponse auprès de la hiérarchie ou des experts internes du groupe. Il peut également être saisi en cas de dysfonctionnement du système d'alerte interne. Dans ce cas, le Comité d'Éthique n'a pas pour vocation de recevoir l'ensemble des détails de l'alerte ni de la traiter, mais bien de s'assurer du traitement de l'alerte par les personnes en charge.

Par ailleurs, les parties prenantes de Bonduelle peuvent également contacter le Comité d'Éthique pour toute question relative à l'application de la charte.

Dans le cadre de ses réunions, le Comité d'Éthique fait régulièrement le point sur le dispositif d'alerte et réalise un suivi de la bonne mise en œuvre du plan de vigilance et du programme anticorruption. Il le fait notamment sous la forme de recommandations.

7.1.3 Code de conduite pour une pratique éthique des affaires

Le Groupe Bonduelle dispose d'un Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, lequel intègre la « Déclaration de la Direction relative aux principes d'une conduite éthique des affaires » signée de la Direction générale. Il traite à la fois de la corruption et du trafic d'influence, mais également d'autres thématiques liées à la pratique éthique des affaires. Conçu

comme un outil pratique, il définit les situations et énonce les règles fondamentales que chaque collaborateur doit suivre pour chacune d'entre elles. Il décrit les comportements à proscrire, les règles fondamentales en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence (notamment, les règles fondamentales en matière de cadeaux, paiement de facilitation, mécénat, sponsoring), conflits d'intérêts, pratiques anticoncurrentielles, discrimination, confidentialité, délit d'initiés, ainsi que d'autres obligations de prévention des risques.

Le Code de conduite est opposable à tous les salariés depuis 2018 et lorsque cela était nécessaire, les instances représentatives du personnel sont saisies conformément à la réglementation applicable.

Ce Code de conduite fait partie des outils mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs dans la rubrique « Bonduelle et l'éthique » de son intranet. Il est également mis à la disposition des parties prenantes externes sur le Site internet du Groupe Bonduelle.com ⁽¹⁾.

Chaque année, l'existence du Code de conduite et du système d'alerte (voir 2.7.2.4 Mécanisme d'alerte) fait l'objet d'un rappel à l'ensemble de collaborateurs. En outre, la formation intitulée « Faire des affaires sans corruption », déployée à compter de 2020 (voir 2.7.1.6 Programme anticorruption) présente les grands principes portés par le Code de conduite.

7.1.4 Code de conduite fournisseurs pour une pratique éthique des affaires

En 2019-2020, Bonduelle a rédigé un Code de conduite fournisseur pour une pratique éthique des affaires. Il est l'une des manifestations de l'attachement de Bonduelle aux principes du développement durable et à leur promotion auprès de ses parties prenantes. Il édicte un ensemble de règles fondamentales auxquelles Bonduelle demande l'adhésion de ses fournisseurs, ses sous-traitants, ses intermédiaires ou ses prestataires. En conséquence de cette adhésion, le fournisseur s'engage également à imposer des exigences équivalentes à ses propres fournisseurs, sous-traitants et prestataires et à veiller à leur bon respect.

Toujours avec l'objectif d'améliorer la maîtrise de sa chaîne d'approvisionnement, Bonduelle a également formalisé en 2019-2020 sa politique Achats. Cette politique homogénéise les pratiques à travers le monde et précise les standards que le groupe souhaite s'imposer dans ses relations avec les fournisseurs.

7.1.5 Mécanisme d'alerte

Le plan de vigilance décrit le dispositif d'alerte mis à la disposition des collaborateurs du groupe et de ses parties prenantes dans la section 2.7.2.4 Mécanisme d'alerte.

7.1.6 Programme anticorruption – GRI 103-3, 205-2

Dans la continuité de ses engagements RSE et de son adhésion au Pacte mondial des Nations unies, Bonduelle dispose d'un programme anticorruption. Ce dispositif permet de prévenir et de détecter la commission, en France et à l'étranger, de faits de corruption et de trafic d'influence conformément à l'article 17 de la Loi Sapin II. Ce programme est applicable à l'ensemble des sociétés du Groupe Bonduelle.

Le programme anticorruption comporte les 8 points exigés par l'article 17 de la loi Sapin II :

- **un Code de conduite**, intégré dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, définissant et illustrant les différents types de comportements à proscrire comme susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence (voir 2.7.1.4 Code de conduite pour une pratique éthique des affaires) ;
- **un dispositif de sanctions disciplinaires** prévoit de sanctionner le non-respect par les collaborateurs des règles énoncées dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires ;
- **un dispositif d'alerte interne** permet le recueil des signalements émanant d'employés, de collaborateurs externes et de parties prenantes externes relatifs à l'existence de conduites ou de situations contraires au Code de conduite (voir 2.7.2.4 Mécanisme d'alerte). Ce dispositif est commun à celui répondant à l'article 8 de la Loi Sapin II et à l'article L. 225-102-4 I 4° du Code de commerce ;
- **la cartographie des risques groupe** est élaborée par la Direction de l'audit interne et la Direction juridique du groupe en concertation avec les Directions opérationnelles du groupe et les fonctions supports ;
- **le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires définit les principes des procédures d'évaluation** de la situation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques. Les modèles de contrats incluent désormais l'évaluation de l'intégrité des tiers et de leurs performances RSE. Ainsi, sur la base de la cartographie des risques, Bonduelle peut envoyer à ses tiers un questionnaire de *due diligence*. Ce questionnaire permet de recueillir des informations et notamment les politiques des tiers questionnés sur chacun des sujets d'éthique et de vigilance et de demander la communication de toute information ou tout document utile pour évaluer notamment l'intégrité de ses co-contractants. Par ailleurs, Bonduelle peut évaluer la performance RSE d'un cocontractant, notamment en matière d'éthique des affaires *via* le questionnaire EcoVadis. Des audits sur place ou à distance sont également contractuellement prévus ainsi que la mise en place de plans d'action dans l'hypothèse de défaillances (voir 2.5.4.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories) ;

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet de la société ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

- **des procédures de contrôles comptables** internes ou externes sont destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne soient pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence ;
- **un dispositif de formation** est destiné aux cadres et aux personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence et des outils de sensibilisation et de formation à l'ensemble des collaborateurs ;
- **un système de mesure de la mise en œuvre et d'évaluation** produit un bilan de la mise en œuvre du programme anticorruption. Ce bilan est présenté chaque année au *Group Management Committee*, au Comité d'Éthique et au Conseil de Surveillance par les Directions juridique, de l'audit et RSE. S'agissant des filiales, l'évaluation se fait au travers des outils de *reporting* existants.

En 2018-2019, le Groupe Bonduelle avait sensibilisé en priorité au dispositif éthique, anticorruption et vigilance 18 Comités de Direction. Parmi eux se trouvaient notamment les Comités de Direction des *business units* et des pays et la Direction des achats, et sept Comités de Direction usines. Ce travail de formation en présentiel a été poursuivi durant l'exercice 2019-2020. Au 30 juin 2020, 487 personnes avaient été formées en présentiel.

En complément des formations en présentiel qui s'adressent plus particulièrement aux personnels les plus exposés et aux Comités de Direction, un support de formation (« Faire des affaires sans corruption ») a été élaboré en 2019-2020 pour être diffusé auprès des salariés connectés du groupe. Ce dispositif rappelle les huit points de la loi dite Sapin 2 (pour la transparence et la lutte contre la corruption). Il décrit précisément le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires. À visée pédagogique, ce document explicite également les situations relevant de cas de corruption active ou passive. Il propose des questions-réponses et, au travers de mises en situation, les questions à se poser au cas par cas (cadeaux, mécénat, sponsoring, risques spécifiques aux fonctions achats et commerciales). Il rappelle les points de vigilance lors de la sélection d'un tiers pour les relations d'affaires (paiements de facilitations, conflits d'intérêts) et les modalités d'utilisation du questionnaire de *due diligence* (voir 2.7.1.6 Programme anticorruption). Disponible dès 2019-2020 en 7 langues, il le sera dans toutes les langues de diffusion du Code de conduite, soit 13 langues. Ce support sera déployé à compter de la rentrée de septembre 2020.

Sur le second semestre de l'exercice 2019-2020, le groupe et l'ensemble des filiales ont effectué un travail d'auto-évaluation sur les mesures mises en place pour lutter contre la corruption. Les conclusions ont été présentées à l'été 2020 au CEB et des priorités ont été définies pour 2020-2021.

Conformément aux principes énoncés dans le Code de conduite pour une pratique éthique, le groupe a établi une politique cadeaux commune à l'ensemble des équipes. Elle définit deux niveaux de seuils à préciser par chaque *business unit* en fonction de sa culture et de sa monnaie, et des règles de validation applicables partout dans le groupe. En 2020, cette politique cadeaux est en ligne sur le site Bonduelle.com⁽¹⁾. Elle permet aux co-contractants du Groupe Bonduelle de connaître les règles que celui-ci s'impose et d'en tenir compte dans leurs pratiques de cadeaux envers les collaborateurs du groupe.

Enfin, un questionnaire de prévention des conflits d'intérêts est diffusé auprès des managers afin que le groupe puisse mettre en place des mesures pour les prévenir ou les résoudre.

7.1.7 Programme de formation sur l'anticoncurrence

Depuis 2016-2017, le Groupe Bonduelle dispose d'un *e-learning* sur les grands principes du droit de la concurrence. Il s'adresse aux salariés qui ont accès à des informations stratégiques afin d'affiner leurs connaissances, de renforcer leur vigilance et de leur donner la capacité d'alerte adéquate. Au 30 juin 2020, plus de 800 salariés dans les pays Bonduelle avaient participé à cette formation. À ce jour, plus de 90 % de la population cible a reçu la formation.

Il est prévu que les principes de respect du droit de la concurrence soient rappelés auprès des collaborateurs par des campagnes tous les deux ans. Une nouvelle campagne est prévue sur tout l'exercice 2020-2021. Il est également prévu qu'à compter de l'exercice 2020-2021, les nouveaux collaborateurs ciblés par cette formation soient formés sur ce sujet dès les premières semaines après leur arrivée.

7.1.8 Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux – GRI 307-1, 419-1

Lorsqu'elles sont susceptibles d'impacter le cours de son action en Bourse, les condamnations dont Bonduelle fait l'objet sont communiquées dans le cadre des informations réglementées. En 2019-2020, aucune société du Groupe Bonduelle n'a fait l'objet de condamnation significative et pouvant impacter le cours de son action en Bourse dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux.

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet www.bonduelle.com ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

7.2 Plan de vigilance

De par son ambition d'être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale », Bonduelle est pleinement conscient de sa responsabilité sociétale. L'activité de première transformation agricole est étroitement liée à la capacité de protection des sols et de la biodiversité, à la qualité des productions végétales et des produits transformés.

Bonduelle entretient une culture de prise en compte de risques qui couvre notamment les risques d'atteintes aux droits humains, aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes et à l'environnement, visés par la loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre (ci-après la « loi de vigilance »).

Cette démarche de vigilance est bâtie sur le socle de valeurs et de documents qui encadrent les activités du groupe : les objectifs de l'actionnaire, les Valeurs, mais aussi la Charte éthique, le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, le Code de conduite fournisseurs pour une pratique éthique des affaires, l'adhésion au Pacte mondial des Nations unies, la démarche RSE, la Charte d'approvisionnement agronomique et enfin la démarche d'évaluation des performances RSE des fournisseurs avec EcoVadis.

Bonduelle applique un plan de vigilance, qui répond aux exigences de la loi de Vigilance et dont la mise en œuvre implique tous les collaborateurs dans une démarche d'amélioration continue. Le plan de vigilance formalise les méthodes mises en œuvre par le Groupe Bonduelle ainsi que les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement. En application de l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, un compte rendu annuel de la mise en œuvre du plan de vigilance fait suite à sa présentation.

7.2.1 Cartographie des risques Vigilance

Bonduelle est confronté à un ensemble de risques. Les facteurs de risques majeurs de Bonduelle, dont certains entrent dans le périmètre du devoir de vigilance sont présentés dans la partie 4.2 Facteurs de risques. Par ailleurs, certains risques Vigilance sont également intégrés dans la présentation des risques extra-financiers (voir 2,8 Déclaration de performance extra-financière). Aussi, le Groupe Bonduelle a réalisé une cartographie spécifique afin de répondre aux exigences de la loi de Vigilance, visant à la fois les risques pour Bonduelle et pour ses parties prenantes. Pour ce faire, Bonduelle a réalisé dans un premier temps la cartographie des risques RSE de ses activités, puis la cartographie des risques de ses fournisseurs et sous-traitants. Le groupe a mis ces cartographies en cohérence avec celle réalisée pour l'identification des risques RSE majeurs dans le cadre de la déclaration de performance extra-financière.

Méthodologie

Pour construire la cartographie vigilance, ont été étudiés : les risques intrinsèques aux pays dans lesquels Bonduelle est présent, les risques des activités du groupe dans ces pays et le risque fournisseurs.

Analyse des risques intrinsèques des pays dans lesquels Bonduelle est présent

Pour chaque pays dans lequel Bonduelle est implanté, le volume d'activité a été recensé et croisé avec l'évaluation du pays selon les trois indices suivants :

- *Environmental Performance Index* (EPI), produit conjointement par l'Université de Yale et l'Université Columbia en collaboration avec le *World Economic Forum* ⁽¹⁾, évalue la capacité des pays à mettre en œuvre des politiques environnementales efficaces ;
- Indice de Développement Humain, produit par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), évalue le taux de développement humain des pays ;
- *Kids Rights Index* ⁽²⁾ établi par la *Kids Rights Foundation*, en coopération avec *Erasmus University Rotterdam*, évalue les pays au titre des mesures mises en œuvre en faveur de la protection de l'enfance.

(1) Source : <https://epi.envirocenter.yale.edu/about-epi>

(2) Source : <https://kidsrightsindex.org>

Évaluation des risques des activités de Bonduelle dans ces pays

Le Groupe Bonduelle a identifié les risques RSE liés aux trois principales activités du groupe (Agriculture, Agro-Industrie, Transport) à partir de sources de références telles que : EcoVadis, *World Economic Forum*, World Bank, UNICEF. Le groupe a ensuite sélectionné les risques sur les critères suivants : potentialité de risque pour Bonduelle, rapport entre le risque et l'activité Bonduelle.

	Activité de Bonduelle	Analyse des risques sociétaux	Pays d'implantation
Critères de sélection	3 principales activités	Potentialité du risque pour Bonduelle	Volume d'activité (euros)
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Transport • Agro-industrie 	<p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • risques liés à la biodiversité • capacité d'adaptation au changement climatique • catastrophes causées par l'Homme • matériaux, produits chimiques, déchets • crise de la ressource en eau • conditions climatiques extrêmes • instabilités des cours de l'énergie <p>Politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conflits géopolitiques • crise alimentaire • pauvreté • instabilité sociale • travail des enfants <p>Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • santé et sécurité des travailleurs • conditions de travail 	<p>Russie</p> <p>Brésil</p> <p>Hongrie</p> <p>Pologne</p> <p>Espagne</p> <p>Canada</p> <p>États-Unis</p> <p>France</p> <p>Allemagne</p> <p>Italie</p>

Analyse des risques fournisseurs du Groupe Bonduelle

Établie en partenariat avec EcoVadis, cette cartographie fait intervenir cinq étapes :

- **établissement d'une liste de 82 familles d'achats** à partir d'une liste de 190 catégories fournie par Bonduelle et représentant l'ensemble de ses activités d'achats. Établissement d'une liste d'environ 13 000 fournisseurs correspondant à ces 82 familles d'achats. Le volume d'achats fait également partie des critères pour chaque catégorie d'achats ;
- **évaluation du risque RSE de chaque famille d'achats** via le questionnaire EcoVadis basé sur 21 critères couvrant les quatre thèmes : environnement, social, éthique, achats ;
- **intégration du « risque observé »** : les risques constatés recensés dans les bases de données EcoVadis ;
- **intégration du risque pays**. Pour l'évaluation du risque pays, EcoVadis s'appuie sur les sources suivantes : UNICEF, PNUD, World Bank, WHO, FAO, IEA, Universités (ex : Yale), ONG (ex : *Transparency International*) ;
- **intégration d'un « risque approvisionnement »**, lié aux enjeux spécifiques à Bonduelle, établi à partir des trois critères : volumes d'achats, criticité, exposition de la marque. Le groupe s'est fixé l'objectif d'évaluer ses principaux fournisseurs (volumes d'achats) et ceux dont le score de risque RSE est important.

Les *business units* BELL, BFE et BEAM sont engagées dans cette démarche depuis 2017. Depuis 2020, BALL et BFA ont, comme prévu, adopté cette démarche en réalisant

leurs analyses des risques fournisseurs (voir 2.5.4 Achats responsables). C'est à partir de cette analyse des risques que les fournisseurs les plus à risque sont identifiés pour faire l'objet d'une évaluation de leur performance RSE (voir ci-dessous le paragraphe « Procédure d'évaluation des sous-traitants et fournisseurs »).

Mises à jour des cartographies

Les cartographies des risques liés au devoir de vigilance sont mises à jour tous les deux à trois ans conjointement avec les Directions RSE, juridique et audit interne. En 2019-2020, Bonduelle n'avait pas prévu de revue complète de ses risques.

En 2020-2021, le Groupe Bonduelle prévoit une revue de sa matrice de matérialité ainsi qu'une revue globale de ses cartographies des risques, notamment celle réalisée en application de la loi sur le devoir de vigilance.

7.2.2 Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales

Procédure d'évaluation des sous-traitants et fournisseurs

Conformément au Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, et selon le niveau d'importance et de risques des sous-traitants et fournisseurs de rang 1, les collaborateurs concernés mettent en œuvre les procédures d'évaluation de la situation des sous-traitants, fournisseurs, intermédiaires et prestataires avec lesquels le groupe entretient une relation commerciale établie. Ils s'assurent



ainsi que ces parties prenantes promeuvent des principes équivalents à ceux de la Charte éthique du groupe et du Pacte mondial des Nations unies. Et qu'elles font le nécessaire pour identifier et prévenir les risques de violation des droits de l'homme, de violation des libertés fondamentales, de violation des droits de santé et de sécurité des personnes, ainsi que les dommages environnementaux au sein de leurs organisations.

La Charte d'approvisionnement agricole et les contrats renouvelés année après année (voir 2.3 Une entreprise meilleure pour la planète, avec nos agriculteurs) encadrent les relations avec les partenaires agriculteurs (fournisseurs de l'amont agricole). Cette relation contractuelle et partenariale approfondie, animée par les équipes agronomiques de Bonduelle, est le processus établi par le groupe pour évaluer cette catégorie stratégique de fournisseurs. Elle est également l'outil qui permet de déployer les actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves.

Concernant les autres sous-traitants et fournisseurs, depuis 2016-2017, Bonduelle a démarré le déploiement d'un plan d'évaluation de leurs démarches et performances RSE par EcoVadis. Ce plan est décrit au 2.5.4 Achats responsables et concerne les fournisseurs de rang 1. L'évaluation concerne prioritairement les fournisseurs identifiés comme à risque dans la cartographie. Depuis 2017-2018, les contrats avec les sous-traitants et fournisseurs intègrent des clauses qui précisent que leur performance RSE pourra être évaluée par Bonduelle et/ou par l'intermédiaire d'un tiers, tel qu'EcoVadis. Des audits sur place ou à distance sont également contractuellement prévus ainsi que la mise en place de plans d'action dans l'hypothèse de défaillances.

En 2019-2020, la Direction des achats des *business units* BELL et BFE a travaillé à intégrer son questionnaire de *due diligence* dans son outil de suivi des documents exigés de ses fournisseurs, pour une application plus systématique. Cette intégration est effective depuis l'automne 2020. Ce questionnaire est destiné à ses partenaires commerciaux pour mieux connaître les mesures mises en œuvre par ceux-ci pour prévenir les risques Vigilance.

Procédure d'évaluation des filiales

Les filiales du Groupe Bonduelle sont intégrées dans le périmètre du plan de déploiement d'EcoVadis pour l'évaluation de leurs fournisseurs. Elles intègrent progressivement le déploiement des politiques d'achats responsables et de vigilance et sont évaluées sur la performance RSE dans le cadre du *reporting* du groupe.

En outre, dans le cadre du plan d'audit de la Direction de l'Audit Interne, et des travaux de la Direction juridique et compliance, la mise en place et l'application des politiques et procédures groupe font l'objet de contrôles ciblés.

Droits de l'Homme et normes du travail – GRI 102-12, 103-2, 407-1, 408-1, 409-1, 412-3

Conformément à la Charte éthique, Bonduelle respecte les normes internationales du travail. Il s'attache au respect de la

Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Le groupe s'engage également à respecter et à promouvoir les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs. La majorité des pays où Bonduelle intervient comme employeur est signataire de ces conventions, soit 53,4 % des collaborateurs couverts. Les engagements internes de Bonduelle permettent d'assurer le respect de ces conventions au-delà des engagements des pays. En effet, les pays non-signataires des conventions sont les suivants :

- convention fondamentale n° 29 sur le travail forcé : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical : Brésil, États-Unis ;
- convention fondamentale n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 100 sur l'égalité de rémunération : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 138 sur l'âge minimum de travail : États-Unis ;
- convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs : Belgique, Canada, États-Unis.

Tous les pays où Bonduelle est employeur ont ratifié les conventions suivantes :

- convention fondamentale n° 105 sur l'abolition du travail forcé ;
- convention fondamentale n° 182 sur les pires formes de travail des enfants.



Mieux connaître pour agir, une formation dédiée au devoir de vigilance et au respect des droits humains

Cette formation, élaborée au cours de l'année 2019-2020, a pour objectifs de sensibiliser les participants aux enjeux sociaux, environnementaux et éthiques des entreprises ainsi qu'aux risques que leurs activités peuvent engendrer pour elles-mêmes et leurs parties prenantes. À travers cette formation, ils comprennent la notion de Devoir de vigilance et peuvent identifier les risques à prévenir en matière de droits humains, de libertés fondamentales, de santé sécurité ou de protection de l'environnement. Ils s'approprient les mesures du plan de vigilance du Groupe Bonduelle pour devenir acteurs et s'impliquer. Cette formation sera déployée au cours de l'année 2020-2021 à l'ensemble des collaborateurs connectés.

Synthèse des procédures

Le tableau ci-dessous résume les procédures d'évaluation des filiales, des sous-traitants, des fournisseurs et les actions à venir le cas échéant :

Périmètre d'évaluation	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes
Filiales	Reporting RSE Audit interne des sites de production		
Sous-traitants et fournisseurs	Évaluation des fournisseurs <i>via</i> la plateforme EcoVadis (Europe et Sourcing international) Cartographie des risques des fournisseurs (Europe et Sourcing international) Analyses qualité des ingrédients		
Agriculteurs	Charte d'approvisionnement agronomique (voir 2.3) signée par les partenaires agriculteurs Suivi du chef de plaine avec les partenaires agriculteurs du respect de la Charte d'approvisionnement agronomique et de la réglementation Contrôles qualité des légumes à l'entrée des usines		

La Direction de l'audit participe à assurer que le programme de compliance est mis en œuvre.

7.2.3 Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention

Le tableau ci-dessous résume les actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention mises en œuvre par Bonduelle :

Périmètre d'actions	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes
Filiales	Politique ressources humaines (voir 2.6.2) Communication sensibilisation sur la protection des données personnelles Déploiement en 2020 d'une formation sur le devoir de vigilance et les droits humains		Politique 0 accident du travail (voir 2.6.3) Politique qualité et nutrition des produits (voir 2.5) Fondation Louis Bonduelle (voir 2.5)
Sous-traitants et fournisseurs	Charte éthique (voir 2.10.2) Code de conduite pour une pratique éthique des affaires (voir 2.7.1.4) précisant notamment dans sa partie 3 des obligations de prévention des risques vigilance Amélioration continue de notre <i>reporting</i> RSE avec audits externes (voir 2.9.1 et 2.9.6) Sensibilisation des CODIR à la lutte contre la corruption et au devoir de vigilance (voir 2.7.1.6) Sensibilisation des collaborateurs contre la corruption et au devoir de vigilance (voir 2.7.1.6) Engagements auprès des communautés locales (voir 2.6.4)		
Agriculteurs	Code de conduite fournisseurs pour une pratique éthique des affaires (voir 2.7.2.7) Politique d'achats responsables (voir 2.5.4) Clauses contractuelles insérées dans les contrats, en fonction de la cartographie des risques : <ul style="list-style-type: none"> exigeant des prestataires, fournisseurs et sous-traitants qu'ils s'engagent à défendre une pratique éthique des affaires, et notamment respectent l'équivalent des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies et de ceux énoncés dans la Charte éthique Bonduelle ; et qu'ils font le nécessaire pour identifier et prévenir dans leurs organisations les risques d'actes de corruption, d'atteintes graves envers les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement ; prévoyant la possibilité d'évaluer et d'auditer les mesures mises en place par les tiers et de suivre, le cas échéant, des plans d'actions d'amélioration ; permettant de mettre un terme au contrat en cas de non-respect des clauses. 		
	Voir la stratégie de transition agroécologique (voir 2.3)		

7.2.4 Mécanisme d'alerte

Le Groupe Bonduelle dispose d'un mécanisme d'alerte répondant aux diverses obligations qui s'imposent à lui conformément aux articles 8 et 17 de la loi Sapin II et à la loi de Vigilance. Ce mécanisme d'alerte est ouvert aux salariés du groupe et aux collaborateurs externes, et depuis 2020 à toutes les parties prenantes, en particulier les consultants, prestataires, clients, fournisseurs, sous-traitants, intermédiaires... Conformément à la procédure mise en place, les salariés disposent de plusieurs possibilités pour faire remonter leurs éventuelles alertes : les voies traditionnelles, managériales et RH, ainsi qu'une plateforme internet, maintenue et hébergée par un prestataire externe qui permet d'accéder à un formulaire en ligne. Cette plateforme internet est disponible à l'ensemble du groupe, à l'exception

des personnes non connectées de la *business unit* BFA, qui disposent d'une plateforme téléphonique spécifique pour des raisons historiques.

Depuis 2019, à l'occasion de la mise à jour de la Norme mondiale de sécurité des denrées alimentaires – *Global Standard for Food Safety BRC*, Bonduelle invite à utiliser ce dispositif d'alerte pour signaler tout problème lié à la sécurité, la qualité et la légalité des produits fabriqués et distribués par le groupe. Le Groupe Bonduelle a également intégré à ces divers contrats une clause qui stipule l'existence de ce mécanisme d'alerte à disposition de toute partie tierce. De plus, une nouvelle affiche et sa procédure d'affichage ont été préparées à destination de chacun des sites du groupe. Quelle que soit la voie empruntée, la procédure garantit la protection des émetteurs d'alertes (notamment la confidentialité) et le suivi du traitement de celles-ci.

7.2.5 Dispositif de suivi

Le Groupe Bonduelle dispose d'un ensemble d'instances en charge notamment du suivi de la mise en œuvre du plan de vigilance. Ces instances et leur activité de suivi en 2019-2020 sont décrites au paragraphe 2.7.1.2 Gouvernance.

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de suivi des actions déjà mis en place :

Périmètre du dispositif de suivi	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes
Filiales	Politique de dialogue social (voir 2.6.8) et de respect des droits de l'Homme (voir 2.7.2.2)	Part des sites ayant réalisé leur auto-évaluation à partir de la grille de management de l'eau et énergie Suivi de l'impact carbone des activités Bonduelle Part du recyclage des déchets (composés végétaux/déchets banals/déchets spéciaux) Part des sites qui ont identifié des zones remarquables sur leur territoire	Taux de fréquence des accidents du travail (voir 2.6.3.1)
		Évaluation de l'avancement des objectifs RSE par le <i>Group Management Committee</i> Suivi du nombre de collaborateurs formés à la loi de vigilance et anticorruption Suivi de la mise en place de procédures RH et de la bonne communication aux collaborateurs des principes éthiques Vérification du fonctionnement technique de la plateforme web d'alerte Audit concernant le respect des procédures d'évaluation des tiers par les collaborateurs	
Sous-traitants et fournisseurs	Indicateurs de suivi, résultats 2019-2020 : • nombre de fournisseurs évalués par la plateforme EcoVadis : 144 fournisseurs, soit 48 % des dépenses d'achats du groupe ; • nombre de fournisseurs à risques : 103 fournisseurs identifiés à risque dans la cartographie		
Agriculteurs	Part des agriculteurs signataires de la Charte d'approvisionnement agronomique (voir 2.3)		

7.2.6 Compte rendu de la mise en œuvre du plan de vigilance en 2019-2020

Procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales

Dans le cadre du plan d'audit de la Direction de l'audit interne, et des travaux de la Direction juridique et compliance, les éléments suivants ont fait l'objet de contrôles ciblés :

- vérification de l'information donnée aux salariés concernant le système d'alerte ;
- vérification de la mise en place des clauses contractuelles et de l'application des politiques et procédures groupe à travers des contrôles ciblés.

Procédures d'évaluation des sous-traitants ou fournisseurs

À la clôture 2019-2020, le groupe a évalué 144 fournisseurs par l'intermédiaire d'Ecovadis, soit 48 % des dépenses d'achats du groupe.

Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves

Les clauses contractuelles sont insérées dans les contrats pour faire connaître les engagements de Bonduelle et exiger de la part de ses partenaires et fournisseurs des engagements en la matière.

Le Code de conduite fournisseurs pour une pratique éthique des affaires (voir 2.7.1.4) est systématiquement transmis avec les contrats négociés par la Direction des achats BELL et BFE depuis l'automne 2020. Progressivement, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique achats groupe, il est prévu que son utilisation s'étende à l'ensemble des contrats fournisseurs.

Le Groupe Bonduelle avait sensibilisé aux cinq points du plan de Vigilance les membres des Comités de Direction des *business units*, ainsi que les cadres et les personnels les plus exposés en 2018-2019.

2019-2020 a été consacré à la formation de la Direction des services financiers et de la Direction de communication externe et de la RSE, ainsi que des membres du GMC. À la date du présent document d'enregistrement universel, 487 personnes ont suivi la formation sur la loi de Vigilance dont les membres des Comités de Direction des *business units* et des pays, et les acheteurs.

En outre, dans le cadre du programme mis en place par Bonduelle en conformité avec le règlement général sur la protection des données, 570 personnes en Europe ont suivi la formation à la prévention des atteintes au droit fondamental à la protection des données personnelles (RGPD).

Mécanisme d'alerte

Sur l'exercice 2019-2020, Bonduelle a recensé 12 alertes au niveau du groupe. Elles ont toutes été traitées conformément à la procédure d'alerte.

Dispositif de suivi et d'évaluation de l'efficacité des mesures mises en œuvre

Depuis le dernier document d'enregistrement universel, le plan de vigilance a fait l'objet de présentations en décembre 2019 auprès du GMC et d'une présentation en janvier 2020 au Conseil de Surveillance. Un bilan a été présenté au CEB à l'été 2020.

Le Conseil d'Administration s'informe de la mise en œuvre du plan de vigilance auprès du Directeur général adjoint finance et développement.

Depuis le dernier document d'enregistrement universel, le Comité de Pilotage Compliance s'est tenu deux fois pour évoquer notamment l'application des mesures du plan de vigilance, le Comité de Suivi Vigilance s'est également tenu deux fois, le *Compliance Committee* s'est réuni une fois et le Comité d'Éthique a bénéficié d'une présentation sur le plan de vigilance.

Les actions de suivi se sont focalisées notamment sur les points suivants :

- suivi des formations en présentiel ;
- suivi des actions de communication en vue du déploiement d'un nouveau support de formation à distance sur le devoir de vigilance et les droits humains ;
- déploiement et suivi des actions de communication, notamment sur l'intranet et par voie d'affichage pour s'assurer de la bonne diffusion auprès des salariés de l'ensemble du groupe, connectés ou non, anciens ou nouvellement embauchés, du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires et du système d'alerte ;
- suivi de la mise en œuvre d'une procédure d'accueil des collaborateurs en local, assurant notamment la transmission à tout nouvel arrivant des documents qui présentent son engagement et encadrant l'exercice de chacun dans son activité quotidienne ;
- évaluation des tiers ;
- suivi des alertes.

8 Déclaration de performance extra-financière

Table de correspondance des éléments de la DPEF

Le modèle d'affaires du groupe est présenté dans les sections 1.2 Les chiffres clés du Groupe Bonduelle, 1.3 Être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale », 1.4 Bonduelle dans son écosystème et 1.5 Organisation du groupe au 1^{er} juillet 2020.

Les principaux risques sociaux et environnementaux liés à l'activité de la société, ainsi que la méthode suivie pour les identifier et les hiérarchiser, sont présentés dans la section 4.2 Facteurs de risques.

Principaux risques RSE	Politiques, diligences raisonnables et indicateurs de performance	Section
Accidents du travail	Politiques et diligences : Sécurité et conditions de travail	2.6.3
	Indicateurs : Ressources Humaines	2.6.3.1
	<ul style="list-style-type: none"> Taux de fréquence des accidents du travail Taux de gravité des accidents du travail 	2.9.7.5
Sols impropres à l'agriculture	Politiques et diligences : Stratégie Bonduelle pour la transition agroécologique, au cœur de l'engagement The B! Pact	2,3
	5 fondamentaux en environnement à mettre en œuvre pour progresser dans la transition agroécologique	2.3.2.1
	Indicateurs : Agronomie	2.3.2.2
	<ul style="list-style-type: none"> Part des surfaces cultivées utilisant des techniques de pilotage de précision de l'irrigation Part des surfaces cultivées utilisant les techniques de couverts végétaux Part des surfaces cultivées utilisant des techniques de conservation du sol Pour BFE, BFA BEAM, BELL (Portugal et Brésil uniquement) : Pourcentage de surfaces cultivées couvertes par une combinaison adéquate de techniques culturales alternatives 	2.9.7.1
Variabilité climatique	Politiques et diligences :	2,4
	The B! Pact – Objectif #2 : -20 % d'émission de gaz à effet de serre – GRI 103-2	2.4.2
	Indicateurs : Ressources Naturelles	2.9.7.2
	<ul style="list-style-type: none"> Émissions globales de gaz à effet de serre Énergie et eau consommées par tonne de produits fabriqués Nombre de sites certifiés ISO 50001 sur le périmètre Europe Part des énergies alternatives dans le mix énergétique de Bonduelle Montants dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (air et énergie) 	
Crise alimentaire	Politiques et diligences : Qualité et traçabilité	2,5
	Indicateurs : Qualité	2.5.2.1
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'analyses de sécurité alimentaire sur les produits en conserve, sur les produits surgelés, frais ou traiteurs Part des sites Bonduelle possédant au moins une certification Nombre de sites certifiés pour la fabrication de produits issus de l'agriculture biologique Nombre de jours d'audits réalisés par des organismes extérieurs dans les usines Bonduelle Part des industriels partenaires fournisseurs de produits finis audités sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits 	2.9.7.4

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Déclaration de performance extra-financière

Principaux risques RSE	Politiques, diligences raisonnables et indicateurs de performance	Section
Condamnation pour pratique anticoncurrentielle	Politiques et diligences : le risque de condamnation pour pratique anticoncurrentielle s'inscrit dans la démarche éthique du groupe. La politique et les diligences sont présentées en section 2,7 Éthique et Vigilance.	2.7.1 2.7.1.3
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none">• Nombre de collaborateurs formés aux grands principes du droit de la concurrence.	2.7.1.7

L'évasion fiscale n'a pas été identifiée comme un risque majeur du fait des dispositions déjà en place au sein de l'entreprise. Les autres informations légales attendues au titre de la DPEF (énergie/climat, économie circulaire, gaspillage alimentaire, etc.) sont traitées dans le chapitre 2 du document d'enregistrement universel. Une table de correspondance

est présentée au paragraphe 2.8, permettant au lecteur de trouver dans le chapitre 2 les éléments spécifiquement attendus au titre de la DPEF.



9 Note méthodologique du reporting RSE

9.1 Contexte et objectifs – GRI 101, 102-48, 102-50, 102-54

L'analyse de la performance RSE du groupe fait l'objet d'un *reporting* annuel dans le présent document d'enregistrement universel. Bonduelle a renforcé sa démarche de progrès développement durable et RSE en 2002-2003 en s'appuyant sur une méthodologie classique de conduite de projet, structurée en plusieurs phases :

- phase 1 : fixer et valider des objectifs et les décliner dans l'ensemble de l'organisation ;
- phase 2 : mettre en œuvre des démarches de progrès permettant d'atteindre ces objectifs ;
- phase 3 : mesurer et contrôler les résultats.

Les indicateurs de *reporting* RSE de Bonduelle ont été élaborés par les experts de domaine en lien avec leurs réseaux d'échanges et validés auprès des équipes opérationnelles. Ces indicateurs ont été sélectionnés sur la base des engagements RSE de Bonduelle croisés avec les exigences de l'option de conformité *Core* du GRI STANDARDS du Global Reporting Initiative (GRI) ainsi qu'avec les attentes des parties prenantes et la réglementation du Grenelle de l'environnement (France) pour donner lieu à la constitution d'un référentiel de *reporting* propre à Bonduelle.

Le présent rapport est réalisé conformément au décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises. De plus, ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle (voir partie 2.11 – Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec Global Reporting Initiative *GRI Standards Content Index*). Les éléments ont été revus en 2016-2017 selon les exigences de l'option de conformité *Core* du *GRI Standards* et des priorités définies par la démarche de matérialité. *GRI 102-54*

Le présent document contient le plan de vigilance du Groupe Bonduelle et le compte rendu de sa mise en œuvre effective, conformément à la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

Le *reporting* est effectué chaque année depuis 2002-2003, sur la période fiscale, soit cette année du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. *GRI 102-50*

Les indicateurs publiés dans le document d'enregistrement universel présentent les résultats de l'année écoulée et ceux des quatre années précédentes afin de suivre l'évolution des indicateurs. La période de *reporting* peut être ajustée ou décalée de quelques jours pour des raisons de disponibilité des données.

Le *reporting* a une vocation première d'accompagnement du pilotage de la démarche. Les résultats sont ainsi analysés par le Comité de Pilotage RSE et par le *Group Management Committee* du Groupe Bonduelle afin de déterminer les objectifs à atteindre pour l'exercice suivant. Les sites industriels ont également accès directement à leurs indicateurs afin de suivre et analyser leurs performances.

En application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, Deloitte, par ailleurs Co-Commissaire aux Comptes, a mené des travaux de vérification des informations de la déclaration de performance extra-financière publiées dans le chapitre 2 du document d'enregistrement universel.

Ce rapport ne contient ni modification ni retrait d'information fournis dans les rapports précédents concernant des éléments matériels.

9.2 Procédure – GRI 101, 102-48

Le pilotage du *reporting* est assuré par la Directrice de la communication *corporate* et RSE du groupe ainsi que par les responsables des domaines concernés – ressources humaines, agronomie, ressources naturelles, qualité et nutrition, transport, et achats – et par les équipes de la RSE.

Les données sont collectées chaque année par des correspondants sur les sites et dans les *business units*. Elles sont vérifiées et consolidées par la Direction consolidation et gestion du groupe.

Commun à l'ensemble du Groupe Bonduelle et à la majorité des domaines de la RSE, l'outil Metrio® permet de saisir les données nécessaires au calcul des indicateurs. Chaque personne dispose d'accès personnalisés en fonction de son usine et de son domaine d'intervention dans le *reporting*. Les définitions des indicateurs (périmètres, données demandées, unités et exemples) sont accessibles depuis l'interface de saisie des données. Les résultats des indicateurs sont directement accessibles aux contributeurs du *reporting* via des tableaux et des graphiques. Les sites ont également la possibilité de comparer leurs résultats afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Les contributeurs du *reporting* sont formés à Metrio® et accompagnés tout au long du *reporting*.

Le *reporting* ressources humaines (réalisé via l'outil d'exploitation de base de données COGNOS RH) et le calcul des émissions de CO₂ liées au transport ne sont pas réalisés avec l'outil de *reporting* Metrio®. Les résultats y sont importés afin de concentrer tous les indicateurs RSE dans un même outil.

9.2.1 Contrôles et validation – GRI 101

Un contrôle de cohérence automatique est réalisé pour tous les domaines : si la donnée saisie présente un écart significatif (+ ou -15 %) par rapport à l'année précédente, une alerte est donnée. La personne peut alors modifier ou confirmer la valeur en ajoutant une note.

Pour chaque donnée saisie, une approbation est nécessaire. Les Directeurs d'usine sont responsables de la validation des données ressources naturelles et qualité de leur site. Les responsables de zone agricole doivent valider les formulaires de collecte amont agricole et les responsables achats pays valident les formulaires achats.

Pour le domaine ressources humaines, les données sont remontées et validées par les interlocuteurs ressources humaines de chacun des pays. Elles sont ensuite consolidées par le responsable du domaine ressources humaines. Des audits internes ont été menés par les équipes ressources humaines afin de s'assurer de la maîtrise des données et renforcer la fiabilité du processus.

Concernant le transport et les émissions de CO₂, les services *supply chain* effectuent le reporting. Chaque *business unit* contrôle ses indicateurs avant une consolidation groupe.

9.2.2 Consolidation des données – GRI 101

La consolidation des indicateurs au niveau *business unit* et groupe se fait à partir des données de l'outil Metrio®. Une revue de cohérence groupe est assurée par la Direction RSE, les experts de domaine et le contrôle de gestion.

9.2.3 Outils du reporting ressources humaines – GRI 101

Le groupe a établi un système informatique permettant la collecte des données ressources humaines principalement via des paramétrages automatiques et quelques saisies manuelles dans l'outil COGNOS. Cette organisation concerne le périmètre groupe hors Canada et États-Unis qui possèdent leur propre système de collecte.

9.2.4 Animation du reporting – GRI 101

Le reporting RSE sollicite environ 220 correspondants de métiers différents dans l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle. La communauté digitale BIGREEN favorise les échanges continus sur la RSE entre les collaborateurs.

9.3 Périmètre – GRI 101, 102-45, 102-49, 103-1

L'ensemble des sites et *business units* du Groupe Bonduelle (Organisation du groupe – partie 1.5) est concerné par le

reporting RSE. Le périmètre de reporting est défini sur la base du périmètre de consolidation (5,5 Annexes aux comptes consolidés – note 10.4 – Liste des sociétés du groupe) et selon les règles suivantes :

- les nouveaux sites et *business units* intégrés au Groupe Bonduelle durant l'exercice budgétaire réalisé sont inclus dans le périmètre l'année suivante. L'intégration de BFA dans le reporting se poursuivra en 2020-2021 sur les domaines manquants décrits dans la section 2.9.3.2 Intégration de la *business unit* BFA ;
- les sites et *business units* sortis du groupe ou dont l'activité a cessé au cours de l'exercice écoulé sont exclus du périmètre pour la totalité de la période, afin de faciliter la comparaison des résultats ;
- les sociétés mises en équivalence sont exclues du périmètre. Leurs activités sont considérées comme des achats externes. Des exceptions sont faites sur le domaine transport et sur le domaine achats. La société OP OASI (Italie), société mise en équivalence, étant fournisseur de Bonduelle à 100 %, est ainsi intégrée au périmètre achats ;
- les plateformes logistiques sont exclues du périmètre de reporting, à l'exception des domaines transport et ressources humaines. La plateforme de Brockport (BALL) est incluse dans le périmètre de reporting ressources naturelles ;
- les sièges sociaux des sociétés en intégration globale sont exclus du périmètre, à l'exception du domaine ressources humaines ;
- la société SAS Euromycel, en intégration globale, est exclue du périmètre pour l'ensemble des domaines, à l'exception du domaine ressources humaines. Les quantités reportées sont non significatives ;
- le site de San Paolo d'Argon (Italie) est inclus dans le périmètre des indicateurs qualité.

9.3.1 Évolution du périmètre intervenue durant l'exercice 2019-2020 – GRI 102-49

Évolution du périmètre de reporting en 2019-2020 : intégration des sites de Lebanon et de Shebekino.

9.3.2 Intégration de la *business unit* BFA

En 2017-2018, le département RSE en charge du reporting a pris contact avec les équipes BFA (Bonduelle Fresh Americas, *business unit* issue de l'intégration de Ready Pac Foods) afin d'intégrer la nouvelle filiale. Un travail commun a permis de sélectionner des indicateurs jugés matériels en ressources naturelles et en ressources humaines qui ont pu être reportés par les sites BFA. Les interlocuteurs en charge du reporting ont été identifiés et formés au reporting et à l'utilisation du logiciel Metrio®. Les contrôles et validations des données de BFA ont suivi le même process que les autres BU.

En 2019-2020, le travail d'intégration des données de la *business unit* BFA s'est poursuivi.

Seuls les indicateurs liés aux achats de fruits et légumes élaborés ne sont pas publiés

9.3.3 Amont agricole

Le reporting est réalisé au niveau des bassins de production et d'activité : France Nord-Picardie ; France Sud-Ouest ; Frais Europe ; Hongrie ; Pologne ; Russie ; Portugal ; Québec, Ontario et Alberta (Canada) ; États-Unis (Frais et Long Life) ; Brésil ; activité Champignons (France Champiland et Pologne).

9.3.4 Transport

Le transport a été intégré à la démarche RSE de Bonduelle en 2007-2008. En 2019-2020, le périmètre opérationnel du reporting transport est défini ainsi ; il inclut désormais BFA et BALL (hors Brésil) :

	Surgelé légumes	Conserve légumes	Champignon	Frais	Traiteur
Amont agricole	Canada	Canada	Ramassage des champignons saumurois (France)	France	France
	États-Unis	États-Unis		Italie	
	France	Hongrie		Allemagne	
	Nord Picardie	France		États-Unis	
	France Sud-Ouest	Nord Picardie			
	Pologne	France Sud-Ouest			
	Portugal	Afrique			
		Pologne			
		Russie			
Intersites	Canada	Canada	France	France	France
	États-Unis	États-Unis	Pologne	Italie	
	France	Hongrie		États-Unis	
	Pologne	France Nord-Picardie			
	Portugal	France Sud-Ouest			
	Espagne	Pologne			
	Russie	Russie			
Distribution	Canada	Canada	Pologne	France	France
	États-Unis	États-Unis	France	Italie	
	Bermudes	Angleterre	Belgique	Allemagne	
	Jamaïque	Jamaïque	Espagne	États-Unis	
	France	Trinidad et Tobago	Italie	Canada	
	Espagne	Barbades	Allemagne		
	Italie	Koweït			
	Benelux	St-Vincent-et-les-Grenadines			
	Allemagne/	France			
	Autriche	Europe			
	Export	Russie			
	Andorre	Export			
	Pologne	Kazakhstan			
	Portugal				
	République tchèque				
	Slovaquie				
	Russie				

Le calcul des émissions de CO₂ liées au transport s'appuie sur le suivi des kilomètres parcourus et des tonnes transportées par camion et en train, automatique et reporté au réel. Les trajets en avion sont exclus du fait de leur très faible part dans le transport des marchandises. Les calculs s'appuient sur le référentiel élaboré par l'Agence de l'environnement et de la

maîtrise de l'énergie (ADEME, France) en Europe, et sur celui du *GHG Protocol* pour la *business unit* BALL et BFA. Les flux de transport considérés pour l'amont agricole représentent uniquement les trajets des légumes récoltés des champs aux usines, mais excluent les trajets des légumes achetés aux fournisseurs.

9.3.5 Achats

Le périmètre du *reporting* achats responsables sont les achats réalisés par Bonduelle, notamment :

- le packaging : boîtes métalliques, cartons et films d'emballage, matières premières ;
- les légumes, ingrédients et les denrées végétales et animales entrant dans la composition de ses recettes non cultivés ou produits par le groupe ;
- les achats indirects : notamment l'énergie, les pièces de rechange et les prestations de service.

La *business unit* BFA est désormais incluse dans ce périmètre en 2019-2020.

Ce périmètre est variable selon les pays :

- Europe : incluant en plus les semences ;
- Italie : uniquement emballages et indirects usine ;
- Russie : uniquement cartons, films d'emballage, légumes et ingrédients ;
- *business unit* BALL : uniquement emballages, légumes secs et surgelés ;
- Portugal : uniquement énergie, indirects usine, emballages et ingrédients.

L'indicateur d'évaluation des fournisseurs est reporté en année civile, à l'exception de la BU BALL qui reporte la donnée en année fiscale.

9.3.6 Emballages

Le périmètre de *reporting* de l'indicateur « Quantité de matériaux recyclés intégrés dans les emballages » inclut toutes les *business units*, ainsi que la sous-traitance.

Le périmètre de *reporting* de l'indicateur « Quantités d'emballages conçus pour être recyclables » inclut toutes les *business units*, mais pas la sous-traitance.

Bonduelle Prospective & Développement est quant à elle exclue du périmètre pour le calcul des deux indicateurs, celle-ci représentant une part infime de la production totale d'emballages.

9.4 Indicateurs – GRI 102-48

L'ensemble des indicateurs quantitatifs du *reporting* est situé en annexe, dans une table de concordance indiquant également les Éléments GRI et leur correspondance avec les thématiques du Grenelle. Le rapport de Deloitte en partie 2.7.6 précise la liste des indicateurs sélectionnés pour les travaux de vérification.

9.4.1 Précision sur un indicateur agronomie

Les activités de l'amont agricole de Bonduelle sont principalement situées dans l'hémisphère nord et les saisons de culture (semis à la récolte) se déroulent typiquement sur la période du printemps à l'automne. Elles se déroulent donc à cheval sur deux exercices fiscaux. En conséquence, dans la majorité de cas, afin de reporter des données réelles (de cultures effectivement récoltées), Bonduelle utilise les données agricoles des campagnes de production réalisées pendant l'année civile précédant l'année de *reporting*.

Les techniques culturales alternatives – pilotage de l'irrigation (bilan hydrique ou capteurs), couverts végétaux (avant légumes) et techniques de conservation du sol – ne sont pas pertinentes pour l'activité Champignons dont la culture est hors sol. Cette activité a donc été exclue du périmètre de *reporting* des techniques culturales alternatives.

La source et le niveau de granularité des données sur les techniques culturales alternatives reportées dépendent de chaque bassin. Cela s'explique par les différents systèmes de management des données agronomiques existants. Ainsi, certaines informations peuvent être basées sur les déclarations des producteurs. Des vérifications de cohérence par les experts agronomes sont réalisées sur les données ainsi collectées. Dans le cas des bassins qui reportent à l'échelle de l'exploitation, une technique culturale alternative est considérée lorsqu'elle est employée sur plus de 75 % de la surface.

Concernant le macro-indicateur, au 30 juin 2020, pour la première année d'implémentation de cet indicateur, les équipes agronomiques des bassins sont en mesure d'effectuer un *reporting* sur environ 30 % des surfaces cultivées par les producteurs partenaires (hors surface équivalente fournisseurs et hors activité Champignon pour laquelle cet indicateur n'est pas applicable).

Le taux de pénétration des couverts végétaux avant culture et des techniques de conservation du sol sont calculés sur toute la surface cultivée par les producteurs de Bonduelle (hors activité Champignon, pour laquelle ces indicateurs ne sont pas applicables), hors surface équivalente fournisseur.

Le taux de pénétration du pilotage de l'irrigation (bilan hydrique ou capteurs) est calculé sur l'ensemble des surfaces irrigables (hors activité Champignon, pour laquelle cet indicateur n'est pas applicable), hors surface équivalente fournisseur.

Réseaux de surveillance : les données de FRESH Europe (BFE) sont publiées séparément de celles des autres bassins de production et d'activité du groupe et ne peuvent être consolidées car elles représentent deux unités différentes :

- un nombre d'agriculteurs bénéficiant de réseaux de surveillance sur le périmètre FRESH Europe (BFE) ;
- un nombre de réseaux de surveillance dont bénéficient les agriculteurs pour le reste du groupe.

9.4.2 Précision sur un indicateur ressources humaines

Pour l'exercice 2019-2020, les données RH des sites français ont été arrêtées au 22 juin 2020.

Heures de grève : les heures de grève prises en compte concernent des motifs internes au Groupe Bonduelle et excluent les appels nationaux à la grève, externes à l'entreprise. Entretien individuels : le nombre d'entretiens théoriques est égal à l'effectif au 30/06/N-1 et le nombre d'entretiens réalisés est le nombre d'entretiens réalisés pendant l'année fiscale.

9.4.3 Précisions sur les indicateurs ressources naturelles

Il existe une restriction de périmètre sur l'indicateur de production des déchets dangereux, sept sites : Ruchoice, Reutlingen, Straelen, Cristalina, Ingersoll, Ste Martine, Strathroy ne reportent pas les quantités de déchets industriels spéciaux (DIS – déchets dangereux) générés ou ceux dont la reprise est négociée avec les fournisseurs. Ces sites représentent 12 % de la production annuelle du groupe.

Les émissions de NOx, SOx et particules, principalement issues du fonctionnement des chaudières, font l'objet d'un suivi en interne.

T DCO traitées en station d'épuration externe et T DCO rejetées dans le milieu naturel conformément à la réglementation : les quantités rejetées et en fin de traitement dans les lagunes au Canada sont comptabilisées entièrement dans « quantités rejetées dans le milieu naturel, conformément à la réglementation ».

TeqCO₂ d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre : les émissions de gaz à effet de serre associées aux consommations de biogaz sur site sont considérées comme nulles ; les émissions liées à la combustion de biomasse sont, en revanche, comptabilisées depuis 2017-2018.

Indicateur de typologie des matériaux d'emballages : la consommation de ruban adhésif ainsi que le suivi des palettes bois ne sont pas comptabilisés dans l'indicateur de consommation d'emballages. Pour plus de précisions sur le périmètre couvert pour l'indicateur « Quantités d'emballages conçus pour être recyclables », se reporter au chapitre 2.9.3.6 Emballages.

9.4.4 Précision sur les indicateurs transport

Les méthodes de calcul des émissions CO₂ pour le transport des marchandises Bonduelle ont été construites par les équipes *supply chain* en collaboration étroite avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dès 2009.

Suite à la parution du décret n° 2011-1336 le 24 octobre 2011 qui fixe des principes de calcul communs à tous les modes de transport et suite à la nouvelle norme européenne relative au calcul et à la déclaration d'énergie et des émissions de gaz

à effet de serre des prestations de transport (NF EN 16 258), Bonduelle a souhaité se mettre en conformité avec ces principes et a revu les méthodes de calcul des émissions.

Le comptage concerne le transport de marchandises (combustion de carburant et surconsommation de carburant liée au groupe froid pour le transport en température dirigée) via la route (camions), le rail, ou le fret maritime. La fabrication des camions et leur amortissement ne sont pas pris en compte dans les calculs. Le transport par avion n'est pas pris en compte à cause du recours marginal à ce mode de transport.

Les hypothèses associées sont les suivantes :

— transport routier : la charge utile maximale des camions a été prise égale à 25 tonnes pour un tracteur routier 40 tonnes et pour un tracteur 44 tonnes, aux deux exceptions suivantes près :

- pour l'amont, la charge utile maximale a été considérée égale au tonnage maximal de légumes transportable en fonction de leur densité et de leur résistance à l'écrasement,
- pour les camions à température dirigée (+ 4°), la charge utile maximale a été considérée égale à 24 tonnes ;

— pour les activités de frais et traiteur, le calcul des émissions du transport routier est effectué selon le modèle de messagerie préconisée par le guide méthodologique de l'ADEME, sur trois tronçons : collecte, traction et distribution, avec la prise en compte de la distance à vide sur les tronçons « collecte » et « distribution ». Ce modèle peut être ajusté en fonction de la réalité des flux logistiques pour obtenir un meilleur suivi des données. Pour l'exercice 2015-2016, le 2^e tronçon inclut la distance à vide lors des trajets à 2 tronçons sur le périmètre France et Italie, au contraire de l'Allemagne. Les équipes *supply chain* collaborent avec l'ADEME afin de déterminer une méthode qui soit commune à chaque entité ;

— pour la distribution, le taux de retour à vide (partie du trajet qui s'effectue à vide) a été pris égal à 21 %, conformément au guide méthodologique de l'ADEME. Le taux de retour à vide a été pris égal à 21 % pour le ramassage également lorsque la distance réelle n'était pas connue ;

— pour les activités conserve et surgelé, le poids brut transporté (y compris le poids des supports) est pris en compte dans le calcul des émissions ; tandis que le poids net du produit est utilisé pour les activités de frais et traiteur, faute de moyen d'obtenir des données fiables sur le poids brut ;

— pour les transports maritimes vers le Cameroun, on considère un porte-conteneurs moyen de 1 900 à 3 849 evp, n'ayant pas d'information plus précise. Pour les transports vers le Kenya et les transports entre continents, on utilise un porte-conteneurs de plus de 7 500 evp ;

— transport ferroviaire : pour les pays européens (France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni), on considère que le transport ferroviaire se fait grâce à l'électricité. Pour les autres pays, on estime que les trains roulent essentiellement au gazole.

Certains flux ne sont pas pris en compte car marginaux :

- retours et commandes d'échantillons ;
- flux en clientèle au départ des fournisseurs externes ;
- achats d'ingrédients, de matières premières (hors amont agricole) et/ou d'emballages (c'est-à-dire tous les achats à un tiers) ;
- avoirs avec retour de marchandises ;
- commandes intra-sites sans transport ;
- ventes à courtiers, dons, ventes au personnel, ventes à confrères ;
- autres ventes : déstagement pour les produits en fin de gamme ou en fin de DDM (date de durabilité minimale).

Une spécificité est à préciser concernant le transport de produits frais. Lors de dépannages occasionnels (par exemple grève sur le lieu de dépôt), c'est le schéma logistique habituel qui est pris en compte.

La méthode retenue par la *business unit* BALL et BFA se base sur le GHG Protocol (BFA utilise cependant les facteurs d'émissions ADEME au litre non régio-dépendant). Pour les autres *business units*, les facteurs d'émissions utilisés sont ceux préconisés par l'ADEME.

Les indicateurs calculés au 30 juin 2020 sont exprimés en tonne de CO₂ et en ratio kg CO₂ émis par tonne transportée. Pour 2019-2020, l'indicateur pour la *business unit* BFA a été calculée séparément des autres *business units* du fait d'une différence de méthodologie de calcul : le ratio kg CO₂ est calculé à la tonne transportée pendant le flux d'amont agricole, le ratio des autres *business units* est calculé à la tonne transportée pendant le flux de distribution.

9.4.5 Précisions sur les indicateurs qualité

Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé : il s'agit des analyses listeria monocytogenes sur produits.

9.5 Calendrier 2019-2020 – GRI 102-50, 102-51, 102-52, 102-53

Date	Action	Département
Janvier	Mise à jour de la grille de reporting incluant les exigences du GRI et de l'article 225 du Grenelle	Experts de domaine & coordinateur du reporting
Février	Mise à jour des référentiels de définitions	Experts de domaines & coordinateur du reporting
Avril	Traduction des référentiels	Coordinateur du reporting
Juin	Formation des correspondants à l'outil et à la méthode de reporting	Coordinateur du reporting et les correspondants
Juillet	Collecte des informations	Sites/zones de la filiale au coordinateur filiale
	Validation des données	Personnes responsables de l'approbation dans l'outil de reporting
Août	Consolidation groupe par domaine et validation de la consolidation	Contrôle de gestion groupe et experts de domaine
	Audits du reporting sur les sites industriels	Sites industriels audités
Septembre	Audit de la consolidation groupe	Contrôle de gestion groupe
	Audit de la politique RSE	Experts de domaines
	Revue du document d'enregistrement universel pour la conformité réglementaire	Communication groupe
	Validation du document d'enregistrement universel et tableaux de bord détaillés	Experts de domaine, communication groupe et contrôle de gestion groupe

Le précédent rapport RSE publié figure dans le document d'enregistrement universel du Groupe Bonduelle, diffusé sur www.bonduelle.com ⁽¹⁾ en octobre 2019.

Toute question sur le contenu de ce rapport peut également être adressée depuis le formulaire de contact de www.bonduelle.com

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet Bonduelle.com ne font pas partie du document d'enregistrement universel.



9.6 Rapport d'assurance – GRI 101, 102-8, 102-56, 103-2, 301-2, 302-1, 303-1, 305-1, 305-2, 306-1, 306-2, 401-1, 403-2, 404-1

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 30 juin 2020

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Bonduelle SCA, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient à la Gérance de Bonduelle SCA d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extrafinanciers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

— la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;

— la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de devoir de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 2251 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 (*Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*).

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2° alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance.

— Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾ – pour celles relatives à certains risques (sols impropres à l'agriculture, variabilité climatique, crise alimentaire), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.

— Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.

— Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.

— Nous avons mis en œuvre, pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs ⁽²⁾ que nous avons considérés les plus importants :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces

travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices ⁽³⁾ et couvrent entre 10 et 40 % des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests.

— Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes entre juin et septembre 2020.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 25 septembre 2020

L'un des commissaires aux comptes,
Deloitte & Associés
Pierre-Marie Martin
Associé

(1) *Informations qualitatives* : Politique d'emballages recyclables ou réutilisables ; Démarche de réduction de l'empreinte carbone ; Engagement pour la transition agroécologique ; Démarche d'achats responsables et évaluation de la performance RSE des fournisseurs ; Qualité nutritionnelle des produits ; Mise en place de la certification B Corp au sein du groupe.

(2) *Indicateurs Ressources humaines* : Effectif ETP ; Durée moyenne de formation par individu ; Taux de fréquence et de gravité. *Indicateurs Ressources naturelles* : Consommation d'énergie ; Part des énergies alternatives dans le mix énergétique ; Emballages (nombre de tonnes et répartition par typologie des matériaux, quantités d'emballages conçus pour être recyclables, quantité de matériaux recyclés intégrés dans les emballages) ; Émissions de GES (scope 1 & 2) ; Émissions de CO₂ liées au transport. *Indicateurs Agronomiques* : Surfaces cultivées utilisant des alternatives aux pesticides de synthèse ; Surfaces cultivées utilisant de l'azote liquide de manière raisonnée ; Surfaces cultivées utilisant un système d'irrigation précise ; Surfaces cultivées utilisant des couverts végétaux avant culture ; Surfaces cultivées utilisant des techniques de conservation des sols ; Surfaces cultivées couvertes par une combinaison adéquate de techniques culturales alternatives.

(3) *Entités et sites sélectionnés* : BELL Nord Picardie (Agronomie), BFA Irwindale (Ressources humaines et Ressources naturelles), BFA (Agronomie et CO₂ Transport), BFE Rosporden (Ressources humaines et Ressources naturelles), BELL Renescure (Ressources humaines et Ressources naturelles), BEAM South Russia (Agronomie), BELL Conserves Vaulx Vraucourt (Ressources humaines et Ressources naturelles)

9.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – GRI 102-7, 102-8, 102-48

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Chiffre d'affaires du Groupe Bonduelle (en millions d'euros) GRI 102-7	1 968	2 288	2 777	2 777	2 855

9.7.1 Agronomie

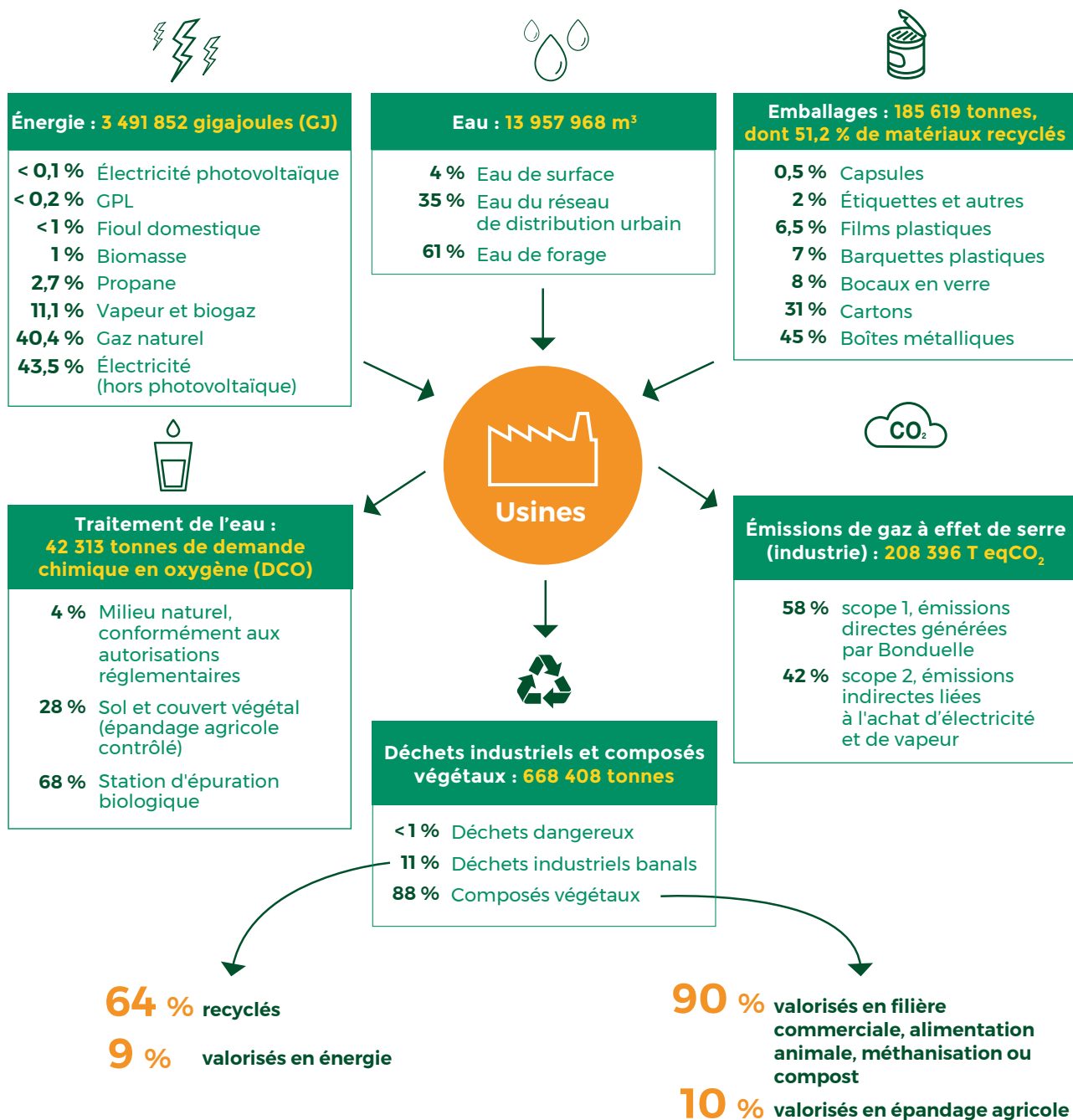
Indicateurs*	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Diversité variétale Nombre de variétés testées sur l'ensemble des géographies d'implantation du groupe (données 2014-2015 non comparables car évolution méthodologique).	1 330	1 013	1 299	1 077	864
Contributeurs agronomiques Nombre de personnes (collaborateurs des services agronomie en équivalent temps plein, comprenant les administratifs, les permanents, les non permanents, les saisonniers et les stagiaires).	258	261	264	269	315
Charte d'approvisionnement Part des agriculteurs l'ayant signée (directement ou dans les contrats). GRI 308-1	95 %	96 %	96 %	92 %	94 %
Agriculteurs évalués Part des agriculteurs évalués par une démarche visant à réaliser un bilan annuel.	84 %	88 %	79 %	96 %	95 %
Réseau de surveillance Nombre de réseaux de piégeage du Groupe Bonduelle – hors Fresh Europe et Amérique (BFE et BFA).		59	54	54	34
Réseau de surveillance Nombre d'agriculteurs bénéficiant de réseaux de piégeage dans les <i>business units</i> Fresh Europe et Amérique (BFE et BFA).		130	132	87	124*
Fidélité des agriculteurs Part des agriculteurs ayant renouvelé leur contrat par rapport à l'année précédente.		91 %	93 %	91 %	89 %

* Intégration des données BFA à partir de 2019-2020.

9.7.2 Ressources naturelles – GRI 101

Consommation, rejet et valorisation dans les usines Bonduelle

Le schéma suivant présente les consommations de ressources naturelles, les valorisations et les rejets dans le milieu naturel générés par l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle.



Indicateurs	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Tonnes de produits fabriqués (TPF*) <i>GRI 102-7</i> ⁽¹⁾	1 060 882 TPF	1 054 278 TPF	1 218 180 TPF	1 223 529 TPF	1 251 826 TPF
Consommation d'eau – GRI 303-1					
Nombre de m ³ consommés ⁽¹⁾	11 660 490 m ³	12 424 679 m ³	14 632 188 m ³	13 609 215 m ³	13 957 968 m ³
Nombre de m ³ par tonne de produits fabriqués (TPF) ⁽¹⁾	11,0 m ³ /TPF	11,8 m ³ /TPF	12,0 m ³ /TPF	11,1 m ³ /TPF	11,2 m ³ /TPF
Sourcing de l'eau – GRI 303-1					
Eau de forage	8 291 365 m ³	8 876 085 m ³	8 866 962 m ³	8 457 145 m ³	8 546 177 m ³
Eau d'un réseau urbain ⁽¹⁾	2 979 323 m ³	3 055 151 m ³	5 187 131 m ³	4 721 018 m ³	4 852 607 m ³
Eau de surface	389 803 m ³	493 443 m ³	578 095 m ³	431 052 m ³	559 185 m ³
Consommation d'énergie – GRI 302-1					
Consommation globale en GJ (gigajoules)	3 069 997 GJ	3 131 844 GJ	3 544 729 GJ	3 427 253 GJ	3 491 852 GJ
dont Électrique ⁽¹⁾	1 268 663 GJ	1 290 175 GJ	1 532 557 GJ	1 486 579 GJ	1 519 453 GJ
dont Gaz naturel ⁽¹⁾	1 291 732 GJ	1 343 891 GJ	1 446 750 GJ	1 406 897 GJ	1 413 809 GJ
dont Propane	64 535 GJ	40 928 GJ	81 168 GJ	81 126 GJ	95 015 GJ
dont GPL	2 648 GJ	1 975 GJ	3 312 GJ	5 491 GJ	5 341 GJ
dont Fioul domestique	39 165 GJ	27 965 GJ	29 475 GJ	28 694 GJ	28 035 GJ
dont Biomasse	81 322 GJ	68 783 GJ	80 549 GJ	31 229 GJ	38 418 GJ
dont Achat Vapeur	316 662 GJ	352 694 GJ	368 206 GJ	383 528 GJ	383 608 GJ
dont Biogaz	5 271 GJ	5 434 GJ	2 711 GJ	3 708 GJ	5 787 GJ
Répartition de l'Électricité par pays					
France	47 %	46,1 %	38 %	39 %	38 %
Canada	26 %	25,7 %	22 %	23 %	23 %
États-Unis	13 %	13,6 %	28 %	25 %	26 %
Portugal	4 %	4,5 %	4 %	4 %	4 %
Pologne	3 %	3,4 %	3 %	3 %	3 %
Hongrie	3 %	2,9 %	3 %	3 %	3 %
Allemagne	2 %	1,5 %	1 %	1 %	1 %
Russie	2 %	1,5 %	1 %	1 %	2 %
Brésil	0,6 %	0,7 %	0,5 %	0,3 %	0,3 %
Production de déchets banals (déchets non dangereux) – GRI 306-2					
Tonnes	43 077 t	48 876 t	48 930 t	72 242 t	74 886 t
kg par tonne de produits fabriqués	40,6 kg/TPF	46,4 kg/TPF	45,8 kg/TPF	59,0 kg/TPF	59,8 kg/TPF
Filières de traitement – GRI 306-2					
Centre d'enfouissement technique	17 %	11,6 %	9,4 %	30 %	26,6 %
Valorisation énergétique	3 %	7,6 %	10,7 %	10,7 %	9,1 %
Recyclage	80 %	80,9 %	79,9 %	59,3 %	64,3 %
Production des déchets spéciaux (déchets dangereux) – GRI 306-2					
Tonnes	167 t	206 t	188 t	276 t	225 t
kg par tonne de produits fabriqués	0,16 kg/TPF	0,20 kg/TPF	0,18 kg/TPF	0,23 kg/TPF	0,18 kg/TPF
Production de composés végétaux – GRI 306-2					
Tonnes	592 689 t	552 068 t	569 917 t	593 883 t	593 297 t
kg par tonne de produits fabriqués	559 kg/TPF	524 kg/TPF	468 kg/TPF	485 kg/TPF	474 kg/TPF

* TPF = Poids net égoutté sans emballage

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Note méthodologique du reporting RSE

Indicateurs	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Valorisation					
Épandage agricole	8 %	8 %	3,9 %	9 %	10 %
Alimentation animale	63 %	59,8 %	59,7 %	48 %	45,5 %
Valorisation énergétique	2 %	2,8 %	6,6 %	9 %	10,5 %
Produit commercialisable	19 %	19,8 %	18,8 %	17 %	16 %
Autres (compost)	8 %	9,6 %	11,1 %	17 %	18,1 %
Rejets de pollution					
Filières de traitement, répartition en m³ – GRI 306-1 – GRI 303-1					
Part des m ³ rejetés en station d'épuration	84 %	84 %	85 %	87 % m ³	88,6 % m ³
Part des m ³ rejetés en épandage après pré-traitement	10 %	11 %	10 %	9 % m ³	7,6 % m ³
Part des m ³ rejetés en épandage direct sur culture fourragère	6 %	5 %	5 %	4 % m ³	3,8 % m ³
Rejet des polluants et proportion épurée – GRI 306-1 – GRI 303-1					
Nombre de tonnes DCO (demande chimique en oxygène) produites sur les sites industriels					
	41 090 TDCO	40 447 TDCO	37 343 TDCO	40 752 TDCO	42 313 TDCO
Part de la DCO traitée en station d'épuration Bonduelle	73 %	75 %	90,1 %	71 %	61,5 %
Part de la DCO traitée par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)	21 %	19,8 %	1,7 %	21 %	28,3 %
Part de la DCO traitée en station d'épuration externe	3 %	2,6 %	3,5 %	5 %	6,4 %
Part de la DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation	3 %	2,6 %	4,7 %	3,4 %	3,8 %
Biosolides					
Tonnes de matière sèche de boue biologique					
	2 358 t	3 065 t	3 228 t	2 987 t	2 840 t
Nm ³ de biogaz					
	1 318 384 Nm ³	1 201 007 Nm ³	885 304 Nm ³	1 422 050 Nm ³	1 244 973 Nm ³
Emballages					
Nombre de tonnes					
	149 196 t	144 992 t	149 886 t	181 498 t	185 619 t
Répartition par typologie des matériaux					
Boîtes métalliques	55,6 %	55,1 %	56,5 %	46 %	44,9 %
Cartons	23,1 %	23,6 %	22,7 %	31 %	31,0 %
Bocaux en verre	10,5 %	9,9 %	10,0 %	8 %	8,3 %
Films plastiques	5,7 %	6 %	5,6 %	6 %	6,5 %
Capsules	1,8 %	1,6 %	1,6 %	2 %	0,4 %
Barquettes en plastique	1,5 %	1,6 %	1,5 %	6 %	6,8 %
Étiquettes et autres	1,7 %	2,1 %	2,1 %	2 %	1,9 %
Matériaux recyclés					
Part des matériaux recyclés dans les emballages (Monde – Toutes business units confondues) – GRI 301-2					
					51,2 %
Part des matériaux recyclés dans les emballages (Europe – BFE et BELL) – GRI 301-2					
		48 %	46 %	50,2 %	55,2 %



Indicateurs	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Biodiversité					
Nombre d'usines situées à proximité d'une zone faune ou flore remarquable		6	6	10	10
Dépenses engagées en euros pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement					
Eau et boue de station d'épuration :	1 181 274 €	1 111 173 €	2 378 665 €	3 545 992 €	3 195 786 €
Déchets industriels et composés végétaux :	131 716 €	360 437 €	203 407 €	669 223 €	170 968 €
Air et énergie :	1 355 453 €	1 441 496 €	4 030 771 €	3 726 407 €	6 315 657 €
Émission de gaz à effet de serre					
				96 440 teqCO ₂ mise à jour 2019-2020 :	
Scope 1 ⁽²⁾	95 558 teqCO ₂	89 823 teqCO ₂	110 779 teqCO ₂	120 527 teqCO ₂	120 781 teqCO ₂
Scope 1 : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles et fuites de fluides frigorigènes pour les sites industriels, fret et production agricole en propre mise à jour en 2018-2019, hors sites tertiaires) <i>GRI 305-1</i>					
				91 111 teqCO ₂ mise à jour 2019-2020 :	
Scope 2 ⁽²⁾	74 637 teqCO ₂	70 533 teqCO ₂	84 674 teqCO ₂	92 321 teqCO ₂	87 615 teqCO ₂
Scope 2 : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes (achats d'électricité et de vapeur pour les sites industriels, hors sites tertiaires) <i>GRI 305-2</i>					
				1 781 749 teqCO ₂ mise à jour 2019-2020 :	
Scope 3		2 038 388 teqCO ₂	2 089 269 teqCO ₂	1 806 451 teqCO ₂	2 138 349 teqCO ₂
Scope 3 amont et aval : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes					
Émissions de gaz réduisant l'ozone					
Tonnes équivalent CO ₂ pour R22, R134A, R404A, R422A	2 600 teqCO ₂	2 009 teqCO ₂	3 379 teqCO ₂	8 403 teqCO ₂	7 412 teqCO ₂

(1) Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2017-2018.

(2) Les émissions liées à la consommation d'énergie des sièges et sites tertiaires ont été estimées et sont comptabilisées dans les scopes 1 et 2 présentés dans le bilan global des émissions de GES en 2.4.2.1. Il est réalisé une mise à jour rétroactive de l'historique pour prendre en compte de l'évolution des facteurs d'émissions.

Le Groupe Bonduelle est concerné par la directive européenne 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté Européenne pour ses sites européens équipés de chaudières de puissance supérieure à 20 MW. Le régime *Emission trading scheme* (ETS) pour la période 2013-2020 implique 2 sites de Bonduelle : Estrées-Mons, Renescure (France), avec l'exclusion en 2015 du site de Vaulx-Vraucourt suite à des modifications techniques.

L'affectation des quotas gratuits pour l'année 2016 est de 19 352 teqCO₂. Les émissions certifiées et restituées sont de 16 207 TCO₂e. L'usage de vapeur d'origine biomasse sur le site d'Estrées-Mons opérationnel en 2015 a permis de diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre du groupe soumises à ETS. Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites depuis 2008, Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui a permis de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas en 2016.

9.7.3 Transport (hors Brésil)

Indicateurs	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Émissions de CO₂ (tonnes de CO₂)					
Amont agricole	18 620 t CO ₂	22 485 t CO ₂	22 758 t CO ₂	39 590 t CO ₂	66 506 t CO ₂
Intersite	14 499 t CO ₂	14 498 t CO ₂	14 347 t CO ₂	59 565 t CO ₂	55 268 t CO ₂
Distribution	69 994 t CO ₂	67 111 t CO ₂	66 854 t CO ₂	131 755 t CO ₂	177 477 t CO ₂
TOTAL (HORS BRÉSIL) ^{(1) (2)}	103 113 T CO₂	104 094 T CO₂	242 189 T CO₂	230 910 T CO₂	299 250 T CO₂
Ratio kg CO₂ émis par tonne transportée (Hors BFA ⁽³⁾ et Brésil)					
Amont agricole	21 kg CO ₂ /T	26 kg CO ₂ /T	25 kg CO ₂ /T	26 kg CO ₂ /T	26 kg CO ₂ /T
Intersite	19 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	20 kg CO ₂ /T	36 kg CO ₂ /T	32 kg CO ₂ /T
Distribution	70 kg CO ₂ /T	68 kg CO ₂ /T	68 kg CO ₂ /T	95 kg CO ₂ /T	104 kg CO ₂ /T
Ratio kg CO₂ émis par tonne transportée (BFA)					
Amont agricole					95 kg CO ₂ /T
Intersite					663 kg CO ₂ /T
Distribution					190 kg CO ₂ /T

(1) En 2017-2018, les données de BALL ont été intégrées au total uniquement, en 2018-2019 elles ont été intégrées dans l'ensemble des résultats.

(2) En 2019-2020, les données de BFA ont été intégrées au total uniquement.

(3) En 2019-2020, le ratio kg CO₂ émis par tonne transportée a été calculé séparément pour BFA, du fait d'une méthodologie de calcul différente. Voir le chapitre 2.9.4.4. pour plus de précisions.

9.7.4 Qualité

Indicateurs	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Analyses de sécurité – GRI 416-1					
Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé	20 537	19 985	20 237	22 142	26 486
Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégorie conserve	43 788	43 900	44 451	43 502	46 141
Sites certifiés					
Nombre de sites certifiés ISO 9001	12	11	9	2	2
Nombre de sites certifiés ISO 22000	3	3	3	3	3
Nombre de sites certifiés IFS	20	19	19	19	19
Nombre de sites certifiés FSSC 22000	4	4	5	5	5
Nombre de sites certifiés BRC	16	15	15	15	16
Nombre de sites certifiés SQF	3	3	4	8	8
Nombre de sites certifiés « biologiques »	17	14	16	21	22
Nombre de jours d'audits système ou produits réalisés par des organismes de certifications, par les autorités ou des clients		291	282	367	345
Nombre d'heures de sensibilisation des salariés à la qualité, l'hygiène, au <i>food defense</i> ...		16 409	16 869	22 917	19 781
Services consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays				
Achats de fruits et légumes élaborés (hors BFA)					
Nombre de fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ayant signé la Charte agro simplifiée	105	96	104	105	101
Part des fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ayant signé la Charte agro simplifiée	42 %	38 %	40 %	37 %	36 %
Nombre d'analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées	465	564	619	630	785
Part des résultats conformes parmi les analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées	95 %	98 %	99 %	100 %	100 %
Part des fournisseurs audités -	16 %	19 %	7 %	15 %	11 %
Part des fournisseurs évalués -	79 %	82 %	80 %	66 %	80 %
Part des fournisseurs audités - Canada et États-Unis*		18 %	20 %	-	-
Part des fournisseurs évalués - Canada et États-Unis*		96 %	99 %	-	-

* Les indicateurs « Part des fournisseurs audités et évalués pour Canada et États-Unis » ont été différenciés en 2016/17 et 2017/18 du fait d'un périmètre et d'une méthodologie de comptage différents. Depuis 2019/20, les indicateurs ont été intégrés au périmètre initial.

9.7.5 Ressources humaines – GRI 102-8

Indicateur	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre de salariés permanents présents au 30 juin de l'année*	7 100	7 330	10 957	10 655	10 861
Nombre de salariés permanents, non permanents, saisonniers et autres contrats, en équivalent temps plein (ETP) sur l'année	9 961	10 220	10 519	14 589	14 617

* Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2017-2018.

Effectif total par type de contrat de travail et zone géographique (en équivalent temps plein sur 2019-2020)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Permanents	3 173	1 672	5 725	10 570
Non permanents	326	160	201	686
Saisonniers	555	534	655	1 744
Autres	459	186	972	1 616
TOTAL	4 513	2 552	7 552	14 617

Effectif total par sexe, statut, âge et zone géographique (effectifs permanents, au 30 juin)

GRI 405-1	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes	1 303	729	2 587	4 619
Hommes	1 911	1 001	3 330	6 242
Cadre	826	331	594	1 751
Non-Cadre	2 388	1 399	5 323	9 110
Permanents moins de 26 ans	130	47	412	589
Permanents 26 - 35 ans	661	330	1 213	2 212
Permanents 36 - 45 ans	891	514	1 296	2 701
Permanents 46 - 49 ans	473	246	534	1 253
Permanents 50 - 55 ans	543	303	930	1 776
Permanents plus de 55 ans	516	282	1 532	2 330

Part des femmes dans les effectifs permanents au 30 juin – GRI 405-1

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Part des femmes cadres	17 %	18 %	19 %	15 %	15 %
Part des femmes non cadres	83 %	82 %	81 %	85 %	85 %
Part des femmes dans l'effectif total	40 %	40 %	40 %	43 %	42 %

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.

Ancienneté et embauches

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Ancienneté (effectifs permanents)					
0 à 3 ans	1 988	2 099	2 194	3 825	4 032
4 à 9 ans	1 545	1 616	1 652	2 388	2 528
+ 9 ans	3 567	3 615	3 596	4 442	4 301
Ancienneté Moyenne	13,00	12,27	12,00	10,44	10,09
Embauches en nombre de contrats – GRI 401-1					
Permanents	549	654	701	1 275	1 465
Non permanents	683	896	829	1 030	1 190
Saisonniers	4 515	5 103	5 037	5 167	4 931
Handicap – GRI 405-1					
Personnes porteuses de handicap en équivalent temps plein (ETP)	281 ETP	281 ETP	237 ETP	255 ETP	235 ETP

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.

Départs par statut en 2019-2020 (nombre de personnes – tous types de contrats)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Cadre				
Du fait d'un licenciement	7	3	19	29
Du fait d'un décès, d'une retraite ou d'une rupture conventionnelle	37	10	13	60
Du fait du salarié (démission, fin de période d'essai)	46	25	59	130
Du fait d'une mutation	17	2	11	30
Non-Cadre				
Du fait d'un licenciement	59	62	383	504
Du fait d'un décès, d'une retraite ou d'une rupture conventionnelle	100	111	97	308
Du fait du salarié (démission, fin de période d'essai)	298	180	1 153	1 631
Du fait d'une mutation	12	1	18	31

Turnover – GRI 401-1

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Turnover total groupe*					
(Périmètre : départs à l'initiative du salarié, soit démission ou fin de période d'essai)	14,82 %	16,27 %	15,82 %	29,43 %	12,05 %

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.

* Depuis 2019-2020, les départs en retraite, décès et ruptures conventionnelles sont exclus.

Turnover par sexe * en 2019-2020 (Équivalent temps plein) – GRI 401-1

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover Femme	7,35 %	10,02 %	16,85 %	12,55 %
Turnover Homme	7,81 %	6,60 %	19,46 %	13,11 %
Départs Femme	188	161	532	881
Départs Homme	293	165	790	1 248
Départs Non Spécifié	0	0	0	0

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

Turnover par âge * en 2019-2020 (Équivalent temps plein) – GRI 401-1

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover moins 26 ans	2,79 %	3,10 %	3,75 %	3,34 %
Turnover 26 - 35 ans	2,53 %	3,49 %	4,30 %	3,61 %
Turnover 36 - 45 ans	1,55 %	2,66 %	3,31 %	2,65 %
Turnover 46 - 49 ans	0,58 %	0,90 %	1,11 %	0,91 %
Turnover 50 - 55 ans	0,78 %	0,78 %	1,63 %	1,22 %
Turnover plus de 55 ans	2,44 %	1,76 %	2,61 %	2,41 %
Turnover non spécifié	0 %	0,08 %	0,79 %	0,42 %
Départs moins de 26 ans	126	79	283	488
Départs 26 - 35 ans	114	89	325	528
Départs 36 - 45 ans	70	68	250	388
Départs 46 - 49 ans	26	23	84	133
Départs 50 - 55 ans	35	20	123	178
Départs plus de 55 ans	110	45	197	352
Turn-over non spécifié	0	2	60	62

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

Formations – Permanents, non permanents, saisonniers

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Part de la formation dans la masse salariale	1,44 %	1,4 %	1,26 %	1,04 %	0,91 %
Nombre total d'heures de formation	177 979	174 102	185 938	187 702	181 095
Durée moyenne de formation par individu – GRI 404-1	29 heures	31 heures	34 heures	14 heures	14 heures
Répartition des heures de formation par sexe – GRI 404-1					
Femmes	32,82 %	35,62 %	30,80 %	36,09 %	34,02 %
Hommes	67,18 %	64,38 %	69,20 %	63,91 %	65,98 %
Répartition des heures de formation par statut – GRI 404-1					
Cadres		18,66 %	15,46 %	18,32 %	19,68 %
Non-cadres		81,34 %	84,54 %	81,68 %	80,32 %

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.

Répartition des accidents du travail (AT), taux de fréquence, taux de gravité et maladies professionnelles (MP) en 2019-2020 (tous types de contrat) – GRI 403-4

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femme – Taux de fréquence	16,82	1,91	3,12	6,65
Homme – Taux de fréquence	15,08	7,48	4,57	8
Taux de fréquence	15,79	5,20	3,73	7,20
Femme – nombre AT avec arrêt	46	3	18	67
Homme – nombre AT avec arrêt	60	17	36	113
Nombre AT avec arrêt	106	20	54	180
Femme – Taux de gravité	1,19	0,09	0,18	0,44
Homme – Taux de gravité	1,00	0,25	0,12	0,39
Taux de gravité	1,08	0,19	0,14	0,40
Femme – nombre jours perdus AT	3 243	134	1 029	4 406
Homme – nombre jours perdus AT	3 975	578	962	5 515
Nombre jours perdus AT	7 218	712	1 991	9 921

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes – Taux de gravité maladies professionnelles (MP)	1,97	ND	ND	1,97
Hommes – Taux de gravité MP	0,85	ND	ND	0,85
Taux de gravité MP	1,29	ND	ND	1,29
Femmes – Nombre jours perdus AT MP	3 988	ND	ND	3 988
Hommes – Nombre jours perdus AT MP	2 571	ND	ND	2 571
Nombre jours perdus AT MP	6 559	ND	ND	6 559
Accidents du travail (tous types de contrat)				
Taux de fréquence des accidents du travail	4,03	6,19	6,91	7,2
Taux de gravité des accidents du travail	0,23	0,29	0,31	0,40
Taux de gravité des maladies professionnelles pour la France	1,08	0,96	0,97	1,29

ND : Données non disponibles.

Évolution du nombre d'heures de formation sécurité dispensées au 30 juin

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Heures de formation sécurité	45 467	48 359	30 570	47 915	61 352

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.

Évolution des dépenses en formation sécurité par rapport au total des dépenses formation – GRI 403-2

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Dépenses de sécurité	23 %	19 %	18 %	18 %	20 %

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.

Rémunération et évolution (tous types de contrats)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement	62	0	17	59	11
Nombre d'heures travaillées	16 889 400	17 125 082	17 368 538	24 970 070	25 016 231
Taux d'absentéisme	3,72 %	4,06 %	4,38 %	4,61 %	4,92 %
Montant des rémunérations (permanents, non permanents et saisonniers)	259 398 219 €	266 972 624 €	288 609 131 €	409 745 598 €	432 391 851 €
Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques – GRI 404-3	79,42 %	80,61 %	72,14 %	54,93 %	80,08 %
Répartition par sexe des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques – GRI 404-3					
Femmes	80,94 %	81,88 %	72,86 %	54,59 %	78,75 %
Hommes	78,45 %	79,76 %	71,68 %	55,16 %	80,99 %
Répartition par statut des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques – GRI 404-3					
Cadres		92,52 %	77,14 %	80,79 %	88,85 %
Non-cadres		78,62 %	71,19 %	51,19 %	78,57 %

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.

Répartition du taux d'absentéisme et des heures travaillées en 2019-2020 (tous types de contrat)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femme – Taux d'absentéisme	6,79 %	5,25 %	5,76 %	5,99 %
Homme – Taux d'absentéisme	4,87 %	4,13 %	3,99 %	4,30 %
Taux d'absentéisme	5,67 %	4,61 %	4,58 %	4,92 %
Femme – Heures travaillées	2 734 086	1 569 780	5 772 626	10 076 492
Homme – Heures travaillées	3 979 663	2 274 205	7 873 948	14 127 816
Heures travaillées	6 713 749	3 843 985	14 458 497	25 016 231

NS = genre non spécifié par le collaborateur à son embauche.

10 Annexes

10.1 Comité d'Éthique

Un Comité Éthique a été officiellement constitué pour accompagner la démarche du groupe dans ce domaine et assurer une mission de conseil. Sa composition est présentée en 3.1.4. Son rôle et son activité sont présentés en 2.7.2.1.

10.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle – GRI 102-16

La Charte éthique du Groupe Bonduelle est publiée en français et anglais sur le site Internet Bonduelle.com, dans la rubrique développement durable, espace documentaire : <https://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html> ⁽¹⁾.

10.3 Matérialité des risques et enjeux – GRI 101, 102-42, 102-44, 102-46, 102-47, 102-48, 103-1

Les enjeux en matière de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) couvrent de nombreux domaines. Tous n'ont pas le même impact selon les organisations et leurs parties prenantes. L'analyse de matérialité permet d'identifier les répercussions économiques, environnementales, sociales et sociétales propres à une organisation, et celles qui influent de façon majeure sur ses parties prenantes. Bonduelle a réalisé sa première matrice de matérialité en 2014-2015 au niveau groupe en concertation avec ses parties prenantes. Certains pays du groupe ont appliqué la démarche entre 2015 et 2017. Les enseignements de leurs analyses ont alors été intégrés aux résultats du groupe.

Le Groupe Bonduelle prévoit de mettre à jour sa matrice de matérialité en 2020-2021. Dans cet objectif, en 2020, le groupe a fait évoluer la méthodologie au regard de son ambition de devenir une entreprise certifiée B Corp : mise à jour de la liste des parties prenantes, de la liste des enjeux et de la méthode de questionnement.

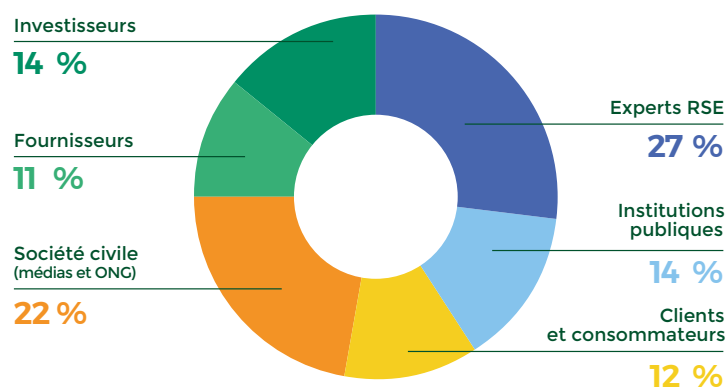
10.3.1 Identification des enjeux RSE de Bonduelle – GRI 102-44

Une liste complète des enjeux RSE de Bonduelle sur l'ensemble de sa chaîne de valeur a été élaborée sur la base de différents référentiels existants (UN Global Compact, GRI sectoriel, ISO 26000, article 225 du Grenelle), des thèmes identifiés par d'autres acteurs du secteur, des sujets abordés lors de sessions de dialogue avec les parties prenantes en France et de la matrice de matérialité réalisée en Amérique du Nord. Cette liste de 51 enjeux couvre les différents maillons de la chaîne de valeur de Bonduelle, de l'amont agricole jusqu'aux consommateurs et la société civile. La chaîne de valeur est représentée dans les tableaux enjeux et objectifs détaillés en 2.3.2.2, 2.4.1, 2.5.1, 2.6.3, 2.6.4.

10.3.2 Consultation des parties prenantes – GRI 102-40, 102-42, 102-43

Les interlocuteurs externes impliqués dans la construction de l'axe « Importance pour les parties prenantes externes » de la matrice de matérialité de Bonduelle ont été identifiés de manière à représenter les différentes catégories de parties prenantes directes et indirectes de Bonduelle. Parmi ces catégories, les organisations les plus représentatives et pertinentes ainsi que les experts reconnus sur les sujets propres à l'activité du Groupe Bonduelle ont été sélectionnés.

64 organisations ou experts indépendants ont contribué à la matrice de matérialité



(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet Bonduelle.com de la société ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

Les parties prenantes internes de Bonduelle impliquées dans la construction de l'axe « Impact actuel ou potentiel pour Bonduelle » ont été sélectionnées de manière à rendre compte de la vision stratégique globale du groupe et de sa vision RSE. Tous les membres du Comité Exécutif du groupe et les membres du Comité de Pilotage RSE ont répondu au questionnaire en ligne.

10.3.3 Hiérarchisation des enjeux – GRI 102-44

Un questionnaire en ligne permettait aux parties prenantes de noter les 51 enjeux à travers 6 niveaux différents, d'exprimer leur vision et d'indiquer si d'autres enjeux leur semblaient pertinents. Aucune partie prenante n'a ajouté d'enjeu à la liste proposée et tous les enjeux ont été considérés comme importants car ils figurent sur la matrice entre les niveaux 4 et 6.

La notation finale de chacun des enjeux correspond à une moyenne établie sur la base d'une voix attribuée à chaque catégorie de parties prenantes, sans pondération. Cette première notation a été complétée par :

- le croisement avec la cartographie des risques du Groupe Bonduelle, pour assurer la cohérence des résultats avec les risques clés de l'entreprise (Procédure de gestion des risques détaillée partie 3,5) ;
- l'intégration des résultats d'enquêtes réalisées auprès des fournisseurs et des consommateurs de Bonduelle. Par exemple, la participation des agriculteurs fournisseurs de Bonduelle a été complétée sur la base d'une enquête IPSOS réalisée en 2014 auprès de l'ensemble des partenaires producteurs du groupe ;
- la session de dialogue annuelle organisée en France par Bonduelle. Un groupe d'une trentaine de parties prenantes clés a été sollicité pour réagir sur les premiers résultats de la matrice. Les échanges ont permis d'aborder des sujets déjà identifiés par Bonduelle, comme le gaspillage alimentaire et le changement climatique. Des sujets complémentaires sont également ressortis de ce dialogue, tels que la diversité des cultures et la promotion d'une alimentation équilibrée au travail.

Pour chaque enjeu, le Comité de Pilotage RSE de Bonduelle analyse chaque année les résultats via les matrices de matérialité réalisées dans les pays où Bonduelle est présent.

10.3.4 Matérialité – GRI 102-44, 102-47, 103-1

L'analyse de matérialité (voir en 2.10.3 Matérialité des risques et enjeux) a permis d'identifier, parmi les 51 enjeux RSE de Bonduelle, 17 enjeux majeurs communs au groupe et à ses parties prenantes. Ils incluent les engagements de la stratégie RSE de l'entreprise et permettront de l'enrichir. Ils sont également en lien avec les objectifs de développement durable (voir section 2.2.1.4). Les enjeux matériels s'appliquent à l'ensemble du Groupe Bonduelle, qui collabore avec son écosystème pour relever ces enjeux, notamment ses agriculteurs partenaires :

- qualité et sécurité des produits (détaillé en section 2.5.2.1 et 2.5.2.2) ;
- traçabilité alimentaire (détaillé en section 2.5.2.1) ;
- santé et sécurité au travail (détaillé en section 2.6.3.1) ;
- pratique éthique des affaires (détaillé en section 2.7.1) ;
- sécurité alimentaire (détaillé en section 2.5.2.1) ;
- respect des engagements internationaux du travail (détaillé en sections 2.7.1.1 et 2.7.2.2) ;
- relations avec les producteurs (détaillé en sections 2.3 et 2.4) ;
- préservation du sol (détaillé en section 2.3.2.2) ;
- préservation de l'eau (détaillé en section 2.3.2.2 et 2.4.4) ;
- emballages responsables (détaillé en section 2.4.3) ;
- pollution de l'eau (détaillé en section 2.4.4) ;
- utilisation des intrants agricoles (détaillé en section 2.3.2.2) ;
- conformité légale (détaillé en section 2.7.1) ;
- adhésion des équipes aux engagements RSE du groupe (détaillé en section 2.2) ;
- intégration des enjeux RSE dans les relations avec les clients (détaillé en section 2.5.3) ;
- composition nutritionnelle des produits (détaillé en section 2.5.3) ;
- économie d'énergie (détaillé en section 2.4.2).

10.4 Modalité de dialogue avec les parties prenantes –

GRI 101, 102-40, 102-42, 102-43, 102-44

Bonduelle souhaite construire et faire évoluer ses plans d'action en tenant compte des attentes de ses parties prenantes. Le tableau suivant recense les parties prenantes avec lesquelles le Groupe Bonduelle entretient des relations dans toutes les sphères de son environnement. Y sont listés, pour chaque catégorie de parties prenantes, les modalités mises en œuvre pour les informer, dialoguer avec elles ou les consulter, ou encore

les accords, partenariats ou collaborations établis avec certaines d'entre elles. Le chargé des relations extérieures développe les échanges avec les parties prenantes dans leur diversité : fédérations professionnelles, institutions, autorités et agences de réglementation européennes, nationales et internationales, ONG, agences de notation, communautés locales, médias, établissements d'enseignement et de recherche.

Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord – Partenariat – Collaboration
SPHÈRE SOCIALE			
Collaborateurs/ partenaires sociaux Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> Outils de communication Internet (intranet, réseau social d'entreprise) Brochures et rapports Affichage dynamique dans tous les sites Bonduelle Site intranet commun, « ALL TOGETHER », créé pour concentrer toutes les informations concernant la gestion de la crise liée au coronavirus 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogues avec les salariés, les représentants des salariés et les syndicats Comité d'Entreprise Européen – réunion <i>a minima</i> une fois par an Mesure en temps réel de l'engagement et de la satisfaction des équipes de la <i>business unit</i> BALL par l'outil <i>Office Vibe</i> Enquête de climat interne « Climate » – tous les 2 ans (voir 2.6.4.1) 	<ul style="list-style-type: none"> Accords collectifs avec les représentants des salariés et les syndicats
SPHÈRE ÉCONOMIQUE			
Clients Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Rapport RSE contenant la déclaration de performance extra-financière dans le document d'enregistrement universel Questionnaires spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses annuelles aux questionnaires et au dits RSE des principaux clients Étude européenne bisannuelle menée au près des principaux clients en grande distribution de produits Bonduelle en conserve et surgelé 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions de travail spécifiques sur des thématiques RSE (pratiques agricoles, origine des produits...)
Citoyens/ Consommateurs Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Communication sur les emballages des produits Communication média, dont réseaux sociaux et sites Internet dédiés dans les pays Réseaux sociaux et site : bonduelle.com ⁽¹⁾ Brochures et rapports Événements spécifiques Campagnes de communication organisées par les interprofessions dont Bonduelle est membre 	<ul style="list-style-type: none"> Service dédié aux relations consommateurs dans tous les pays Consultation de panels de consommateurs – en moyenne, une étude est réalisée chaque mois dans le groupe Actions de sensibilisation par la Fondation Louis Bonduelle 	

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet bonduelle.com ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

(2) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Annexes

Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord – Partenariat – Collaboration
Agriculteurs sous contrat avec Bonduelle Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> • Brochures et rapports • Événements spécifiques, par exemple des visites d'usines • Réseaux sociaux et site : bonduelle.com ⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration journalière durant les récoltes entre agriculteurs et experts Bonduelle • Réunions plénières et échanges individuels en dehors des périodes de récoltes 	<ul style="list-style-type: none"> • Charte d'approvisionnement agronomique • Préparation et animation commune du stand Bonduelle au SIA à Paris – une fois par an
Fournisseurs Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Brochures et rapports • Réseaux sociaux et site : bonduelle.com ⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation et au dit qualité des fournisseurs de produits finis et ingrédients • Accompagnement et évaluation RSE externe par EcoVadis (global Achats responsables) 	
SPHÈRE FINANCIÈRE			
Agences de notation Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux sociaux et site : bonduelle.com ⁽¹⁾ • Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel • Questionnaires spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses à des questionnaires/sollicitations ponctuelles – une fois par an 	
Investisseurs Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Information financière trimestrielle • Résultats financiers semestriels et annuels • Rapport annuel et rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise inclus dans le document d'enregistrement universel • Journal de l'actionnaire – une fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> • Événements financiers/réunions d'analystes/réunions d'investisseurs – deux fois par an <i>a minima</i> • Réunions spécifiques (fonds ISR) – deux fois par an <i>a minima</i> et entretiens individuels sur sollicitations • Événements spécifiques comme l'Assemblée Générale des actionnaires ou des visites d'usines 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Groupe Bonduelle figure depuis 2009 dans le Gaïa Index, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable
SPHÈRE SOCIÉTALE			
Autorités et agences de réglementation nationale, européenne et internationale Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux sociaux et site : bonduelle.com ⁽¹⁾ • Rapport RSE contenant la déclaration de performance extra-financière dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions spécifiques et entretiens individuels sur sollicitations • Participation au <i>UN Global Compact</i> – une fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> • La communication sur le progrès de Bonduelle est classée niveau <i>GC Advanced</i> par le <i>UN Global Compact</i>.
ONG Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux sociaux et site : bonduelle.com ⁽¹⁾ • Rapport RSE contenant la déclaration de performance extra-financière dans le document d'enregistrement universel 	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses aux sollicitations 	

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet [Bonduelle.com](http://bonduelle.com) ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

(2) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.



Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord – Partenariat – Collaboration
Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> • Brochures et rapports • Événements spécifiques • Sites Internet et réseaux sociaux dédiés dans les pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue avec des communautés locales – sur sollicitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Appels à projets internationaux menés par la Fondation Louis Bonduelle – une fois par an • Participation de Bonduelle à la vie locale de ses implantations
Médias Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqué et/ou dossier de presse – une fois par an <i>a minima</i> • Réseaux sociaux et site : bonduelle.com ⁽¹⁾ • Événements spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Invitation de la presse locale à visiter un site Bonduelle dans le monde – en moyenne une fois par an 	
Fédérations professionnelles Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles (liste détaillée en 2.2.2.2 Participation aux réflexions sectorielles) en tant que membre de commission, administrateur ou en les présidant – rencontres deux fois par an <i>a minima</i> 		<ul style="list-style-type: none"> • Bonduelle est signataire de la Charte européenne « Contribution des marques pour la santé et le bien-être des consommateurs » de l'AIM ⁽²⁾ et du Pacte européen sur les emballages plastiques
Enseignement et recherche Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions au près des écoles à proximité des sièges, des filiales et des sites • Réseaux sociaux et sites : www.bonduelle.com ⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de stagiaires et apprentis • Partenariats et études 	
Experts RSE Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux sociaux et sites : www.bonduelle.com ⁽¹⁾ • Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses à des questionnaires – une fois par an • Interventions et échanges lors d'événements comme le <i>World Forum</i> de l'économie responsable – une fois par an 	

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet Bonduelle.com ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

(2) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.

11 Annexe - Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec Global Reporting Initiative *GRI Standards Content Index* – GRI 102-55



For the GRI Content Index Service, GRI Services reviewed that the GRI content index is clearly presented and the references for all disclosures included align with the appropriate sections in the body of the report. This service was performed on the French version of the report (English GRI Standard titles).

<i>GRI Standards Disclosure</i>		Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel		Vérification externe	N° de pages
GRI 101 : Principes de reporting définissant le contenu du rapport <i>Foundation</i> 2016	Principes de reporting définissant le contenu du rapport	1.3.1	Le modèle de création de valeur de Bonduelle		8
		1.4	Bonduelle dans son écosystème		12-13-14-15
		2.9.1	Contexte et objectifs		79
		2.9.3	Périmètre		80
		2.10.3	Matérialité des risques et enjeux		99
	2.10.4	Modalité de dialogue avec les parties prenantes		101	
	Principes de reporting définissant la qualité du rapport	2.9.2	Procédure	2.9.6	79-80
		2.9.3	Périmètre	Rapport d'assurance	80-85
	Utilisation des normes GRI pour le reporting de développement durable	2.9.1	Contexte et objectifs		79
		2.9.2	Procédure		79-80
2.9.3		Périmètre		80	
Déclarations liées à l'utilisation des normes GRI	2.9.1	Contexte et objectifs		79	
Profil de l'organisation					
GRI 102 : General Disclosures 2016	102-1 : Nom de l'organisation	7.6	Renseignements de caractère général concernant la société		280
	102-2 : Activités, marques, produits et services	1.3.1	Le modèle de création de valeur de Bonduelle		8
		1.4.3	Bonduelle est l'unique <i>pure player</i> du marché du végétal		15
		1.6	Bonduelle dans le monde au 01/07/2020		18
	102-3 : Lieu géographique du siège	7.6	Renseignements de caractère général concernant la société		280
	102-4 : Lieu géographique des sites d'activité	1.5	Organisation du groupe au 01/07/2020		16
		1.6	Bonduelle dans le monde au 01/07/2020		18
	102-5 : Capital et forme juridique	7.2	Actionnariat		273
		7.6	Renseignements de caractère général concernant la société		280
	102-6 : Marchés desservis	1.3.1	Le modèle de création de valeur de Bonduelle		8
		1.6	Bonduelle dans le monde au 01/07/2020		18
102-7 : Taille de l'organisation	1.2	Les chiffres clés du Groupe Bonduelle		6	
	1.2.2	Chiffres clés financiers 2019-2020		6	
	1.5	Organisation du groupe au 01/07/2020		16	
	2.9.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs		87	
	2.9.7.2	Ressources naturelles		89	
102-8 : Informations concernant les employés et les autres travailleurs	2.9.7.5	Ressources humaines	2.9.6	94-85	
102-9 : Chaîne d'approvisionnements	2.3.1	Le modèle d'approvisionnement en légumes		28	
	2.5.4	Achats responsables		53	
102-10 : Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	1.1	Entretien avec Guillaume Debrosse, Directeur général du Groupe Bonduelle		4	
	1.5	Organisation du groupe au 01/07/2020		16	
	2.2.1.1	Edito		24	
	2.5.4	Achats responsables		53	
102-11 : Principe de précaution ou approche préventive	4.2	Facteurs de risques		155-169	
	4.4	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques		174-177	

Annexe - Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec Global Reporting Initiative *GRI Standards Content Index* – GRI 102-55

<i>GRI Standards Disclosure</i>		Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages
GRI 102 : General Disclosures 2016	102-12 : Initiatives externes	2.7.1 Pratique éthique des affaires		67
		2.7.2.2 Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales (Droits de l'Homme et normes du travail)		73
	102-13 : Adhésion à des associations	2.2.2.2 Participation aux réflexions sectorielles		26
Stratégie				
102-14 : Déclaration du décideur le plus haut placé	1.1 Entretien avec Guillaume Debrosse, Directeur général du Groupe Bonduelle			4
	2.2.1.2 L'ambition B Corp			25
Éthique				
102-16 : Valeurs, principes, normes et règles de conduite	2.7.1 Pratique éthique des affaires			67
	2.10.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle			99
Gouvernance				
102-18 : Structure de gouvernance	2.2.1.4 Gouvernance			26
	2.7.1.2 Gouvernance			68
	3.1 Informations sur l'organisation, les structures juridiques du groupe, l'actionnariat, présentation de Bonduelle SCA et Bonduelle SA			114
Implication des parties prenantes				
102-40 : Liste des groupes de parties prenantes	2.10.3.2 Consultation des parties prenantes			99
	2.10.4 Modalité de dialogue avec les parties prenantes			101
102-41 : Accords de négociation collective	2.6.8 Transparence : le Dialogue social			65
102-42 : Identification et sélection des parties prenantes	2.2.2.3 Relations parties prenantes			27
	2.10.3 Matérialité des risques et enjeux			99
	2.10.3.2 Consultation des parties prenantes			99
	2.10.4 Modalité de dialogue avec les parties prenantes			101
102-43 : Approche de l'implication des parties prenantes	2.10.3.2 Consultation des parties prenantes			99
	2.10.4 Modalité de dialogue avec les parties prenantes			101
102-44 : Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	2.10.3 Matérialité des risques et enjeux			99
	2.10.3.1 Identification des enjeux RSE de Bonduelle			99
	2.10.3.3 Hiérarchisation des enjeux			100
	2.10.3.4 Matérialité			100
Paramètres du rapport				
102-45 : Entités incluses dans les états financiers consolidés	1.5 Organisation du groupe au 01/07/2020			16
	2.9.3 Périmètre			80
	5.5.1 Principes comptables			184
	5.2.2 Périmètre de consolidation			195
102-46 : Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	2.2.1.2 L'ambition B Corp			25
	2.2.1.3 The B! Pact			25
	2.10.3 Matérialité des risques et enjeux			99
102-47 : Liste des enjeux pertinents	2.2.1.2 L'ambition B Corp			25
	2.2.1.3 The B! Pact			25
	2.10.3 Matérialité des risques et enjeux			99
	2.10.3.4 Matérialité			100
102-48 : Réaffirmation des informations	2.2.1.2 L'ambition B Corp			25
	2.2.1.3 The B! Pact			25
	2.9.1 Contexte et objectifs			79
	2.9.2 Procédure			79
	2.9.4 Indicateurs			82
	2.9.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs			87
102-49 : Modifications relatives au reporting	2.9.3 Périmètre			80
	2.9.3.1 Évolution du périmètre intervenue durant l'exercice 2019-2020			80
102-50 : Période de reporting	2.9.1 Contexte et objectifs			79
	2.9.5 Calendrier 2019-2020			84
102-51 : Date du rapport le plus récent	2.9.5 Calendrier 2019-2020			84
102-52 : Cycle de reporting	2.9.5 Calendrier 2019-2020			84
102-53 : Point de contact pour les questions relatives au rapport	2.9.5 Calendrier 2019-2020			84
102-54 : Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	2.9.1 Contexte et objectifs			79
102-55 : Index du contenu GRI	2.11 Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec Global Reporting Initiative <i>GRI Standards Content Index</i>			104-111
102-56 : Vérification externe	2.9.6 Rapport d'assurance			85

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Annexe - Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec Global Reporting Initiative *GRI Standards Content Index* – GRI 102-55

<i>GRI Standards Disclosure</i>		Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages	
	Élément d'information spécifique : Catégorie économie, élément impacts économiques indirects	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Relation avec les producteurs			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp		25	
		2.2.1.3 The B! Pact		25	
		2.9.3 Périmètre		80	
		2.10.3.4 Matérialité		100	
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.2 L'ambition B Corp		25	
		2.2.1.3 The B! Pact		25	
		2.3.2.1 Stratégie Bonduelle pour la transition agroécologique, au cœur de l'engagement The B! Pact		28	
		2.3.3.1 L'organisation du groupe au service de la stratégie agronomique		31	
		2.6.8 Transparence : le Dialogue social		65	
	2.7.1 Pratique éthique des affaires		67		
103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26		
	2.7.1.6 Programme anticorruption		69		
GRI 203 : Indirect Economic Impacts 2016	203-2 : Impacts économiques indirects significatifs	2.3.1 Le modèle d'approvisionnement en légumes		28	
		2.6.4.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		61	
	2.6.5.1 Politique salariale et reconnaissance des collaborateurs		63		
	2.6.8 Transparence : le Dialogue social		65		
	Élément d'information spécifique : Catégorie société, élément lutte contre la corruption	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Pratiques éthiques des affaires			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp		25	
		2.2.1.3 The B! Pact		25	
		2.9.3 Périmètre		80	
		2.10.3.4 Matérialité		100	
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.7.1 Pratique éthique des affaires		67	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26	
2.7.1.6 Programme anticorruption			69		
GRI 205 : Anti-corruption 2016	205-2 : Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	2.7.1.6 Programme anticorruption		69	
	Élément d'information spécifique : Catégorie environnement, élément matière	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Emballages responsables			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp		25	
		2.2.1.3 The B! Pact		25	
		2.4.3 The B! Pact – Objectif #3 : 100 % d'emballages conçus pour être recyclables ou réutilisables		63	
		2.9.3 Périmètre		80	
		2.10.3.4 Matérialité		100	
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.3 The B! Pact		25	
		2.4.3 The B! Pact – Objectif #3 : 100 % d'emballages conçus pour être recyclables ou réutilisables		63	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26	
	GRI 301 : Materials 2016	301-2 : Matières recyclées utilisées	2.4.3.3 Choisir des matériaux recyclés et respectueux de l'environnement	2.9.6 Rapport d'assurance	85
		Élément d'information spécifique : Catégorie environnement, élément énergie	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Économie d'énergie		
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp		25	
		2.2.1.3 The B! Pact		25	
		2.9.3 Périmètre		80	
		2.10.3.4 Matérialité		100	
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.4.2.2 Actions de Bonduelle en faveur de sa transition énergétique pour une croissance verte		38	
		2.4.2.3 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle		38	
		2.2.1.4 Gouvernance		26	
	GRI 302 : Energy 2016	302-1 : Consommation d'énergie au sein de l'organisation	2.9.7.2 Ressources naturelles	2.9.6 Rapport d'assurance	89
		302-4 : Réduction de la consommation énergétique	2.4.2.3 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle		85
				38	



Annexe - Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec Global Reporting Initiative *GRI Standards Content Index* – GRI 102-55

<i>GRI Standards Disclosure</i>		Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages
	Élément d'information spécifique : Catégorie environnement, élément eau			
	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Préservation de l'eau			
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité		25 25 80 100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.4.4 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau	2.9.6 Rapport d'assurance	42 85
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26
GRI 303 : <i>Water 2016</i>	303-1 : Prélèvement d'eau totale par source	2.9.7.2 Ressources naturelles	2.9.6 Rapport d'assurance	89 85
	Élément d'information spécifique : Catégorie environnement, élément émissions			
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité		25 25 80 100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.4.2.1 Bilan des émissions de gaz à effet de serre du Groupe Bonduelle : un socle de référence		36
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26
GRI 305 : <i>Emissions 2016</i>	305-1 : Émissions directes de GES (champ d'application 1)	2.9.7.2 Ressources naturelles	2.9.6 Rapport d'assurance	91 85
	305-2 : Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	2.9.7.2 Ressources naturelles	2.9.6 Rapport d'assurance	91 85
	Élément d'information spécifique : Catégorie environnement, élément effluents et déchets			
	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Pollution de l'eau ; Utilisation des intrants agricoles			
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité		25 25 80 100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.3.3.5 La technologie au service de l'agroécologie 2.4.4.2 Traitement de l'eau et pilotage des stations d'épuration		34 43
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26
GRI 306 : <i>Effluents and waste 2016</i>	306-1 : Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	2.9.7.2 Ressources naturelles	2.9.6 Rapport d'assurance	90 85
	306-2 : Déchets par type et méthode d'élimination	2.9.7.2 Ressources naturelles	2.9.6 Rapport d'assurance	89 85
	Élément d'information spécifique : élément conformité environnementale			
	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Conformité légale			
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité		25 25 80 100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.4.1 Stratégie pour l'environnement 2.7.1 Pratique éthique des affaires		36 67
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26
GRI 307 : <i>Environmental Compliance 2016</i>	307-1 : Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	2.7.1.2 Gouvernance 2.7.1.8 Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux		68 70

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Annexe - Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec Global Reporting Initiative *GRI Standards Content Index* – GRI 102-55

<i>GRI Standards Disclosure</i>		Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages	
	Élément d'information spécifique : catégorie environnement, élément évaluation des fournisseurs	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Relations avec les producteurs			
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité		25 25 80 100	
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.5.4 Achats responsables		53-54	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26	
GRI 308 : <i>Supplier Environmental Assessment 2016</i>	308-1 : Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	2.5.4 Achats responsables		53	
		2.5.4.1 Engagement des fournisseurs de fruits et légumes et des producteurs de produits finis		53	
	Élément d'information spécifique : Catégorie social, élément emploi	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Santé et sécurité au travail			
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.6.1 La stratégie « bien-vivre » de Bonduelle, une stratégie pour les Hommes 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité		25 25 55 80 100	
		103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre 2.6.8 Transparence : le Dialogue social		55 65
			103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance	
GRI 401 : <i>Employment 2016</i>	401-1 : Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	2.9.7.5 Ressources humaines	2.9.6 Rapport d'assurance	96 85	
	Élément d'information spécifique : Catégorie social, élément santé et sécurité au travail	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Santé et sécurité au travail			
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.6.1 La stratégie « bien-vivre » de Bonduelle, une stratégie pour les Hommes 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité		25 25 55 80 100	
		103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.6.3.1 Sécurité et conditions de travail	58	
		103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26
GRI 403 : <i>Occupational Health and Safety 2016</i>	403-2 : Types d'accidents du travail et taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail	2.6.3.1 Sécurité et conditions de travail 2.9.7.5 Ressources humaines	2.9.6 Rapport d'assurance	98 85	
		403-4 : Questions de santé et de sécurité faisant l'objet d'accords formalisés avec les syndicats	2.6.3.1 Sécurité et conditions de travail 2.6.8 Transparence : le Dialogue social 2.9.7.5 Ressources humaines		58 65 97
	Élément d'information spécifique : Catégorie social, élément formation et éducation	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Santé et sécurité au travail			
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.6.6 Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité		25 25 63 80 100	
		103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.6.6 Employabilité : Développement et formation des femmes et des Hommes	63	
		103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26
GRI 404 : <i>Training and Education 2016</i>	404-1 : Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	2.6.6.1 La formation 2.9.7.5 Ressources humaines	2.9.6 Rapport d'assurance	97 85	
		404-3 : Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	2.6.6.2 La gestion des carrières 2.9.7.5 Ressources humaines		64 98



Annexe - Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec Global Reporting Initiative *GRI Standards Content Index* – GRI 102-55

<i>GRI Standards Disclosure</i>	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique : Catégorie social, élément diversité et égalité des chances			
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.6.7 Diversité 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité	25 25 64 80 100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.6.7 Diversité	64
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance	26
GRI 405 : <i>Diversity and Equal Opportunity 2016</i>	405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés	2.6.7 Diversité 2.6.7.3 Insertion et maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap 2.9.7.5 Ressources humaines	64 65 94
	Élément d'information spécifique : Catégorie Droits de l'Homme, élément liberté syndicale		
	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail		
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité	25 25 80 100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.7.1 Pratique éthique des affaires 2.7.2.2 Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales (Droits de l'Homme et normes du travail)	67 73
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance	26
GRI 407 : <i>Freedom of Association and Collective Bargaining 2016</i>	407-1 : Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	2.5.4 Achats responsables 2.5.4.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories (ingrédients, emballages, produits finis, énergie, achats industriels et prestations de service, etc.) 2.6.8 Transparence : le Dialogue social 2.7.2.2 Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales (Droits de l'Homme et normes du travail)	53 53 65 73
	Élément d'information spécifique : Catégorie Droits de l'Homme, élément travail des enfants		
	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail		
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité	25 25 80 100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.7.1 Pratique éthique des affaires	67
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance	26
GRI 408 : <i>Child Labor 2016</i>	408-1 : Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	2.5.4 Achats responsables 2.7.2.2 Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales (Droits de l'Homme et normes du travail)	53 73
	Élément d'information spécifique : Catégorie Droits de l'Homme, élément travail forcé		
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité	25 25 80 100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.7.1 Pratique éthique des affaires 2.7.2.2 Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales (Droits de l'Homme et normes du travail)	67 73
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance	26
GRI 409 : <i>Forced or Compulsory Labor 2016</i>	409-1 : Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	2.5.4 Achats responsables 2.7.2.2 Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales (Droits de l'Homme et normes du travail)	53 73

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Annexe - Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec Global Reporting Initiative *GRI Standards Content Index* – GRI 102-55

<i>GRI Standards Disclosure</i>		Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages
	Élément d'information spécifique : Catégorie Droits de l'Homme, élément investissement	Correspondance avec les enjeux matériels de : Respect des engagements internationaux au travail		
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité		25 25 80 100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.5.4 Achats responsables 2.6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre 2.7.2.2 Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales (Droits de l'Homme et normes du travail)		53 55 73
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26
GRI 412 : <i>Human Rights Assessment 2016</i>	412-3 : Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	2.5.4 Achats responsables 2.7.2.2 Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales (Droits de l'Homme et normes du travail)		53 73
	Élément d'information spécifique : Catégorie société, élément communautés locales			
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.6.1 La stratégie « bien-vivre » de Bonduelle, une stratégie pour les Hommes 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité		25 25 55 80 100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.6.4.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		61
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26
GRI 413 : <i>Local communities 2016</i>	413-1 : Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	2.5.3.1 Information et actions de sensibilisation à l'alimentation saine et durable 2.6.4.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		50 61-62
	Élément d'information spécifique : Catégorie produits, élément santé et sécurité des consommateurs	Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits		
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité		25 25 80 100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.5.2.1 Qualité et traçabilité 2.5.2.2 Qualité nutritionnelle		46 48
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26
GRI 416 : <i>Customer Health and Safety 2016</i>	416-1 : Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	2.5.2.1 Qualité et traçabilité 2.5.2.2 Qualité nutritionnelle 2.9.7.4 Qualité		46 48 93
	Élément d'information spécifique : Catégorie produits, élément étiquetage des produits et services	Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits		
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact 2.9.3 Périmètre 2.10.3.4 Matérialité		25 25 80 100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.5.1 Stratégie pour l'alimentation 2.5.2.1 Qualité et traçabilité 2.5.2.2 Qualité nutritionnelle		46 46 48
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance		26
GRI 417 : <i>Marketing and Labeling 2016</i>	417-1 : Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	2.5.1 Stratégie pour l'alimentation 2.5.2.1 Qualité et traçabilité 2.5.2.2 Qualité nutritionnelle		46 46 48



Annexe - Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec Global Reporting Initiative *GRI Standards Content Index* – GRI 102-55

<i>GRI Standards Disclosure</i>	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique : élément conformité socio-économique	Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Conformité légale		
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 L'ambition B Corp 2.2.1.3 The B! Pact	25 25
		2.9.3 Périmètre	80
		2.10.3.4 Matérialité	100
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.7.1 Pratique éthique des affaires	67
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.1.4 Gouvernance	26
GRI 419 : <i>Socioeconomic Compliance</i> 2016	419-1 : Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	2.7.1.2 Gouvernance	68
		2.7.1.8 Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux	70

Le document d'enregistrement universel a été réalisé conjointement par la Direction Financière et la Direction de la Communication corporate et RSE. Merci à l'ensemble des contributeurs de ce document

Crédits photos

Nicolas Blandin, Barbara Grossmann, Julien Pebrel, Offset.com, Photothèque Bonduelle

Territoire visuel et iconographie

M&C SAATCHI Little Stories

Iconographie

The B! Pact

Team créatif group

Rédaction du rapport RSE

Ici et Demain

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

© Bonduelle – 2020



POUR EN SAVOIR PLUS RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM


Bonduelle
La nature, notre futur



POUR EN SAVOIR +
WWW.BONDUELLE.COM

SUIVEZ-NOUS



**Découvrez notre
film de marque,
La nature, notre futur:**
youtube.com/GroupeBonduelle

